UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00867766 8

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE

RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE

PAR Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

3e SÉRIE IN-8

HC.BC
.D945i

LES

ILLUSTRATIONS CANADIENNES

PREMIÈRE SERIE — 1494-1676

PAR

P. DUPUY

Auteur de "Villemarie"

258995.
9/9/31.

MONTREAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME

Enregistré, conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année 1887, par CADIEUX & DEROME, au bureau du ministre de l'Agriculture.

5

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

31 *janvier* 1887.

MON CHER MONSIEUR DUPUY,

C'est après y avoir réfléchi, que j'avais approuvé votre idée de changer le sujet de votre livre : il me semblait, en effet, qu'une suite de biographies canadiennes ne pourrait manquer d'intéresser les lecteurs, petits et grands. Je m'applaudis et je vous félicite de ce changement. Je viens de parcourir le manuscrit des ILLUSTRATIONS CANADIENNES, que vous m'avez laissé, et l'intérêt que j'y ai éprouvé, quoique les sujets me soient connus sous presque toutes leurs formes, cet intérêt m'assure que votre livre sera lu, non-seulement dans les écoles, mais surtout dans les familles.

Vous êtes resté dans la bonne mesure : ni trop, ni trop peu, avec le côté caractéristique de chaque personnage. Seulement, je vous en prie, ne vous arrêtez pas aux seules grandes figures de notre histoire : vous découvrirez parmi les missionnaires et le reste du clergé, parmi les

officiers et les simples colons, des hommes que nous avons tort d'oublier, car ils ont accompli de véritables actes d'héroïsme. Mais cela demandera plus d'un volume. Je l'espère bien, comme j'espère que vous serez encouragé par tout le monde, dans une œuvre vraiment patriotique.

Votre serviteur dévoué,

H.-A. VERREAU, ptre.

Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

PREFACE

L'histoire de notre pays, quoiqu'il soit encore bien jeune, abonde en actions héroïques, en actes de charité et d'abnégation, en traits de vertu et de dévouement, en travaux d'apôtres et même en martyres. Et il devait en être ainsi, car les premiers Français, prêtres ou religieux, capitaines ou soldats, ouvriers ou laboureurs, sœurs ,grandes dames, femmes des plus humbles conditions qui vinrent sur les rives du majestueux St-Laurent, poussés non par l'esprit du luxe et de la conquête, mais par le pieux dessein d'évangéliser les sauvages idolâtres et de les gagner à Dieu, se consacrèrent tout entiers à cette œuvre et devinrent par cela même les serviteurs de Dieu. Ils se firent les serviteurs du divin Maître qui nous a avertis que son service serait une lutte ; il nous a dit "Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive." (Matt. x, 34.)

Serviteurs de Dieu, ils eurent donc à subir le glaive de la séparation d'avec tous ceux qui leur étaient chers ; "car, dit encore le Sauveur, je suis venu séparer le fils d'avec le père, la fille d'avec la mère, et la belle-fille d'avec la belle-mère. Et ainsi l'homme qui voudra me suivre aura pour ennemis ceux de sa propre famille." (Matt. x, 35, 36). Et plus tard à un homme qui lui demandait la permission d'aller ensevelir les morts, avant de le suivre, il répondit : "Laissez les morts ensevelir leurs morts ; mais

pour vous allez et annoncez le royaume de Dieu." (Luc IX, 59, 60.)

Ce glaive de la séparation qui fit éprouver à nos ancêtres de si cruels déchirements, avait fait de même, "dès le commencement, en Galilée, en Judée, à Nazareth, à Béthanie, à Jérusalem. De chaque ville, de chaque synagogue, de chaque famille, de chaque maison furent appelés tantôt l'un, tantôt l'autre, le frère ou la sœur, le fils ou la fille, la femme ou le mari. L'appel était divin, et l'obéissance inévitable. Ils partirent ; ils furent réputés méchants, apostats, insensés, traîtres aux croyances et à la religion de leurs pères, non-seulement par les prêtres, les scribes, les pharisiens, mais encore par ceux qui étaient le plus près de leur cœur, par l'ami et le frère, par le père et la mère, par l'épouse et l'enfant. Et il en fut ainsi dans tout le monde. Dans la société raffinée et cultivée d'Athènes, dans Rome glorieuse et superbe, quand la lumière de la foi descendait dans le cœur, chacun devait aller, seul et sans armes, à ce combat singulier contre le monde." (Cardinal Manning.)

Serviteurs de Dieu, nos ancêtres eurent aussi à supporter toutes les souffrances, à endurer toutes les douleurs, à subir toutes les luttes qui furent toujours l'apanage de ces serviteurs. Ils eurent constamment à combattre, à lutter, ainsi que leur mère, la sainte Eglise, a toujours combattu et lutté. " Les conflits sont, en effet, l'état permanent de l'Eglise sur la terre ; car le monde est toujours en révolte contre Dieu ; il est le rival de sa souveraineté, l'usurpateur de sa puissance. L'Eglise est toujours en opposition avec le monde sur tous les points où les lois de Dieu

sont violées. Par sa nature même, l'Eglise est agressive.

" Que fut la mission apostolique qui descendit de Jérusalem sur toute la terre pour la conquérir, si ce n'est une agression contre le judaïsme apostat et contre le paganisme répandu sur le monde entier ?

" Quel a été le rôle de l'Eglise et de ses Pontifes pendant ce long espace de 1800 ans, si ce n'est une agression incessante, sans trêve ni repos, contre tout ce qui refuse de reconnaître la souveraineté de Dieu ?

" Depuis le commencement, les annales de l'Eglise ne sont qu'une longue histoire de luttes, toujours renaissantes, toujours renouvelées : chronique non " de paix mais du glaive." Et il doit en être ainsi, jusqu'à la fin, car l'Eglise catholique est la souveraineté de Jésus-Christ qui règne sur la terre par son vicaire et par la hiérarchie des pasteurs qui puisent en Lui leur juridiction sur le corps mystique de Jésus-Christ.

" Et de plus, quoique l'Eglise ne se soit servie d'autres armes que de la croix et de la houlette du pasteur, cette lutte a été sanglante ; le monde ayant toujours eu dans la main le glaive qui fait les martyrs. L'histoire du corps de l'Eglise est comme l'histoire de son Chef, le roi des martyrs. Le sacrifice de Jésus, lui-même, sur le calvaire, n'a pas été seulement une expiation des péchés du monde, ç'a été aussi un divin martyre. Ce fut le grand témoignage pour attester la vérité. " C'est pour cela que Je suis né, que Je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité." (Jean XVIII, 37.)

Les martyrs sont nombreux dans les premiers temps de l'histoire de la Nouvelle-France ; mais

combien sont plus nombreux encore ceux qui ont aspiré, avec une ardeur sans égale, à cette couronne du martyre, comme la récompense la plus enviable de leurs travaux et de leur foi. Ils voulaient se rapprocher le plus possible du Sauveur, aussi convoitaient-ils le martyre, qui est ce qui nous rend le plus semblables à notre Maître ; et être semblables à Lui dans la vie et dans la mort a toujours été le plus ardent désir de ses serviteurs.

" Tous les apôtres et leurs successeurs ont présenté au monde l'image de leur Seigneur souffrant : chacun, à son tour, aspirant de toute sa force, comme St-Paul " à connaître Jésus-Christ, la vertu de sa résurrection, et la participation de ses souffrances, afin de devenir conforme à sa mort." (Phil. III,10.)

" Telle fut la longue succession des pontifes qui, pendant les deux premiers siècles, ont gouverné de sur la chaire de Pierre. Tels furent aussi ces milliers d'évêques, de prêtres, de fidèles de toutes conditions ; patriciens et gens du peuple, soldats et ouvriers, femmes de tout âge et de tout rang ; veuves, mères, vierges, petits enfants, dans toutes les provinces de l'empire romain, en Asie, en Afrique, en Europe, à Lyon, à Vienne, à Antioche, à Alexandrie, à Milan, à Syracuse. Le martyre fut tenu comme le don le plus précieux de la grâce. Il fut convoité, et on pria pour l'obtenir avec des larmes d'envie. Pouvoir tout sacrifier à Jésus, c'était le bonheur ; être appelé à se sacrifier pour lui, était une joie supérieure à tout. Vivre pour lui, était la félicité, mais mourir pour l'amour de Lui était le couronnement de toutes les aspirations.

" Tel a été l'inextinguible désir de la véritable Eglise de Jésus-Christ et de ses véritables ser-

viteurs. Dans chaque siècle, et dans chaque pays, cet amour ardent du martyre a brillé et la couronne du martyre a été constamment conquise." (Cardinal Manning).

Nous ne devons donc pas être surpris que parmi nos aïeux, venus en ce pays pour l'évangéliser, pour y apporter le zèle de l'apôtre et les vertus des confesseurs de la foi ; pour y combattre et y lutter afin d'y faire triompher leur Dieu, plusieurs en aient reçu la suprême récompense, pour laquelle un si grand nombre se dépensaient en actes de charité, en actions héroïques, en prières ardentes.

Raconter les martyres qui illustrent les commencements de notre histoire, nous paraît une chose opportune, bien que notre époque soit calme et que la persécution semble bien éloignée de nous. A parler du martyre comme d'une chose possible en ce siècle, et à parler des aspirations des martyrs comme d'une grâce que nous devons rechercher et chérir, on s'expose au reproche de s'occuper de choses surannées et abstraites et dont le retour est impossible.

Et cependant, ainsi que le dit encore S. Em. le cardinal Manning, dans ces temps-ci, "il est très opportun de remettre dans l'esprit que l'époque des martyrs n'est pas encore passée ; qu'elle est continuelle ; que le conflit est sans fin ; que ce n'est pas la paix mais le glaive qui est le lot éternel de l'Eglise. Le seizième, le dix-septième, le dix-huitième, le dix-neuvième siècle ont leurs martyrs aussi grands, aussi glorieux que ceux du second et troisième siècle."

Il est bon, il est nécessaire même que nous gravions dans notre esprit que la persécution et le martyre peuvent d'un jour à l'autre s'abattre

sur nous et que nous soyons familiers avec cette pensée ; " car il est certain que si nous voulons rester fidèles à Dieu, nous devons apprendre à être prêts pour le glaive. Il nous frappera d'une manière ou d'une autre. Si nous voulons être couronnés avec lui, nous devons aussi souffrir avec lui ; et, quoique nous ne soyons pas martyrs en fait, nous devons avoir la volonté d'un martyr. Si, en effet, nous ne sommes pas des martyrs, au moins par la volonté, nous ne serons jamais des confesseurs à l'heure de l'épreuve."

Pour nous donner cette volonté ; pour nous rendre capables d'être des confesseurs de Dieu jusqu'à la mort, pour nous faire aimer notre religion et notre patrie plus que la vie, les pages qui vont suivre nous donnent de salutaires et fortifiants exemples.

Avec Jacques Cartier et Samuel de Champlain, dont les histoires ouvrent ce volume, se montre le dessein bien arrêté de François Ier et d'Henri IV d'arracher le Canada à l'idolâtrie et d'y propager l'Evangile. Pour ces princes, ainsi que pour leurs successeurs, le titre de *Fils aînés de l'Eglise* n'était pas un titre purement honorifique ; ils en comprenaient l'importance et les obligations qu'il leur imposait. *Quoi !* disait en plaisantant François Ier, *les rois d'Espagne et de Portugal se partagent tranquillement entre eux le nouveau monde ! Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue l'Amérique !*

En faisant cette spirituelle réflexion le roi chevalier pensait à se tailler sa part dans le nouveau continent, mais non simplement en vue de conquérir quelques terres ou d'y faire du commerce ; son but était plus élevé, bien plus religieux. Il voulait en *Roi Très-Chrétien* employer sa puissance, non comme un conquérant pour

ravager des provinces; mais comme un envoyé céleste pour procurer aux hommes les plus abandonnés les biens véritables qui, seuls, pouvaient les rendre heureux, même dès cette vie.

Ce noble dessein de François Ier, l'évangélisateur du Canada, nous le verrons poursuivi avec une pieuse persévérance par Henri IV, Louis XIII, Louis XIV.

Jacques Cartier, par ses qualités : l'intrépidité, la prudence, la piété, était bien digne de servir le dessein de François Ier. La religion catholique lui doit de la reconnaissance ; car le premier il a frayé le chemin où tant d'apôtres se sont depuis lors élancés, en apportant à des peuples plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie les bienfaits de la vérité.

La vie de Samuel de Champlain se dépensa pour le bien de la colonie naissante de la Nouvelle-France. Il apporta à la tâche si ardue dont il était chargé les qualités les plus diverses et les plus sérieuses ; mais surtout une foi et une piété ardentes.

Les RR. PP. de Brébeuf et Lallemant, appartenant à cette illustre compagnie de Jésus, dont les membres ont répandu leur sang pour Dieu sous toutes les latitudes ; MM. Le Maître et Vignal, fils de M. Olier, ont subi toute la rigueur du glaive et ont enduré toutes les tortures des martyrs. Ils sont morts en véritables confesseurs de la foi, supportant avec un courage surhumain les supplices les plus cruels, s'oubliant eux-mêmes pour ne penser qu'au triste état de leurs compagnons dont ils s'efforçaient de relever le courage, ou pour supplier la divine justice de pardonner à leurs bourreaux.

Le renoncement aux biens terrestres, le dévouement et la charité envers de pauvres

sauvages idolâtres, l'humilité la plus grande, l'ardent désir de s'unir au divin époux illuminent d'une céleste lumière la vie de Mme de la Peltrie. Jeune, comblée de tous les dons de la nature, recherchée en mariage par les plus grands de sa province, elle quitte tout pour aller dans des pays lointains et barbares travailler à la gloire de Dieu et fonder un couvent d'ursulines. Avec quelle piété, avec quelle abnégation, avec quel zèle incessant elle accomplit sa tâche, seuls les détails de sa vie peuvent le faire connaître.

Héros chrétien avant tout, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, a droit à toute notre reconnaissance, car, comme chef, soldat, administrateur, juge, il prit la plus large part à la fondation et à la protection de Montréal. Si nous n'avons pas donné avec tous les détails qu'elle mérite l'histoire de cette vie si complètement consacrée à Dieu, nous avons du moins tâché d'en faire ressortir les mérites et les vertus.

Faute de documents, nous ne possédons que peu de détails sur le major Lambert Closse ; mais ils suffisent pour faire connaître sa bravoure à toute épreuve, le soin extrême qu'il prenait pour instruire ses soldats et veiller à leur sécurité, et pour montrer son dessein bien arrêté de mourir en ce pays du Canada pour la plus grande gloire de Dieu.

Tous les personnages remarquables et illustres à des titres divers, dont nous parlons dans cette première série des "Illustrations canadiennes," tiennent la plus grande place dans l'héritage de gloire que nous ont légué les générations passées. La gloire qui rayonne autour de leur nom est d'autant plus pure et d'autant

plus enviable, qu'à l'encontre de ceux qui obéissent à des sentiments purement humains, ils l'ont puisée aux sources les plus saintes : l'abnégation, le dévouement, la charité, le sacrifice, l'amour de Dieu. Ce furent des héros, mais des héros chrétiens, et leur héroïsme ne fut jamais employé que pour protéger leurs semblables, pour sauver les âmes des sauvages et pour la plus grande gloire de Dieu. Héros qui ne firent jamais verser d'autres larmes que des larmes de joie ou des larmes de reconnaissance, et dont les couronnes triomphales furent des couronnes d'épines et, pour plusieurs, les couronnes du martyre.

Réunir dans une série de volumes l'histoire des personnages illustres du Canada, histoire qui existe, il est vrai déjà, mais éparse et disséminée dans de nombreux volumes, nous a paru une œuvre utile et avantageuse pour tous et surtout pour la jeunesse des collèges et des pensionnats. En pénétrant facilement dans l'intimité de ces glorieux ancêtres, en se familiarisant avec leurs actions héroïques, avec leurs actes de charité, avec les sacrifices qu'ils s'imposèrent, les jeunes gens apprendront à aimer la vertu, à pratiquer la charité, à comprendre le bonheur du sacrifice.

Ils n'en aimeront que davantage leur patrie au bien de laquelle les héros de ce livre avaient consacré leur vie, et ces récits héroïques, à des titres divers, leur feront comprendre le secret de la grandeur et de la croissance providentielles de leur pays.

Grandeur et croissance bien providentielles en effet, car cette petite colonie, dont l'essor fut bientôt arrêté par la conquête, en est arrivée rapidement à former une importante province,

qui a débordé sur tout le Dominion et s'est répandue jusqu'aux Etats-Unis. Là les Canadiens-Français sont déjà plus de 500,000 ; ils y remplissent une mission et y sont chargés par la Providence d'un apostolat spécial. Cet accroissement incessant, cette prospérité ininterrompue, cette expansion si rapide, fait inouï dans l'histoire, sont dus à ce que les Canadiens-Français ont suivi le noble et patriotique exemple donné par ceux dont nous allons raconter la vie, et sont toujours restés fidèles à leur foi, attachés à leur religion : en un mot de véritables et fervents chrétiens.

Aussi Dieu a béni ces Canadiens dont les adorations montaient incessantes vers son trône, et sa divine Providence, continuant à s'étendre sur eux et à les protéger, Il les fera arriver aux plus hautes destinées, tant qu'ils demeureront fidèles aux croyances de leurs aïeux, tant qu'ils imiteront leurs vertus.

Les Canadiens-Français, tout le prouve, sont appelés à servir en Amérique les desseins de Dieu et à y être les instruments de son œuvre ; aussi, pourra-t-on dire, à bon droit, sur ce continent, comme on disait autrefois sur le continent européen : GESTA DEI PER FRANCOS.

P. D.

JACQUES CARTIER

(1494)

I

PREMIER VOYAGE DE JACQUES CARTIER

En lisant l'histoire d'un peuple, d'un pays, ou d'une race, l'attention se porte naturellement sur deux noms qui sollicitent également l'intérêt, et semblent s'appeler l'un l'autre : le nom du fondateur de ce royaume, du chef de cette race, et celui de son dernier souverain ou de son suprême représentant.

La raison ou les raisons de cette tendance générale sont nombreuses : 1o. la légèreté de l'esprit humain, qui aime à passer du commencement à la fin, se hâte dans ses conclusions, et néglige volontiers les intervalles et les

développements, pour porter sur toutes choses son verdict définitif ; elle naît de la paresse et de la présomption, mais elle naît viable, et forme une lignée singulièrement féconde et prolifique.

Ce n'est pourtant pas la seule raison ; il en est une autre plus commune encore, peut-être même à cause de son caractère fatidique et presque superstitieux. On aime à voir dans le premier et le dernier-né de ces grandes races les deux types qui les personnifient : Romulus et Auguste, Auguste et Romulus Augustulus, Constantin et Constantin XII Dracosès, Clovis et Napoléon III ; l'historien subit d'ailleurs cet attrait mystérieux et mélancolique, et il retrace avec plus de couleur les premiers et les derniers jours de ces peuples, la biographie de leurs premiers et de leurs derniers héros.

C'est ce qui explique l'intérêt si particulier qui s'attache au nom du découvreur du Canada, et à celui de son dernier défenseur. Les noms de Cartier et de Montcalm sont solidaires, et c'est sans doute sous l'impression de ce sentiment, qu'il y a quelques années l'auteur d'un gracieux drame sur la chute de la domination française en Canada faisait sans cesse assister l'ombre de Cartier aux derniers grands jours et aux luttes suprêmes de la patrie expirante.

Montcalm, prêt à livrer son dernier combat, l'apostrophait comme son témoin et son juge

dans des termes qui n'étaient pas sans grandeur :

" Ah ! si tu revenais par ce chemin de gloire
" Où ton bateau léger emportait notre histoire,
" Cartier, si tu voyais l'hermine des Bretons
" Et tes lis exilés de ces caps et ces monts
" Où ta main les planta, dis, Celte, quelle flamme
" Jaillirait de tes yeux en dévorant ton âme !
" Va, ta rage, Cartier, est entrée en mon cœur
" Et je te garderai ce dépôt de l'honneur.
" Tant que ma main tiendra le glaive de la France,
" Tant qu'un Canadien demandera vengeance
" Contre un brutal soldat, contre un lâche ennemi,
" Jamais je ne plierai, Cartier : malo mori !
" Et tant qu'un peu de sang de ma veine épuisée
" Rougira les tronçons de ma vaillante épée,
" De tout mon désespoir, conjurant le destin,
" Jusqu'au dernier soupir combattant....."

Nous ne voulons faire ni du drame, ni de la poésie, mais nos lecteurs nous pardonneront d'avoir fait précéder la biographie du père de notre race, de ces quelques remarques qui mettent mieux en lumière l'intérêt qui s'attache à ce nom et font pressentir son caractère.

On s'était attaché jusqu'ici à faire de Cartier un héros chrétien, pieux comme Colomb, charitable comme Las Casas, et désintéressé comme eux deux. Peut-être les historiens aiment-ils à charger leur palette de couleurs d'un rose trop persistant ; aussi s'est-il trouvé un historien qui

a pris le contre-pied du dire de ses devanciers, et il a fait du célèbre Malouin un type moyen entre Fernand Cortez et les flibustiers des Antilles, une sorte de négociant commun, dévoré par la soif du gain et la manie du mercantilisme moderne, une figure sans cachet et sans grandeur.

Si c'était là la vérité, quelque dure qu'elle nous apparût, il faudrait bien la subir ; mais ce n'est pas la conviction qui nous est restée après avoir lu les documents des différents auteurs. Aussi n'est-ce point sans un profond respect que nous abordons cette grande mémoire, et que nous essayons de retracer les principaux événements qui ont marqué l'existence du père de la patrie.

Nous n'avons point de thèse à établir, notre siège n'est ni fait ni à faire, mais les quelques ombres que l'on a mises au tableau tracé par les anciens du héros breton, nous semblent plus propres à le faire ressortir qu'à le noircir définitivement, et nous continuons de vénérer ce grand aïeul de notre race ; nous espérons que nos lecteurs feront comme nous après avoir parcouru son histoire que nous leur présentons.

Jacques Cartier naquit à Saint-Malo le 31 décembre 1494 d'une famille estimée dans son pays pour ses alliances et son esprit d'entreprise. Il avait les goûts de sa race aventureuse, l'amour des courses audacieuses et des découvertes lointaines. C'est la tendance séculaire de

tous les jeunes garçons de seize à dix-huit ans qui s'apostrophent au pied du *beau rocher de Saint-Malo.* Nous ne saurions leur en faire un reproche ; ils ont déjà tous vu Terre-Neuve, et parlent couramment de Buenos-Ayres ou de Pondichéry ; s'ils n'y ont pas été encore, ils y vont incessamment et y vivent déjà par leurs souvenirs de famille et les récits de leurs compagnons.

Profondément religieux et honnêtes, ils ne se croient pas tenus pour cela à être des commerçants incapables et des aventuriers sans avenir : ils rapportent à leurs femmes leur gain sans en dérober une obole, et ne lui demandent au retour qu'un petit prêt pour aller, le premier soir, fêter leur arrivée avec les amis. La malouine est assez généreuse pour donner un franc à " son marin " sur la solde qu'il rapporte, et assez chrétienne pour l'envoyer à confesse le lendemain ; il y va bravement comme à l'abordage.

Je suis assez porté à croire que l'histoire se répète, et que tels on a vu presque de nos jours les compagnons de Surcouf, tels étaient les compagnons de Cartier, les Jalobert, les Lemarier, etc., des marins d'une force et d'une audace prodigieuses, persévérants et tenaces comme des Bretons, mais avant tout des chrétiens.

Nous oserions presque hasarder que Cartier ne différait pas entièrement du type national ; son histoire d'ailleurs nous le montrera.

Il avait 23 ans quand il épousa Catherine

Desgranges, fille du gouverneur de St-Malo ; il songea comme ses cousins de Normandie à "gaigner" et à faire une bonne maison, tout en satisfaisant le désir qu'il avait depuis longtemps d'aider à la propagation de la foi et à la conversion des infidèles. C'était là le but principal qu'il se proposait ; mais s'il ne s'interdisait ni l'ambition du martyre, ni les mérites de l'apostolat, il n'oubliait pas qu'il était laïque, chef de famille, et qu'il se devait aux siens. Cette sagesse familière ne le rendit pas inaccessible aux grandes idées et aux nobles projets, et il s'adressa à l'amiral de France, Philippe de Chabot, et au vice-amiral de la Meilleraye, pour obtenir de François 1er la conduite d'une expédition dans le nouveau monde.

François 1er n'avait pas lieu d'être satisfait des entreprises tentées jusqu'à ce jour : il n'en était pas découragé cependant. Comme plusieurs autres rois de France, malgré la frivolité de sa vie privée sur laquelle les historiens-romanciers insistent surtout avec une austérité digne des Pères de l'Eglise, François 1er avait conservé le zèle de la foi et de la religion catholique ; il avait du sang de St-Louis dans les veines, et il continuait de nourrir l'espoir d'établir le règne de Jésus-Christ, non plus sur les rives africaines, mais aux extrémités de cet Occident que Verazzani et bien d'autres marins lui dépeignaient comme un pays plein d'espérance et d'avenir. Ces terres n'étaient d'ailleurs comprises dans

aucun des codicilles des testaments d'Adam ou de Noé en faveur des Espagnols, comme il le disait plaisamment, et son patriotisme autant que sa foi lui faisaient désirer de les réunir à *la fille aînée de l'Eglise*, pour les faire entrer avec elle en communauté de biens spirituels et temporels.

La proposition de Cartier lui plut, parce qu'il trouva dans les vues qu'il lui exposait ce même zèle pour les intérêts religieux des sauvages qu'il nourrissait lui-même : il lui accorda donc deux vaisseaux de soixante tonneaux et de soixante et un hommes d'équipage chacun, suivant le rapport de Ramusio et de Lescarbot.

Cette première expédition de 1534 fut assez heureuse, malgré les souffrances de la flottille dans le golfe des *Chaleurs*, dont le nom, qu'on n'a pas cru nécessaire encore de changer, indique assez bien le genre d'épreuves qu'elle eut à supporter.

Les exercices religieux que les prêtres qu'il avait emmenés avec lui établirent à bord, la célébration des fêtes de la Ste Vierge et des Apôtres, adoucirent ces souffrances et maintinrent le courage de l'équipage, en même temps que le bon accueil des naturels l'encouragea beaucoup.

Après avoir montré quelque défiance, ils s'approchèrent peu à peu pour échanger des pelleteries contre d'autres articles, et quelques jours après ils se présentèrent au nombre de trois

cents pour accueillir les étrangers et recevoir leurs dons.

Cartier conçut dès lors l'espoir d'établir parmi eux notre sainte foi catholique, et le 24 juillet il fit dresser sur le rivage une croix de trente pieds, au centre de laquelle il fit graver l'écusson de France aux trois fleurs de lis avec cette inscription : " Vive le Roy de France." Tous s'agenouillèrent au pied de l'arbre de salut, les mains jointes et les yeux au ciel, dans l'attitude de l'adoration, s'efforçant de faire comprendre aux sauvages que la croix était l'unique et commune espérance des enfants de Dieu.

Les Indiens ne s'en rendirent qu'un compte assez éloigné sans doute, mais ils comprirent au moins que leurs hôtes attachaient le plus grand prix à la plantation de cet arbre de la vie chrétienne ; ils firent à leur exemple le signe de la croix, et leur promirent par gestes qu'ils ne détruiraient pas ce premier calvaire érigé sur leurs rivages.

Pour rendre sa conquête plus durable, et pour assurer le succès des futures missions, Cartier eut la pensée d'emmener avec lui quelques jeunes sauvages pour les faire instruire en notre langue et surtout en notre foi : les expéditions précédentes avaient agi de même, et c'était par ce moyen que l'on avait obtenu les meilleurs renseignements sur le pays.

Lors donc qu'après la plantation de la croix le chef des sauvages vint avec ses trois fils et

son père lui faire une longue harangue que le Breton écouta sans sourciller, sans y rien comprendre d'ailleurs, il eut l'adresse d'attirer les visiteurs sur ses navires et de les y traiter magnifiquement.

Il réussit à leur faire entendre qu'il désirait emmener avec lui deux des jeunes gens, Taiguragny et Domagaya, qui se laissèrent aussitôt vêtir à l'européenne et décorer d'une casaque rouge et d'une chaîne de laiton au cou. Ils se trouvèrent si beaux et tellement enchantés du voyage qu'on leur proposait, qu'ils renvoyèrent leurs habits à leur famille et leur firent joyeusement leurs adieux. Cartier leva l'ancre le lendemain, et repartit pour St-Malo où il rentra le 5 septembre de la même année.

Le compte rendu qu'il envoya à François 1er ressemble à un bulletin de victoire : s'il est un peu pompeux dans la forme, il offre l'avantage de mettre bien en lumière les sentiments du navigateur :

" Considérant, ô mon très redouté Prince, les
" grands biens et les dons de grâces qu'il a plu
" à Dieu de faire à ses créatures, je vois que le
" soleil, qui chaque jour se lève à l'orient et
" se couche à l'occident, faisant le tour de la
" terre, donne sa lumière et sa chaleur à tout le
" monde : à l'exemple de quoi, je pense, en mon
" simple entendement, qu'il plaît à Dieu, par sa
" divine bonté, que toutes les créatures humaines
" qui habitent sur le globe de la terre, aient

" connaissance et créance de notre sainte foi,
" comme elles ont la vue et la connaissance du
" soleil. Elle a été semée et plantée en la Terre-
" Sainte, qui est dans l'Asie à l'orient de notre
" Europe ; depuis, elle a été portée jusqu'à nous,
" dans la succession des temps ; et enfin, de
" notre Europe elle passera en Occident, à
" l'exemple de cet astre qui porte ainsi dans tout
" le monde sa clarté et sa chaleur.

" Pareillement (ce qui arrive quelquefois au
" soleil) nous avons vu notre très sainte foi, à
" l'occasion des méchants hérétiques, ces faux
" législateurs, comme maintenant les luthériens,
" s'éclipser en quelques lieux et ensuite reluire
" soudain et montrer sa clarté avec plus d'éclat
" qu'auparavant. C'est que les princes chré-
" tiens, ces vrais appuis de l'Eglise catholique,
" contrairement à ce que font les enfants de
" Satan, s'efforcent de jour en jour de l'aug-
" menter et de l'accroître, ainsi qu'a fait Sa
" Majesté Catholique le roi d'Espagne, dans
" les terres qui ont été découvertes par son
" commandement, lesquelles auparavant nous
" étaient inconnues comme la Nouvelle-Espagne,
" l'Isabelle, la Terre-Ferme et autres, où l'on a
" trouvé des peuples innombrables qui ont été
" amenés à notre très sainte foi."

" Et maintenant, en la présente navigation,
" faite par votre royal commandement, pour la
" découverte des terres occidentales, auparavant
" inconnues à vous et à nous, vous pourrez voir

" (par cette relation) la bonté et la fertilité de ces
" terres, la quantité innombrable de peuples qui
" les habitent, leur bonté, leur douceur et aussi
" la fécondité du grand fleuve qui les arrose, le
" plus vaste sans comparaison, que l'on sache
" avoir jamais vu ; lesquels avantages donnent
" une espérance certaine de l'augmentation
" future de notre très sainte foi."

Dans son rapport Jacques Cartier parle de ce qu'il avait appris sur l'intérieur du pays et de la renommée qu'avait dès lors parmi les Indiens une bourgade nommée Hochelaga, puissamment défendue et lieu de rendez-vous des naturels établis en haut et en bas du fleuve.

Le roi, enchanté de ces renseignements, et désireux d'assurer les espérances qu'ils faisaient naître, confia à Cartier un nouvel armement de trois vaisseaux, la grande Hermine, la petite Hermine et l'Emerillon qui portaient en tout cent dix hommes.

Le nom de ces navires indique assez que, bien que devenus français, les Bretons conservaient toujours le culte du pavillon national et de sa noble devise : " Malo mori quam fœdari." Peut-être même se plaisaient-ils à charmer les soirées du bord en racontant l'histoire de leur cher emblème. Comme nous touchons par bien des points à la nationalité bretonne, nous nous faisons un plaisir de rapporter en quelques mots cette gracieuse légende.

Lorsque Gradlon parcourait la Bretagne avec

ses guerriers, il arriva au bord d'une rivière, et aperçut à l'autre rive un joli petit animal à peau blanche tachetée de noir qui poussait des cris plaintifs. Il réussit à s'en approcher doucement par derrière de façon à lui couper toute retraite excepté du côté de la vase du rivage : mais plutôt que de souiller sa blanche tunique, l'hermine aima mieux se jeter toute tremblante sous le manteau du roi breton au risque de perdre la vie. Gradlon émerveillé dit à ses guerriers : " Que l'hermine soit notre emblème ; préférons mourir que de nous souiller en rien."

II

DEUXIÈME VOYAGE DE CARTIER

Avant de s'embarquer, Cartier et les siens, impressionnés par la grandeur de l'entreprise qu'ils allaient tenter de porter la foi au sein des terres canadiennes, voulurent demander solennellement le secours de Dieu dans la cathédrale de St-Malo, et se faire investir par l'évêque lui-même, le vénérable Denis Briçonnet, de la mission qu'ils entreprenaient. Ils se mirent en rang dans le chœur de la basilique, s'agenouillèrent sous la bénédiction du prélat et firent bénir les objets destinés aux sauvages avec une statue de

la Vierge qu'ils emportaient avec eux. Les récits ne parlent point de l'image de Ste Anne, mais on peut s'en rapporter aux Bretons là-dessus.

Le départ eut lieu le 19 mai. Le voyage fut encore plus pénible que le précédent, d'effroyables tempêtes séparèrent les explorateurs, qui durent continuer leur longue route sans apercevoir de temps en temps au sommet des vagues ou au fond des sillons qu'elles creusent une voile connue derrière laquelle on sent des cœurs amis et des yeux qui vous suivent aussi dans les périls de la mer.

Cartier avait donné pour point de ralliement le golfe même du *grand fleuve de Canada.* Il leur fallut soixante-huit jours pour s'y rejoindre et tous aussitôt ils se préparèrent à le remonter.

Ce fut le 10 août 1535, que Cartier entra dans le fleuve. C'était le jour de la fête de Saint-Laurent : l'âme pieuse du navigateur lui inspira de donner le nom du grand martyr à ce beau fleuve, pour qu'il pût le parcourir sous ses auspices. Tout le reste du chemin il conserva invariablement cette sainte coutume, il se plut à baptiser du nom du saint du jour les caps, les montagnes et les hâvres remarquables qu'il rencontrait sur son passage. Il aimait à convoquer le ciel tout entier à la garde de ce pays où il venait porter la foi, et à donner l'investiture de chaque partie du territoire à quelque ange protecteur qui le défendît contre la puis-

sance des démons encore maîtres de ces terres placées jusque-là dans " l'ombre de la mort."

C'est pour obéir à cette religieuse inspiration qu'il nomma l'*Assomption* l'île d'Anticosti qu'il aperçut le 15. Après avoir mouillé à l'île aux Coudres et y avoir fait célébrer pour la première fois en Canada le saint sacrifice de la messe le jour même de la Nativité, il continua sa route et arriva à l'île d'Orléans, qu'il côtoya jusqu'à son extrémité.

Il l'atteignit le jour de la Sainte Croix, et c'est ce qui lui donna la pensée de donner ce nom à la petite rivière qu'il y rencontra.

Donnacona, chef de la peuplade de Stadaconé établie dans le voisinage, vint visiter Cartier et lui fit bon accueil ; mais quand il lui entendit parler de son projet de se rendre à Hochelaga, il s'y opposa de toutes ses forces au nom des dieux et des hommes qui devaient maudire cette entreprise. Cartier ne fut pas trop effrayé des *manitous* ni de la jalousie de Donnacona.

Cette opposition du chef de Stadaconé marque-t-elle le point de départ de la rivalité entre le futur Québec et le Montréal de l'avenir, nous n'osons l'affirmer ; mais la vivacité des sentiments de Donnacona semble indiquer une date antérieure encore. Virgile a bien fait remonter l'antagonisme entre Rome et Carthage à la guerre de Troie, pourquoi ne pas remonter aux premiers jours de l'histoire, pour assigner une date à l'émulation constante des deux cités ?

Nous n'affirmons rien toutefois, et nous aimons mieux suivre Cartier dans sa navigation jusqu'au lac St-Pierre, qu'il atteignit le 28 septembre, et où il crut nécessaire de laisser sa flottille pour remonter le fleuve en barque, en compagnie de Marc Jalobert, capitaine de la petite Hermine, de Guillaume le Breton, capitaine de l'Emerillon, et de plusieurs gentilshommes comme Claude de Pontbriand, Charles de la Pommeraye, etc.

Le 2 octobre ils arrivèrent près d'Hochelaga " à un saut d'eau, dit Cartier, le plus impétueux " qu'on puisse voir et lequel il leur fut impossible " de passer." C'étaient les cascades de Lachine. Ils furent consolés de leur désappointement par l'accueil des Indiens qui, au nombre de plus d'un mille, vinrent les recevoir " comme un père reçoit ses enfants " et lui apportèrent à l'envi des poissons, du maïs et des fruits.

Il leur distribua de menus présents, et le lendemain dimanche, après avoir revêtu ses habits d'ordonnance et mis en rang ses gentilshommes, il partit pour Hochelaga.

Après avoir suivi pendant une lieue et demie une route très bien battue, il rencontra un des principaux chefs de la bourgade qui le harangua et le combla de marques d'amitié. Cartier lui donna deux haches et deux couteaux, et prenant une croix sur laquelle était l'image du Sauveur, il la fit baiser au sauvage et la lui passa au cou.

Bientôt des champs de blé d'Inde et des terres bien labourées indiquèrent l'approche d'Hoche-

laga. La cité indienne était une espèce de camp retranché protégé par une palissade, et formant une sorte de pyramide ; une seule porte y donnait accès, et les rocs et les cailloux qu'on avait entassés dans la galerie qui la dominait indiquaient quel accueil les habitants prétendaient faire à leurs ennemis.

Cartier fut reçu dans la bourgade, qui se composait d'une cinquantaine de maisons, avec toutes sortes de démonstrations de joie ; arrivé sur la place publique, il vit arriver vers lui le cortège du roi porté sur une grande peau de cerf par neuf ou dix de ses guerriers. Le chef était perclus des pieds et des mains ; il les présenta à Cartier pour qu'il les guérît, et tout aussitôt des aveugles, des boîteux et des infirmes de tout genre lui furent apportés pour qu'il les touchât.

Le brave Malouin n'avait pas le don des miracles, et il le regretta vivement à la vue de la foi de ces bons sauvages ; du moins il se mit en prières, et récita sur eux l'Évangile selon St Jean : "In principio erat Verbum," puis il fit le signe de la croix sur chaque malade, en demandant à Dieu " qu'il leur donnât connais-" sance de notre sainte foi et de la passion du " Sauveur, et leur accordât la grâce d'embrasser " le christianisme et de recevoir le baptême." Puis sur tout le peuple rassemblé il lut le récit de la passion du Sauveur, et sa lecture fut écoutée dans un grand silence par les Indiens

" qui regardaient le ciel et faisaient eux-mêmes
" des cérémonies pareilles à celles qu'ils lui
" voyaient faire."

Après une distribution générale de couteaux, de hachettes, de chapelets et d'*Agnus Dei*, il fit sonner la retraite et se retira. Comme il se pratique encore pour tous les hôtes distingués que reçoit la ville de Montréal, on leur fit faire le tour de la Montagne, d'où ils purent découvrir tout le pays. Cartier fut émerveillé du splendide panorama qui se déroulait si harmonieusement à ses pieds, au-delà du fleuve et jusqu'aux hauteurs qui bornent l'horizon, et il ne trouva qu'un mot pour exprimer son admiration : il appela un " mont Royal " cette montagne d'Hochelaga qui a conservé depuis cette gracieuse appellation.

Cartier, qui était doué d'un grand esprit d'observation et d'un coup d'œil très juste, s'était empressé de retourner sur ses pas, car, malgré les démonstrations des indigènes d'Hochelaga, il connaissait trop la versatilité des sauvages et leur fourberie instinctive, pour ne pas craindre pour ses navires.

Il se rembarqua donc le plus tôt possible au milieu des acclamations des tribus, qui, au lac St-Pierre comme à Trois-Rivières, lui firent le plus sympathique accueil.

Revenu à Stadaconé et instruit par l'expérience des vrais sentiments des sauvages, il accepta toutes les ovations qui lui furent faites

sans y attacher autrement d'importance et se confirma dans la résolution qu'il avait prise de civiliser quelques-uns de ces Indiens pour en faire de futurs missionnaires. Mais il ne savait pas encore peut-être que la transformation d'un peuple est l'œuvre des siècles, et que ceux qui l'entreprennent sont souvent prédestinés à l'apostasie ou au martyre, en proportion de leur grandeur d'âme ou de leur faiblesse naturelle.

Il résolut donc d'enlever Donnacona avec Taiguragny et Domagaya pour lui servir d'interprètes, et de les conduire en France, pour achever leur éducation chrétienne.

Après un hivernage des plus rigoureux, pendant lequel des maladies décimèrent son équipage (26 hommes moururent), et qui lui donna l'occasion de constater les vraies dispositions des sauvages, il réussit à les attirer adroitement dans le fort, et à déterminer Donnacona à visiter le roi de France, pour l'instruire des ressources du pays et revenir ensuite comblé de ses présents et assuré de sa protection.

Le chef y consentit et fit même agréer cette résolution à ses sauvages, qui envoyèrent à Cartier vingt-quatre colliers de grains de porcelaine : en signe de ces bonnes dispositions, il fit élever dans son fort une croix de trente-cinq pieds avec cette inscription "Franciscus primus, Dei gratiâ, Francorum rex regnat."

C'était le 3 mai, jour de l'Invention de la Ste

Croix ; il partit trois jours après, et arriva à St-Malo le 16 juillet suivant.

Il ne put tenir la parole qu'il avait donnée aux sauvages de revenir au bout d'un an ramener leur chef, et fonder un établissement sérieux ; il eut même la douleur de voir mourir un à un chacun de ces précieux otages de la civilisation et du christianisme, avant qu'il pût songer à recommencer son entreprise.

La paix que la médiation du pape Paul III amena en France trois ans plus tard (18 juin 1538) lui rendit l'espérance.

III

TROISIÈME EXPÉDITION DE CARTIER, SA MORT.

Donnacona, que François Ier avait reçu en audience particulière, et à qui l'on avait donné au baptême le nom de François, était mort, comme nous l'avons dit, avec ses compagnons ; le roi ne crut pas moins opportun de pousser à bout cette entreprise, et Cartier partit pour une troisième expédition (1540).

Quarante mille livres furent données à un gentilhomme picard du nom de Jean-François La Roque, seigneur de Roberval, pour conduire en Canada des familles françaises, et Cartier fut nommé capitaine général d'une flotte de cinq

navires que le roi lui confiait. Roberval ne put s'embarquer à l'époque fixée, et Cartier dut partir seul le 23 mai 1541.

Les appréhensions que le nouveau capitaine général avait eues d'annoncer la mort de Donnacona au nouveau chef de Stadaconé ne semblèrent pas se vérifier tout d'abord, et le hardi marin chercha aussitôt une situation favorable pour un établissement européen. Il l'entreprit à quatre lieues de là, dans un endroit connu encore aujourd'hui sous le nom de Charlebourg Royal ; des semailles furent faites, des terrains défrichés, des forts élevés, et la fondation fut poussée avec entrain.

Pendant qu'on y travaillait, il remonta encore le fleuve avec Martin de Paimpont et quelques gentilshommes pour un voyage d'exploration qu'il poussa jusqu'au saut de Lachine, où il fut accueilli de nouveau avec de grandes démonstrations de joie. Cartier y répondit simplement tout "en se gardant bien de ces belles céré-" monies et joyeusetés, sachant bien que les " sauvages avaient fait de leur mieux pour les " tuer tous, comme ils l'apprirent par la suite."

Est-ce le mauvais vouloir des Indiens, qu'il croyait fondé sur les défiances soulevées par la mort de leurs compatriotes, ou un différend secret survenu avec Roberval, qui précipita le retour de Cartier en France ? nous ne le savons pas.

Il continua jusqu'à sa mort dans sa gentil-

hommerie de Limoilan, près de St-Malo, de s'intéresser à sa grande entreprise et de dresser des cartes des pays qu'il avait explorés ; l'entreprise de Roberval ayant échoué, son auteur attaqua Cartier en justice pour dilapidation de l'argent du roi qu'il lui avait remis ; mais Cartier gagna son procès : il prouva qu'au lieu d'avoir fait du profit dans cette expédition, il y avait dépensé près de 1600 livres de son avoir, ce qui était une somme très considérable à cette époque.

Le roi l'anoblit, et le brave Malouin acheva paisiblement son existence au milieu de l'admiration et du respect de ses compatriotes, sans pouvoir confier à un fils ses vues sur ces lointaines et chères contrées. Il mourut sans postérité. Dieu lui avait donné un peuple pour héritage, ce fut sa part dans les joies d'ici-bas. Il n'avait pas eu le plaisir de voir sa tentative couronnée de succès ; mais ses travaux et ses relations avaient assuré, il le savait bien, l'établissement de la colonie canadienne-française dans un avenir plus ou moins éloigné, et jusqu'à la fin ses prières et ses instructions appelèrent autant qu'il le put la réalisation de ce vœu.

En terminant le récit de cette grande vie, nous ne pouvons manquer de mentionner l'hommage que Garneau rend à sa valeur :

" Cartier s'est distingué dans toutes ses ex-
" péditions par un rare courage. Aucun navi-

" gateur de son temps, si rapproché de celui de
" Colomb, n'avait encore osé pénétrer dans le
" cœur même du nouveau monde, et y braver
" la perfidie et la cruauté d'une foule de nations
" barbares. En s'aventurant dans le climat ri-
" goureux du Canada, où, durant six mois de
" l'année, la terre est couverte de neiges et les
" communications fluviales interrompues ; en
" hivernant deux fois au milieu de peuplades
" sauvages, dont il pouvait avoir tout à craindre,
" il a donné une nouvelle preuve de l'intré-
" pidité des marins de cette époque."

Mais cette intrépidité de Cartier prenait, comme sa prudence et sa sagesse, leur source et leur soutien dans son grand esprit de foi et son profond dévouement à la conversion des sauvages. Rien ne le décourageait, ni ne le déconcertait ; s'il avait trouvé la fortune dans son expédition, il l'aurait consacrée en grande partie à l'établissement des missionnaires, mais il était également prêt à courir les chances du martyre, et il l'eut souffert sans faiblesse. Il a donc bien mérité de la foi catholique, et son nom, moins retentissant que celui de Colomb, reste aussi pur et sans aucune des taches qui ont déshonoré les mémoires des Cortez et des Pizarre.

Sa prudence, son tact, son jugement, autant que son courage, lui permirent de s'aventurer deux fois à plus de deux cents lieues à l'intérieur d'un immense territoire inconnu et hos-

tile, malgré les rigueurs d'un climat très dangereux ; c'est assez pour qu'il nous soit permis de dire qu'il mérite son titre de *père de la patrie canadienne*, et d'espérer que sa piété et sa valeur se perpétueront jusqu'à la fin de l'histoire du pays, sur ces rivages qu'il a visités le premier, et dont il a préparé la conquête aux Français.

Samuel de Champlain

Fondateur de Québec

1567–1635

I

SAMUEL DE CHAMPLAIN AVANT SON ARRIVÉE EN CANADA.

En 1567 naissait Champlain à Brouage, Saintonge, d'une famille de pêcheurs. Dès son plus jeune âge, il eut la passion de la mer et des voyages lointains avec leurs aventures et leurs périls. Il exerça d'abord avec distinction le noble métier des armes ; nous le trouvons, dès 1594, sous le maréchal d'Aumont, maréchal des logis, poste qu'il occupa jusqu'à la pacification de la Bretagne, en 1598.

A cette époque, se trouvant sans emploi et par suite dans un désœuvrement antipathique à sa nature active, Champlain s'embarque sur la flotte, commandée par un de ses oncles, le capitaine Provençal, pour se rendre en Espagne et de là, s'il était possible, aux Indes-Occidentales. Il employa les quelques mois qu'il séjourna en Espagne à tracer un plan exact de Cadix et de San-Lucar-de-Baremada.

En janvier 1599, Champlain partait pour l'Amérique espagnole, comme commandant, en remplacement de son oncle, le vaisseau le *Saint-Julien*. Pendant ce voyage, qui dura deux ans, Champlain visita les endroits les plus intéressants des Antilles et de la Nouvelle-France, en observateur scrupuleux et intelligent. Il tint un journal, prit note de la position des lieux où il passait, de leurs productions, des mœurs de leurs habitants.

En 1602, Champlain rentra en France et adressa au roi un rapport détaillé et fidèle de son voyage aux Indes occidentales. Ce fut probablement à la suite de ce rapport que Henri IV lui accorda une pension et que le commandeur de Chaste lui communiqua une partie des grands desseins qu'il avait formés.

M. de Chaste qui avait obtenu une commission, chargea M. de Pont-Gravé de la conduite d'un premier voyage d'exploration en Canada " pour en faire son rapport, et donner ordre ensuite à un second embarquement, auquel il

se joindrait en personne, décidé à consacrer le reste de ses jours à l'établissement d'une colonie chrétienne dans cette partie du nouveau monde."

M. de Chaste demanda à Champlain s'il lui serait agréable de " faire le voyage, pour voir ce pays, et ce que les entrepreneurs y feraient."

Cette proposition, venant d'un homme de l'âge et de l'expérience du commandeur de Chaste, flatta beaucoup Champlain. Aussi, après avoir obtenu l'autorisation du roi, il s'empressa d'accepter. " Me voilà expédié, dit-il, je pars de Paris, et m'embarque sur le vaisseau de du Pont ".

II

PREMIER VOYAGE DE CHAMPLAIN EN CANADA, 1603.

Parti d'Honfleur, le 15 mars 1603, Champlain n'arriva que le 24 mai dans le havre de Tadoussac par suite d'une traversée assez orageuse. Sur son vaisseau se trouvaient deux sauvages que, dans un voyage précédent, M. de Pont-Gravé avait amenés en France, et qui avaient hâte de raconter dans leurs tribus ce qu'ils avaient vu au-delà du *grand lac.* Dès le lendemain, M. de Pont-Gravé et Champlain conduisirent ces deux sauvages à la cabane du grand sagamo Anadabijou, qui, avec quelques

bandes de Montagnais et d'Algonquins, cabanés à la pointe des Alouettes, attendait l'arrivée des Français.

Alors, dit Champlain " un des sauvages que nous avions ramenés commença à faire sa harangue de la bonne réception que leur avait faite le Roi, et le bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que sa dite Majesté leur voulait du bien, et désirait peupler leur terre, et faire la paix avec leurs ennemis, qui sont les Iroquois, ou leur envoyer des forces pour les vaincre. Il fut entendu avec un silence si grand qu'il ne peut se dire de plus.

" La harangue achevée, le grand sagamo, l'ayant attentivement ouïe, commença à prendre du petun, et à en donner à Pont-Gravé, à Champlain, et à quelques autres sagamos qui étaient auprès de lui. Ayant bien petuné, il fit sa harangue à tous." Il insista sur les grands avantages que leur apporteraient l'amitié et la protection du grand chef des Français. Puis il y eut un grand festin et des danses solennelles.

De ces harangues prononcées devant une assemblée de mille personnes, de la présentation du calumet, on peut sûrement tirer la preuve que les sauvages ainsi que les Français s'engageaient à une alliance offensive et défensive. Cette alliance était d'ailleurs regardée comme indispensable au succès de l'établissement projeté par M. de Chaste.

Avec quelques matelots, Champlain dans un bateau très léger, remonta le St-Laurent jusqu'au saut Saint-Louis, examinant les lieux les plus favorables pour une habitation. Il aurait voulu s'avancer jusqu'aux sources mêmes de la grande *rivière du Canada ;* mais le bateau, si léger qu'il fût, ne put franchir les bouillonnements impétueux du grand saut. " Tout ce que nous pûmes faire, dit Champlain, fut de remarquer les difficultés, tout le pays, et le long de la dite rivière, avec le rapport des sauvages de ce qui était dans les terres, des peuples, des lieux, et origine des principales rivières, notamment du grand fleuve St-Laurent."

De retour à Tadoussac, Champlain employa le temps qui restait jusqu'au départ des vaisseaux à visiter Gaspé et à relever une partie de la côte du nord depuis Moisie jusqu'au Saguenay.

Arrivé à Honfleur, au commencement de l'automne, il eut la douleur d'apprendre la mort de M. de Chaste dont les généreux desseins lui avaient fait concevoir de si belles espérances.

Il se rendit au plus tôt auprès d'Henri IV pour lui présenter son rapport sur ce voyage. Ce monarque lui promit de prendre l'affaire du Canada sous sa protection.

De 1604 à 1607, Champlain demeura en Acadie, où il avait conduit une petite expédition formée par M. de Monts. Pendant ces trois années, il donna de nouvelles preuves de ses capacités ; il fit la carte de tous les lieux les

plus remarquables qu'il avait visités : l'île de Sainte-Croix, le port Royal, le port aux Mines, l'entrée de la rivière Saint-Jean et du Kénébec, la baie de Saco, de Gloucester, etc., etc.

III

DEUXIÈME VOYAGE DE CHAMPLAIN EN CANADA, 1608.

Quoique M. de Monts eût subi de grandes pertes dans son expédition en Acadie, il conçut de nouveaux desseins dont il s'ouvrit à Champlain qui lui conseilla " de s'aller cette fois loger dans le grand fleuve St-Laurent où le commerce et le trafic pouvaient faire beaucoup mieux qu'en l'Acadie."

M. de Monts goûta fort la sagesse de ce conseil et ayant obtenu le privilège exclusif de la traite pour un an, il équipa deux vaisseaux, au printemps de 1608. L'un, amenant Pont-Gravé, " député pour les négociations avec les sauvages du pays, prit les devants pour aller à Tadoussac ; Champlain, que M. de Monts honora de sa lieutenance, partit après lui avec toutes les choses nécessaires à une habitation."

Champlain arriva à Québec le 3 juillet 1608, " où étant, dit-il, je cherchai le lieu propre pour notre habitation ; mais je n'en pus trouver de

plus commode, ni de mieux situé que la pointe de Québec, ainsi appelée des sauvages, laquelle était remplie de noyers."

Pendant qu'une partie des ouvriers abattent les arbres, scient le bois, creusent les fondations et les caves de l'habitation, les autres vont chercher à Tadoussac le reste des approvisionnements.

A ce moment Champlain faillit être assassiné par un nommé Jean Duval, dégoûté du travail et mécontent de la nourriture. Il avait entraîné dans son complot quatre autres ouvriers, et ils cherchaient l'occasion de l'exécuter quand un des conjurés, Antoine Natel, le fit connaître. Jean Duval jugé et condamné à mort par une espèce de jury, institué par Champlain, fut exécuté ; les autres envoyés en France pour y subir leur procès. " Depuis qu'ils furent hors, tout le reste se comporta sagement en son devoir."

Champlain choisit Québec pour y établir son habitation, d'abord parce que ce lieu n'était pas très éloigné de Tadoussac où s'arrêtaient au printemps les vaisseaux venant de France ; de plus, parce que Québec lui offrait une position unique pour s'y fortifier, et pouvant résister à n'importe quel coup de main. " Ce site, dit M. l'abbé Ferland, convenait admirablement au dessein de Champlain de créer et d'organiser une France nouvelle en Amérique. Placé à cent trente lieues de l'embouchure du Saint-Laurent, Québec possède un havre magnifique qui peut

contenir les flottes les plus nombreuses, et où les plus gros vaisseaux peuvent arriver facilement de la mer. A ses pieds coule le grand fleuve, qui fournit une large voie pour pénétrer jusqu'au centre de l'Amérique septentrionale. Sur ce point, le Saint-Laurent se rétrécit considérablement, n'ayant plus qu'un mille de large ; de sorte que les canons de la ville et de la citadelle peuvent foudroyer les vaisseaux qui tenteraient de franchir le passage. Québec est donc la clef de la vallée du grand fleuve, dont le cours est de près de huit cents lieues ; il est la sentinelle avancée de l'immense empire français que rêva Louis XIV, et qui devait se prolonger du détroit de Belle-Ile jusqu'au golfe du Mexique."

Au mois de juin 1609 les Montagnais auxquels se joignirent les Algonquins et les Hurons rappelèrent à Champlain la promesse que lui et M. de Pont-Gravé leur avaient faite de les aider contre leurs ennemis les Iroquois. Tant pour tenir cette promesse que pour continuer ses découvertes, Champlain avec vingt hommes, montés sur une chaloupe, suivit les sauvages alliés. Aider, en ce moment, ces sauvages dans leur guerre contre les Iroquois, c'était s'en faire des amis ; leur refuser assistance, c'eut été au contraire s'en faire des ennemis irréconciliables.

La petite troupe remonta la rivière des Iroquois, et s'avança assez loin dans le lac, depuis lors appelé lac Champlain.

Le 29 juillet au soir on se trouva en présence

des Iroquois. " La nuit se passa en danses et en chansons, avec une infinité d'injures de part et d'autre." Le jour venu, les alliés débarquèrent, en ayant soin de tenir les Français cachés pour mieux surprendre les Iroquois, qui, au nombre de deux cents, s'avançaient avec assurance, ayant trois de leurs chefs à leur tête. Les armes à feu dont disposaient les Français et dont les Iroquois ne connaissaient pas l'usage donnaient aux alliés une grande confiance. Champlain " leur promit de faire ce qui serait en sa puissance, et de leur montrer, dans le combat, tout son courage et sa bonne volonté." Et il tint parole ; dès que les deux armées furent à portée, Champlain s'avança jusqu'à trente pas des ennemis et d'un coup d'arquebuse tua deux des chefs et blessa grièvement un Iroquois. Ce résultat, si étonnant pour eux, les effraya grandement ; leur frayeur fut à son comble, quand un autre Français tira un coup d'arquebuse. Ils prirent la fuite dans le plus grand désordre, laissant une douzaine de prisonniers.

A l'automne, Champlain, ayant reçu de mauvaises nouvelles de M. de Monts, dont le privilège venait d'être révoqué, se décida à passer en France, en laissant pour commander à sa place à Québec " un honnête homme, appelé le capitaine Pierre Chavin, de Dieppe."

D'après le rapport de Champlain sur ses nouvelles découvertes et sur les bonnes dispositions des sauvages, M. de Monts, quoiqu'il ne réussît

pas à obtenir un nouveau privilège de traite, résolut de continuer l'habitation à Québec et de "parachever de découvrir dans le grand Saint-Laurent, suivant les promesses des Hurons, à la charge qu'on les assisterait dans leurs guerres." Champlain dut repartir ; et M. de Monts remit tout à sa discrétion.

IV

TROISIÈME VOYAGE DE CHAMPLAIN EN CANADA 1610.

Le 7 mars 1610, Champlain s'embarqua à Honfleur ; à son arrivée à Tadoussac il trouva les Montagnais qui l'attendaient avec impatience. Il les assura qu'il était toujours décidé à les assister contre les Iroquois s'ils tenaient leur promesse de " le mener découvrir les Trois-Rivières jusqu'à une grande mer dont ils lui avaient parlé pour revenir par le Saguenay à Tadoussac."

Peu après, Champlain se rend aux Trois-Rivières où l'attendaient les Montagnais, auxquels se joignit à la rivière de Sorel un parti d'Algonquins.

Là eut lieu une bataille sérieuse contre les Iroquois. Champlain fut blessé au cou par une flèche ; il n'en fit pas moins son devoir. Enfin,

grâce à la valeur des Français les Iroquois furent défaits, tous tués ou noyés, sauf quinze qui furent faits prisonniers.

Champlain, revenu à Québec, fit achever la palissade de l'habitation, puis, ayant appris la mort d'Henri IV, il se décida à repartir la même année pour la France.

Ce fut pendant ce séjour en France, vers le commencement de 1611, qu'il épousa Mlle Hélène Boullé, fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la chambre du roi. " Hélène Boullé n'avait que douze ans, et elle avait été élevée dans le calvinisme ; tandis que Champlain était parvenu à un âge mur, et se faisait gloire d'être catholique sincère. Cette union fut cependant heureuse." Il instruisit et convertit sa femme qui, à cause de sa jeunesse, resta à Paris et ne suivit son mari au Canada que dix ans après.

V

NOUVEAU VOYAGE DE CHAMPLAIN EN CANADA, 1611.

Le 1er mars 1611, Champlain et Pont-Gravé s'embarquèrent de nouveau pour le Canada, et, après une traversée de plus de deux mois, où le vaisseau courut les plus grands dangers par

suite de la brume et des banquises, ils arrivèrent le 13 mai à Tadoussac.

Champlain après s'être assuré du bon état où on se trouvait à Québec, se rendit de suite au Grand-Saut où, dès le 2 mai, devaient l'attendre les Algonquins ; ils n'y arrivèrent cependant que le 13 juin.

En les attendant, il s'occupa d'explorer plus en détail les environs du Grand-Sault pour y découvrir la place d'une habitation. " Je considérais fort particulièrement, dit-il, le pays ; mais en tout ce que je vis je ne trouvais pas de lieu plus propre qu'un petit endroit qui est jusques où les barques et les petites chaloupes peuvent monter aisément..... car plus haut que le dit lieu (qu'avons nommé la Place-Royale), y a quantité de petits rochers qui sont fort dangereux... Ayant donc reconnu fort particulièrement et trouvé ce lieu un des plus beaux qui fût en cette rivière, je fis aussitôt couper et défricher le bois de la dite Place-Royale, pour la rendre unie et prête à y bâtir. "

C'est à ce même endroit que débarqua M. de Maisonneuve, et c'est cette même Place-Royale qu'il choisit pour y fonder Montréal.

Les sauvages qui vinrent cette année à la traite montrèrent à Champlain une grande affection et une extrême confiance. Ils prouvèrent ainsi que sa conduite était celle qu'il fallait tenir pour s'attacher ces nations sauvages et les

amener graduellement à la connaissance de l'Evangile et de la civilisation.

Champlain retourna la même année en France.

En 1614, après des difficultés sans nombre et qui auraient lassé tout homme moins dévoué que Champlain à son œuvre, il réussit à former une puissante compagnie qui devait se composer de marchands de Saint-Malo, de Rouen et de la Rochelle.

Mais il ne s'occupait pas seulement d'assurer le progrès matériel de la Nouvelle-France ; il pensait aussi à tous ces pauvres et malheureux infidèles, n'ayant aucune notion de la foi. " Je jugeais à part moi, dit-il, que ce serait une grande faute, si je ne m'employais pas à leur procurer quelque moyen pour les faire venir à la connaissance de Dieu. "

D'après le conseil du sieur Houel, secrétaire du roi, " personnage très affectionné au service de Notre-Seigneur, Champlain demanda au provincial des récollets quelques-uns de ses religieux pour une si nécessaire et si glorieuse mission. De plus il obtint des cardinaux et évêques réunis à Paris, une somme de quinze cents livres pour l'achat des choses les plus nécessaires."

VI

NOUVEAU VOYAGE DE CHAMPLAIN EN CANADA, 1615, ARRIVÉE DES PREMIERS RÉCOLLETS.

Au printemps de 1615 Champlain mettait à la voile pour le Canada ; sur son vaisseau se trouvaient quatre récollets : le P. Denis Jamet, commissaire, le P. Jean Dolbeau, le P. Joseph le Caron, et le P. F. Pacifique du Plessis. On arriva à Tadoussac le 25 mai.

" Sitôt que ces bons pères furent à terre, dit le P. Sagard, ils rendirent grâces à Dieu de les avoir assistés et conduits si à propos au port de salut, et ayant donné un peu de répit à leur corps, fatigué des tourments et vapeurs de la mer, ils considèrent la contrée qu'ils trouvent d'abord fort stérile, sèche, déserte et pleine de montagnes et rochers avec une solitude si profonde qu'il leur semblait être au milieu du désert de l'Arabie pierreuse....."

" Le R. P. Dolbeau, après avoir séjourné un jour ou deux à Tadoussac, partit pour Québec dans la première barque qui se mit à la voile, et les autres pères cinq ou six jours après. Dès qu'ils arrivèrent au Cap de Tourmente et virent ces belles prairies émaillées en été de quantité de petites fleurettes, les bonnes terres de Québec et l'agréable contrée où est maintenant bâti

notre petit couvent, ils reprirent nouveau courage. "

La première occupation de Champlain et du P. Dolbeau en se trouvant à Québec fut de choisir l'emplacement de la première église du pays et du couvent des récollets. Un seul endroit fut jugé convenable ; l'anse du Cul-de-Sac, dans le voisinage du jardin de Champlain, endroit retiré et solitaire, comme il convient à la maison de Dieu.

Dans ce pays où tant de choses manquaient, le P. Dolbeau " avait recours à la patience de Jésus dans la crèche. Il dit la première messe le 25 juin, et les autres religieux ensuite, avec des contentements d'esprit qui ne se peuvent expliquer, les larmes de leur joie en découlaient des yeux, il leur était d'avis d'avoir trouvé le Paradis dans ce pays sauvage où ils espéraient attirer les anges à leur secours pour la conversion de ce pauvre peuple plus ignorant que méchant. " (R. P. Sagard).

En cette année 1615, Champlain va pouvoir explorer les pays de l'ouest et faire un commencement de colonie chez les Hurons ; mais ces deux choses il ne pourra les exécuter qu'avec le concours des tribus sauvages alliées.

Venues plus nombreuses que jamais pour la traite, elles représentèrent à Champlain qu'elles ne pourraient plus venir si loin et s'exposer aux embûches des Iroquois s'il ne leur donnait un secours efficace. " Sur quoi, dit Champlain,

le sieur Du Pont et moi avisâmes qu'il était très nécessaire de les assister, tant pour les obliger davantage à nous aimer, que pour moyenner la facilité de mes entreprises et découvertes qui ne se pouvaient faire en apparence que par leur moyen, et aussi que cela leur serait comme un acheminement et préparation pour venir au christianisme. "

En conséquence quelques Français, accompagnés du P. le Caron, partirent pour le pays des Hurons, situé au fond de la baie Georgienne, en suivant un chemin très long et très pénible : il fallait remonter l'Ottawa avec ses rapides, passer par le lac Nipissing, et suivre ensuite le cours de la rivière des Français.

Champlain rejoignit ses compagnons, et l'armée partit de Cuhiagué, le 1er septembre, dans la direction de la baie de Quinté. On arriva enfin, à une trentaine de lieues, après le lac Ontario, devant le fort où se tenaient les Iroquois.

Un premier assaut pendant lequel Champlain ne put se faire obéir des sauvages, ne donna pas de résultat. Le lendemain nouvel assaut qui manqua encore par l'indiscipline des sauvages. On fut obligé de se retirer ; Champlain avait reçu deux blessures à la jambe et au genou.

Il revint au printemps à Québec, fit agrandir l'habitation de plus d'un tiers, et augmenta les fortifications, puis profita des vaisseaux qui retournaient en France pour y revenir.

De 1616 à 1620, Champlain fit encore deux voyages en Canada, mais le manque de secours laissait toujours l'habitation dans le même état.

En France, il avait à lutter contre les craintes et le mauvais vouloir de sa compagnie. Quand il représentait aux marchands qui la composaient que si on n'augmentait pas et on ne fortifiait pas Québec, la traite leur serait enlevée, ceux-ci répondaient que les dépenses étaient déjà énormes, et que si le privilège leur était ôté, ils en seraient pour leurs frais. Enfin, en 1620, le duc de Montmorency, ayant été nommé vice-roi de la Nouvelle-France, en remplacement du prince de Condé, choisit Champlain pour son lieutenant, comme devant commander tant à Québec qu'en tous autres lieux de la Nouvelle-France.

VII

CHAMPLAIN, NOMMÉ LIEUTENANT DU DUC DE MONTMORENCY, VICE-ROI DE LA NOUVELLE-FRANCE, RETOURNE AU CANADA, 1620.

Le 8 mai 1620, Champlain quitta la France, amenant avec lui sa jeune femme et arriva à Québec le 11 juillet. Immédiatement, il " se rendit à la chapelle pour y rendre grâces à Dieu de l'avoir préservé lui et sa famille de tous les

périls d'un si long et si pénible voyage." Après la messe le lendemain, au sortir de la chapelle, il fut donné lecture des lettres de commission royale et de celle du vice-roi. " Chacun cria : *Vive le Roi*, on tira le canon et ainsi, dit Champlain, je pris possession de l'habitation et du pays au nom de mon dit seigneur le roi."

" Je trouvais, dit-il aussi, cette pauvre habitation si désolée et ruinée qu'elle me faisait pitié. Il y pleuvait de toutes parts ; l'air entrait par toutes les jointures du plancher ; le magasin s'en allait tomber, la cour si sale et orde, que tout cela semblait une pauvre maison abandonnée aux champs où les soldats auraient passé."

Grâce à son zèle et à ses soins tout y fut bientôt mis en bon ordre. Pour augmenter la sécurité de l'habitation, il établit un petit fort " en une situation très bonne, sur une montagne " qui commandait sur le travers du fleuve Saint-" Laurent, qui est un des lieux les plus étroits du " fleuve."

Pendant que Champlain donnait tous ses soins au bien-être et à la sécurité de l'habitation, M. de Montmorency, en France, pour mettre un terme à la mauvaise volonté de la compagnie des marchands, si préjudiciable aux progrès de la colonie, avait formé une autre compagnie. Les vaisseaux, arrivés au printemps de 1621, en apportèrent l'*avis* ainsi que la copie des nouvelles commissions destinées à Champlain pour le prévenir que le vice-roi, ayant re-

mis à M. de Caen la gestion de tout ce qui regardait la traite, il désirait qu'il ne fût fait aucune innovation avant l'arrivée de M. de Caen.

Celui-ci fut retardé et les commis de l'ancienne compagnie ne voulaient pas se dessaisir si Champlain ne leur montrait pas des ordres du roi. Il ne le pouvait pas encore. L'arrivée de Pont-Gravé et de plusieurs anciens commis augmenta la gravité de la position. Champlain put cependant la dominer, grâce au petit fort qu'il venait de faire construire, et dans lequel il plaça Dumais et son beau-frère avec seize hommes bien approvisionnés. " En cette façon, dit-il, nous pouvions parler à cheval."

Pour mettre un terme à tous ces désordres et à ces divisions et sauver ainsi la colonie, Champlain et les principaux Français " firent une assemblée générale en laquelle ils députèrent le R. P. Georges, récollet, vers Sa Majesté Très-Chrétienne pour lui en faire les très humbles remontrances, et négocier envers elle tout ce qu'il reconnaîtrait être expédient au bien et à l'avancement du Canada, s'en rapportant à sa prudence, à laquelle ils passèrent acte et procuration authentique pour lui valoir et servir en temps et lieu." (R. P. Sagard). La mission du R. P. Georges réussit ; il obtint les principales de ses demandes et le conseil d'état, par un arrêt de 1622, réunit les deux compagnies en une seule.

Malgré toutes ces préoccupations, Champlain

ne cessait de chercher à s'allier plus étroitement avec les Montagnais. Dans ce but, il conféra des faveurs et des grades à certains de leurs capitaines. Le premier qui obtint cet honneur fut le nommé Miristou.

D'importantes améliorations furent faites à Québec pendant l'année 1624 : ouverture d'un chemin conduisant du magasin au fort, construction d'une nouvelle habitation pour remplacer l'ancienne qui ne pouvait être réparée. La nouvelle habitation devait comprendre un corps de logis de cent huit pieds de long, avec deux ailes de soixante pieds, et quatre petites tours aux quatre angles. Devant l'habitation était un ravelin, sur lequel on disposa des pièces de canon, le tout entouré de fossés et ponts-levis.

Le 16 août, Champlain partait pour ramener sa femme en France, laissant M. de Caen à Québec, commandant à sa place. Dès son arrivée, il rendit compte au roi et à M. de Montmorency de ce qui s'était passé au Canada, depuis quatre ans.

Cette même année, le duc de Montmorency céda sa charge de vice-roi de la Nouvelle-France à son neveu Henri de Lévis, duc de Ventadour ; celui-ci continua Champlain dans sa charge de lieutenant.

Plein de zèle pour les intérêts de la colonie et l'avancement des missions, le nouveau vice-roi voulut garder toute cette année Champlain auprès de lui pour se faire exactement renseigner

sur les besoins et les ressources de la Nouvelle-France. M. de Lévis encouragea le projet qu'on venait de former d'envoyer des jésuites aider les récollets à évangéliser le Canada.

VIII

ARRIVÉE DES PREMIERS JÉSUITES EN CANADA, ET RETOUR DE CHAMPLAIN, 1625.

Champlain s'embarqua à Dieppe pour retourner à Québec, où il arriva le 15 juillet 1625. Il trouva tous les *hivernants* se portant bien, mais les constructions très peu avancées. Ce retard venait de ce que les ouvriers étaient employés " aux plus beaux et longs jours de l'année," à l'entretien du bétail, pour lequel il fallait aller faire du foin à près de dix lieues de Québec. Pour remédier à cet inconvénient, Champlain établit auprès du Petit-Cap une habitation de deux logis et une étable, et alors le soin des bestiaux ne demandait plus que quelques personnes.

Il fit agrandir ensuite le fort pour pouvoir " y retirer dans un cas donné tous les habitants " de la place." Il s'occupa après des réparations urgentes à l'habitation et au magasin.

Cette même année, arrivèrent à Québec les cinq premiers pères jésuites qui venaient ap-

porter leur assistance aux récollets. Les premiers temps de leur séjour, ils l'employèrent, suivant la *relation* de 1626, " à nous reconnaître un peu dans le pays, et à chercher quelque lieu propre pour y établir notre demeure, afin de témoigner aux RR. PP. récollets que nous désirons les délivrer au plus tôt de l'incommodité que nous leur apportons. Après avoir bien considéré tous les endroits, et après avoir pris langue des Français et principalement des récollets, le 1er jour de septembre, nous plantâmes la sainte croix au lieu que nous avions choisi avec toute la solennité possible. Les révérends pères récollets y assistèrent avec tous les Français."

L'hiver de 1626-27 fut très long, et il y mourut le premier français, Louis Hébert, des suites d'une chute.

Vers la fin de juin 1628, les vaisseaux n'étaient point encore arrivés de France, et les provisions commençaient à manquer à Québec. De plus aucune barque n'y avait été laissée et il ne s'y trouvait également ni matelots, ni mariniers.

Québec était dans ce triste état lorsqu'une flotte anglaise, conduite par trois huguenots français, David, Louis et Thomas Kertk, qui avaient quitté la France pour se mettre au service de l'Angleterre, vint aggraver la situation.

Dès qu'on apprit à Québec que les Anglais avaient détruit la petite habitation du cap Tour-

mente, Champlain fit réparer les retranchements de l'habitation et entourer le fort de barricades ; il disposa ensuite sa petite garnison aux endroits les plus menacés.

Le lendemain, 10 juillet, on aperçut dans la rade une chaloupe dont les matelots apportaient à Champlain une lettre de David Kertk, l'invitant à rendre la place. Cette lettre, ayant été lue par Champlain devant les principaux habitants, on décida que si l'Anglais " avait envie de nous voir de plus près, il devait cheminer et non menacer de si loin." Les Kertk, qui croyaient Québec en meilleur état de résister, jugèrent prudent de ne pas aller plus loin ; ils se retirèrent après avoir brûlé ou pris toutes les barques restées à Tadoussac.

Si les vaisseaux de la nouvelle compagnie des *Cent-Associés* eussent pu arriver à Québec, y apportant toutes les ressources dont le pays avait tant besoin, le Canada était sauvé. Malheureusement le commandant, M. de Roquemont, ne sut pas éviter les Anglais ; il remonta le fleuve et attaqué par des forces supérieures, il fut défait, perdant tous ses approvisionnements.

Par cette défaite Québec était menacé d'une grande famine, car on ne devait pas avoir de secours avant dix mois. Malgré les funestes appréhensions qui le torturaient, Champlain ne fut pas au-dessous de sa tâche. Il exhorta ses compagnons à la patience et au courage ; prê-

chant d'exemple, il se soumit comme tout le monde au plus dur. Le peu de grains récoltés par les récollets, les jésuites et la famille Hébert, joint à la pêche et à la chasse, empêchèrent les habitants de mourir de faim pendant l'hiver.

IX

REDDITION DE QUÉBEC AUX ANGLAIS, 20 JUILLET 1629

Les Kertk revinrent l'année suivante (1629) et après avoir, cette fois, pris de meilleurs renseignements, ils connurent promptement le mauvais état dans lequel se trouvait Québec. Ayant avec eux six vaisseaux et deux pinasses, ils se trouvaient assez forts et voulaient en finir.

Le 19 juillet, pendant que la plupart des habitants de Québec étaient qui à la pêche, qui à chercher des racines, parut sur le fleuve une chaloupe ennemie, portant pavillon blanc. Après que Champlain eut fait arborer sur le fort un drapeau de même couleur, la chaloupe aborda et un Anglais présenta à Champlain une lettre des frères Louis et Thomas Kertk dans laquelle ils disaient : " Sachant très bien les nécessités extrêmes de toutes choses auxquelles vous êtes, que vous ayez à nous remettre le fort et l'habi-

tation, vous assurant toutes sortes de courtoisie pour vous et pour les vôtres, comme d'une composition honnête et raisonnable, telle que vous saurez désirer." (P. Sagard).

Champlain répondit à cette lettre que l'état d'abandon où il se trouvait, faute d'avoir pu être secouru, ne lui permettait pas de résister comme l'année précédente ; il ajoutait : " cependant, il vous plaira de ne faire approcher vos vaisseaux à la portée du canon, n'y entreprendre de mettre pied à terre que tout ne soit résolu entre nous, qui sera demain." (P. Sagard).

Champlain " se retira au fort, où il dressa les articles de la capitulation," dont voici le résumé : on donnerait aux Français un vaisseau pour repasser en France ; les officiers au service de la compagnie pourraient emporter leurs armes, leurs habits et leurs pelleteries ; aux soldats on accordait leurs habits avec une robe de castor ; aux religieux leurs habits et leurs livres. Ces conditions furent approuvées par l'amiral David Kertk qui se trouvait à Tadoussac.

Sur la demande de Champlain quelques soldats furent chargés d'empêcher qu'on ne ravageât rien dans la chapelle, chez les récollets, chez les jésuites, chez la veuve Hébert et en quelques autres lieux.

Le 20 juillet, le capitaine Louis descendit à terre avec cent cinquante hommes et prit possession du fort et de l'habitation.

" Le dimanche matin, 22 juillet, les Anglais

posèrent les armes d'Angleterre à l'habitation et au fort, avec le plus de solennité possible, ayant au préalable ôté celles de France. Après midi, le sieur de Champlain, les RR. PP. jésuites et tous les Français de Québec furent commandés de s'embarquer pour Tadoussac dans les trois vaisseaux." (P. Sagard).

Comme le vaisseau, commandé par Thomas Kertk, sur lequel se trouvaient Champlain et les autres Français, se rendait à Tadoussac, on rencontra le navire commandé par Emeric de Caen, qui, par suite du mauvais temps, n'avait pu arriver assez tôt pour sauver Québec. Le capitaine anglais, voulant en venir à l'abordage, fit descendre à fond de cale Champlain et les Français. L'abordage eut lieu ; pendant un certain temps, Emeric de Caen eut l'avantage ; les soldats de Kertk étaient foudroyés. Cependant le commandant français, voyant approcher les deux pataches anglaises, jugea qu'il ne pouvait résister plus longtemps et cria : Quartier ! quartier ! Thomas Kertk ne se fit pas prier pour l'accorder.

Emeric de Caen ayant su que Champlain se trouvait à bord du vaisseau demanda à lui parler. Ayant fait monter Champlain sur le pont, Thomas Kertk lui dit : " Assurez-vous que si on tire du vaisseau vous mourrez. Dites-leur qu'ils se rendent ; je leur ferai pareil traitement qu'à votre personne ; autrement ils ne peuvent éviter leur ruine, si les deux pataches arrivent plus tôt

que la composition ne soit faite."—Champlain répondit : " Il vous est facile de me faire mourir en l'état que je suis. Vous n'y aurez pas d'honneur en dérogeant à votre promesse et à celle de votre frère. Je ne puis commander à ces personnes-là, et ne peux empêcher qu'elles ne fassent leur devoir."

Une composition équitable fut conclue, heureusement pour M. de Caen, car les deux pataches anglaises arrivèrent bientôt après.

La flotte anglaise quitta la rade de Tadoussac au mois de septembre, amenant Champlain, Pont-Gravé,les employés de la traite,les récollets, les jésuites et tous ceux qui n'avaient point de famille au Canada.

En arrivant à Plymouth, la flotte apprit que la paix avait été conclue avec l'Angleterre et la France avant la prise de Québec. Champlain se rendit immédiatement à Londres auprès de l'ambassadeur français, et il en repartit dès que cet ambassadeur lui eut assuré que le roi d'Angleterre consentirait à rendre le fort et l'habitation de Québec.

Les difficultés ne furent cependant réglées que par le traité de Saint-Germain-en-Laye, 29 mars 1632.

X

RETOUR DE CHAMPLAIN EN CANADA, 1633.

La compagnie des Cent-Associés allait prendre la direction de toute la colonie ; elle ne crut pouvoir choisir une personne plus capable de la gouverner que Champlain. Sur sa présentation, le cardinal de Richelieu le nomma, en date du 1er mars 1633, son lieutenant " en toute l'étendue du fleuve Saint-Laurent et autres."

Le 23 mars 1633, Champlain à la tête de trois vaisseaux bien équipés : le *Saint-Pierre*, le *Saint-Jean* et le *Don-de-Dieu* quittait Dieppe. Il amenait avec lui deux cents personnes : marins ou colons, et les pères jésuites Ennemond Massé et Jean de Brébeuf. Une violente tempête ne permit à Champlain d'arriver à Québec que le 23 mai.

Ce fut une grande joie pour tous les habitants que le retour de cet homme d'une sagesse et d'une expérience si consommées, de ce chef d'un dévouement et d'une bravoure incontestables. Aussi le P. Lejeune, jésuite qui était retourné l'année précédente en Canada, dit-il dans la *Relation* de 1638 : " Ce jour nous a été l'un des bons jours de l'année, nous sommes entrés dans de fortes espérances qu'enfin, après tant de bourrasques, Dieu voulait regarder nos

pauvres sauvages de l'œil de sa bonté et de sa miséricorde."

Le premier soin de Champlain, après avoir pris possession de son gouvernement, fut d'empêcher des Algonquins qui, montés sur dix-huit canots, venaient d'arriver à Québec, d'aller trouver les Anglais à Tadoussac. Par ses conseils, par ses sages et fermes explications, il y réussit, et le chef Algonquin lui promit d'empêcher ses hommes de s'y rendre.

L'année suivante, Champlain fit bâtir le fort Richelieu qui, par sa position, commandait l'un des chenaux du Saint-Laurent, tant pour empêcher les Sauvages d'en haut de descendre trouver les Anglais, que pour servir de magasin aux objets nécessaires à la traite. Enfin, en 1634, il entreprit la fondation d'une nouvelle habitation et d'un nouveau fort aux Trois-Rivières, lieu où les missionnaires devaient faire un grand bien ; dès que l'habitation fut en état, les PP. Legendre et Buteux furent s'y installer.

XI

DERNIERS MOMENTS ET MORT DE CHAMPLAIN, 1635.

" Le 25 décembre 1635, jour de Notre-Sauveur, disent les *Relations* de 1635, M. de Champlain, notre gouverneur, prit une nouvelle connais-

sance au Ciel." Il mourut ce jour-là, aimé et respecté de tous ; et sa mort causa un deuil universel dans cette colonie à laquelle il s'était dévoué corps et âme.

" Sa mort, ajoutent les mêmes *Relations*, a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France."

Viennent ensuite des détails fort édifiants sur les derniers moments de Champlain : " A sa mort, il perfectionna ses vertus, avec des sentiments de piété si grands qu'il nous étonna tous. Que ses yeux jetèrent de larmes ! que ses affections pour le service de Dieu s'échauffèrent, quel amour n'avait-il pour les familles d'ici ! Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu : il avait préparé de longue main une confession générale de toute sa vie qu'il fit avec une grande douleur au P. Lallemant. Le père le secourut dans toute sa maladie qui fut de deux mois et demi, ne l'abandonnant point jusques à la mort. On lui fit un convoi fort honorable, tant de la part du peuple que des soldats, des capitaines, et des gens d'Eglise. Le P. Lallemant officia, et on me pria (P. Lejeune) de faire l'oraison funèbre où je ne manquais pas de sujet. Ceux qu'il a laissés après lui ont occasion de se louer, que, s'il est mort hors de France, son nom n'en sera pas moins glorieux à la postérité."

Tout en donnant ses soins les plus assidus au

bien-être matériel et au progrès de la colonie, Champlain ne négligeait nullement l'honneur du culte et l'intérêt des missions. Grande était sa piété.

Il prit une part active à l'arrivée en Canada des récollets et des pères jésuites pour lesquels il fut toujours "fort affectionné" et parmi lesquels il prit, en 1626, le P. Chs Lallemant "pour directeur de sa conscience." Il allait très fréquemment entendre la messe chez les pères, et le dernier jour de la fête de saint Ignace, nous le voyons avec les capitaines de vaisseaux, alors à Québec, aller gagner les indulgences dans la petite chapelle des jésuites. Il s'employa activement à décider les Hurons à emmener chez eux quelques-uns des pères qui avaient commencé leur instruction.

Pour accomplir un vœu qu'il avait fait depuis la prise de Québec, Champlain fit élever, tout près de l'esplanade du fort, à l'endroit où est aujourd'hui le maître-autel de Notre-Dame, une chapelle, sous le vocable de *Notre-Dame-de-Recouvrance.*

Sa piété était édifiante, et la vie comme il l'avait réglée dans le fort, était pour tous l'exemple le plus salutaire. "M. de Champlain, disent les *Relations* de 1634, faisait faire lecture à sa table, le matin, de quelque bon historien, et le soir, de la vie des saints ; le soir se fait l'examen de conscience en sa chambre, et les prières ensuite qui se récitent à genoux. Il fait

sonner la salutation angélique au commencement, au milieu et à la fin du jour, suivant la coutume de l'Eglise."

Samuel de Champlain fut enterré à Québec, " dans un sépulchre particulier, érigé exprès pour honorer la mémoire de ce signalé personnage qui a tant obligé la Nouvelle-France."

73

Le R. P. Jean de Brebeuf, Jesuite

son martyre avec le R. P. Gabriel Lalemant, en 1649

1593–1649

I

ASPIRATIONS DU P. DE BRÉBEUF POUR LE MARTYRE.

Un rare et vif intérêt s'attache à la destinée du P. Jean de Brébeuf, tant par ses qualités d'apôtre, sa sainteté éminente que par son cruel martyre, en 1649, pendant qu'il travaillait dans la vigne du Seigneur.

Le martyre était son désir le plus ardent ; mourir pour la gloire de Jésus-Christ était le sentiment qui dominait son âme. Il s'offrit à

Dieu en holocauste, en victime consacrée à la mort, par un vœu qu'il conçut en ces termes plus de douze ans avant sa mort :

" Mon Dieu et mon Seigneur Jésus, que pourrai-je vous rendre pour tous les biens que vous m'avez prévenus ? Je prendrai de votre main le calice de vos souffrances et j'invoquerai votre nom. Je fais donc vœu en la présence de votre Père éternel, et du Saint-Esprit, en la présence de votre mère très sacrée, et de son chaste époux saint Joseph, devant les Anges, les Apôtres et les Martyrs, et mes bienheureux pères St Ignace et St François-Xavier : oui, mon Sauveur Jésus, je vous fais vœu de ne jamais manquer de mon côté à la grâce du martyre, si par votre infinie miséricorde vous me la présentez quelque jour, à moi votre indigne serviteur. Je m'y oblige en telle façon que je prétends que, tout le reste de ma vie, ce ne soit plus une chose licite, qui demeure en ma liberté de fuir des occasions de mourir et de répandre mon sang pour vous..... Et quand j'aurai reçu le coup de la mort, je m'oblige à l'accepter de votre main avec tout l'agrément et la joie de mon cœur. Et partant, mon aimable Jésus, je vous offre dès aujourd'hui, dans les sentiments de joie, que j'en ai, et mon sang et mon corps, et ma vie ; afin que je ne meure que pour vous, si vous me faites cette grâce, puisque vous avez bien daigné mourir pour moi. Faites que je vive en telle façon, qu'enfin vous m'octroyiez

cette faveur de mourir si heureusement. Ainsi, mon Dieu et mon Sauveur, je prendrai de votre main le calice de vos souffrances, et j'invoquerai votre nom, JÉSUS, JÉSUS, JÉSUS."

Jamais victime ne fit avec plus de joie le sacrifice de sa vie ; jamais martyr ne demanda plus ardemment à Dieu de verser tout son sang pour la gloire de son nom !

Dieu exauça le vœu du P. de Brébeuf, et lui donna le courage de supporter avec un héroïsme surhumain les tortures du martyre le plus cruel, ainsi qu'on le verra, quand nous aurons raconté ses travaux depuis son arrivée en Canada jusqu'à sa mort.

II

ARRIVÉE DU P. DE BRÉBEUF EN CANADA.

Jean de Brébeuf, d'une famille noble du diocèse de Bayeux, Normandie, naquit le 25 mars 1593, et entra dans la compagnie de Jésus le 5 octobre 1617. Il fut du nombre des cinq premiers missionnaires jésuites qui vinrent avec Champlain en Canada, et qui en 1625 firent construire la première résidence des pères jésuites sur la terre canadienne, près Québec.

Tout l'hiver de 1626, d'octobre au mois de mars, le P. de Brébeuf le passa chez les sauvages, à vingt-cinq lieues de Québec pour ap-

prendre leur langue. Peu après son retour à Québec, le supérieur reconnaissant " les talents que Dieu lui avait départis," l'envoya chez les Hurons à 300 lieues de Québec. Il n'y arriva pas sans peine, car les sauvages voulurent plusieurs fois le faire débarquer du canot où il avait pris place sous prétexte qu'il était trop chargé. A force de présents, il triompha de ce mauvais vouloir, et Dieu l'emporta sur le diable."

Le révérend père commençait à connaître assez la langue des Hurons pour se faire comprendre lorsque l'arrivée des Anglais, en 1632, le contraignit à quitter ces pauvres sauvages sur lesquels il exerçait déjà une salutaire influence : " Ecoute, lui dirent-ils, tu nous as dit que tu avais un Père au Ciel qui avait tout fait et que celui qui ne lui obéissait pas était jeté dans les feux. Nous t'avons demandé d'être instruits, et tu t'en vas, que ferons-nous ? " Un capitaine l'aborde par ces paroles : " *Echom*, je ne suis pas baptisé, et tu t'en vas, mon âme sera donc perdue ? Que ferai-je à cela ? Tu dis que tu reviendras ; va-t-en donc, et prends courage, reviens avant que je meure." Tels étaient les indices d'une heureuse et abondante moisson, récompense des travaux du dévoué apôtre.

Mais Dieu qui avait réservé ce champ fertile à l'activité et à la charité du père de Brébeuf ne le tint pas longtemps éloigné du Canada.

Le 22 mai 1633, il arrivait de nouveau à Québec sur un vaisseau qui portait aussi M. de Champlain. A son entrée dans la résidence des jésuites, le père fut reçu avec des transports de joie par ses confrères et par quelques sauvages qui se trouvaient avec eux.

Le P. de Brébeuf avait hâte de reprendre ses travaux apostoliques qui lui avaient déjà donné tant de promesses et de se retrouver parmi les Hurons. Aussi, au mois de juillet 1634, s'embarqua-t-il avec le P. Daniel pour se rendre aux Trois-Rivières, à trente lieues de Québec, afin d'y attendre les Hurons qui y descendaient pour la traite. Ils y vinrent cette année bien moins nombreux que les années précédentes, par suite d'une grande défaite qu'ils avaient essuyée dans une rencontre avec les Iroquois. Ce ne fut qu'après des pourparlers réitérés, et avec de grandes difficultés, que les Hurons voulurent recevoir dans leurs canots les pères de Brébeuf, Daniel et un de leurs hommes. Le voyage fut très pénible, rempli de privations et de dangers, mais enfin les voyageurs arrivèrent au pays des Hurons le 5 août, au village de Toanché où le P. de Brébeuf était déjà connu. Mais, comme le dit le révérend père lui-même, il paraît que les Hurons avaient oublié l'aide qu'il leur avait donnée dans leurs maladies et les belles promesses qu'ils lui avaient faites lors de son départ, car, après l'avoir débarqué avec quelques ornements d'église, ils l'abandonnèrent tout

seul sans vivres et sans cabane, et s'enfuirent vers leurs villages, éloignés de plus de sept lieues. Le père eut beau prier ces sauvages de l'accompagner au village, ou de rester à garder les paquets pendant qu'il irait à la découverte, ils furent sourds à ses prières.

Après avoir remercié Dieu des grâces et des faveurs reçues pendant le voyage, et imploré sa protection dans ce nouveau péril, le P. de Brébeuf, prenant avec lui ce qu'il avait de plus précieux, se mit à la recherche du village qu'il rencontra à trois quarts de lieue. Dans le trajet il vit " avec attendrissement et ressentiment le lieu où il avait habité et célébré le saint sacrifice trois ans durant, converti en un beau champ." Le père arriva enfin au village. Dès qu'il fut aperçu et reconnu, on cria : " Voilà *Echom* revenu ", tout le monde sortit pour le saluer, et on lui disait : " Quoi, Echom, mon neveu, mon frère, mon cousin, es-tu donc revenu." Après avoir pris son logement chez un Huron, *Aouandoïè*, le père accompagné de jeunes volontaires, fut chercher ses bagages. Il demeura dans ce logis avec le P. Daniel et un de leurs hommes pendant un mois, attendant que leur cabane fut prête. " Ces cabanes, dit le P. de Brébeuf, ne sont ni des Louvres, ni des palais, ni rien de semblable aux riches bâtiments de notre France, non pas même aux plus petites chaumines ; c'est néanmoins quelque chose de meilleur et de plus commode que les taudis des

Montagnais. Je ne vous saurais mieux exprimer la façon des demeures Huronnes, que de les comparer à des berceaux ou tonnelles de jardin, dont au lieu de branches et de verdure, quelques-unes sont couvertes d'écorce de cèdre, quelques autres de grosses écorces de fresne, d'orme et de sapin, et quoique celles de cèdre soient les meilleures suivant l'avis et l'usage le plus commun, il y a néanmoins cette incommodité qu'elles sont quasi aussi susceptibles du feu que des allumettes, d'où procède l'embrasement de bourgades entières..... Il y a de ces cabanes de diverses grandeurs. La largeur ordinaire est de quatre brasses et la hauteur est presque pareille. Il n'y a pas de divers étages ; il ne se voit ici ni cave, ni chambre, ni grenier. On n'y voit d'autre fenêtre ou cheminée, qu'un méchant trou au haut de la cabane, qu'on y laisse à dessein pour chasser la fumée."

III

DÉTAILS SUR LES HURONS DONNÉS PAR LE PÈRE DE BRÉBEUF.

Le Rév. père donne dans sa *Relation* des détails intéressants sur le pays, les mœurs, les coutumes des Hurons, et sur les dispositions qu'ils ont envers la Foi.

" Le pays des Hurons n'est pas grand, sa plus longue étendue se peut traverser en trois ou quatre jours ; l'assiette en est belle, la plupart toute en plaine. Il est environné et entrecoupé d'une quantité de très beaux lacs ou plutôt mers ; d'où vient que celui qui est au nord est appelé mer douce. Son sol est tout sablonneux, quoique non également. Cependant il produit quantité de très bon blé d'Inde, et on peut dire que c'est le grenier de la plupart des Algonquins. Il y a vingt bourgades, où se parle la même langue. Cette langue est commune à douze autres nations, toutes sédentaires et nombreuses. Les Hurons sont amis de tous ces peuples excepté de ceux que nous désignons sous le nom d'Iroquois.

" Il est si clair et si évident, qu'il y a une divinité qui a fait le ciel et la terre, que nos Hurons ne la peuvent entièrement méconnaître. Et quoique ils aient l'esprit très obscurci des ténèbres d'une longue ignorance, de leurs vices et péchés, ils en voient pourtant quelque chose. Mais ils se méprennent lourdement et, ayant la connaissance de Dieu, ils ne lui rendent pas l'honneur, ni l'amour, ni le service qu'il convient ; car ils n'ont ni temples, ni prêtres, ni fêtes, ni aucunes cérémonies.

" Ils disent qu'une certaine femme, nommée *Eataentsic*, est celle qui a fait la terre et les hommes. Ils lui donnent pour adjoint un certain *Iouskeha*, qu'ils disent être son fils avec le-

quel elle gouverne le monde ; ce *Iouskeha* a soin des choses qui concernent la vie, et par conséquent, ils disent qu'il est bon ; *Eataentsic* a soin des âmes, et parcequ'ils croient qu'elle fait mourir les hommes, ils disent qu'elle est méchante. Et ce sont parmi eux des mystères si cachés, qu'il n'y a que les vieillards qui en puissent parler avec crédit et autorité. Quelques-uns me disent que la maison de ces deux divinités est au bout du monde vers l'Orient ; or chez eux le monde ne passe pas leur pays, c'est-à-dire l'Amérique.

" Ce dieu et cette déesse vivent comme eux, mais sans souffrir de disette ; ils font des festins comme eux, sont lascifs aussi bien qu'eux ; bref tous se les figurent comme ils sont eux-mêmes. Et encore qu'ils les fassent hommes et corporels, ils semblent néanmoins leur attribuer une certaine immensité en tous lieux. Ils disent que cette *Eataentsic* est tombée du ciel, où il y a des habitants comme ici, et que quand elle tomba, elle était enceinte. Que si vous leur demandez qui a fait le ciel et ses habitants, leur seule réponse est qu'ils n'en savent rien. Et quand nous leur prêchons un Dieu créateur du ciel et de la terre et de toutes choses ; de même quand nous leur parlons d'un enfer et d'un paradis et du reste de nos mystères, les opiniâtres répondent que cela est bon pour notre pays et non pour le leur ; que chaque pays a ses façons de faire. Je trouve dans leur mariage deux

choses qui me plaisent fort : l'une qu'ils n'ont qu'une femme, l'autre qu'ils ne se marient point à leurs parents en ligne directe ou collatérale. Il y a d'ailleurs assez à y reprendre, quand ce ne serait que le fréquent changement que les hommes font de leurs femmes et les femmes de leurs maris. Ils croient à l'immortalité de l'âme, qu'ils croient être corporelle. Toute la plus grande partie de leur religion consiste en ce point. Ce ne sont d'ailleurs que superstitions, que nous espérons avec la grâce de Dieu changer en vraie religion, et comme dépouilles enlevées à l'ennemi les consacrer à l'honneur de Notre-Seigneur, et en profiter pour leur soulagement particulier. Ils n'épargnent rien, même les plus avares, pour soulager les âmes des défunts. Nous en avons vu quelques-uns dénués de toutes leurs commodités parce que, plusieurs de leurs amis étant morts, ils en avaient fait largesse à leurs âmes. Au surplus les chiens, les cerfs, les poissons et autres ont des âmes immortelles et raisonnables, à leur dire. Ils ne font mention ni de peine, ni de récompense dans le lieu où sont les âmes après la mort ; aussi ne mettent-ils pas de distinction entre les bons et les mauvais, entre les vertueux et les vicieux, et ils honorent également la sépulture des uns et des autres. Ils ont une infinité de superstitions : leurs festins, leurs médecines, leurs pêches, leurs chasses, leurs guerres, bref quasi

toute leur vie roule sur ce point ; les songes surtout ont ici un grand crédit.

" Quant à ce qui concerne les mœurs, les Hurons sont lascifs, quoique, en deux chefs, moins que les chrétiens qui rougiront un jour devant eux. Vous n'y verrez point de baisers ni de caresses déshonnêtes. Ils sont gourmands jusqu'à rendre gorge ; mais ils supportent la faim beaucoup mieux que nous, pouvant, après deux jours de jeûne, ramer, porter, rire, se réjouir comme s'ils avaient bien dîné. Ils sont fort fainéants, menteurs, larrons, demandeurs importuns. On voit reluire parmi eux d'assez belles vertus morales : en premier lieu un grand amour et union qu'ils sont soigneux de cultiver par le mariage, par des présents, par des festins, par de fréquentes visites. L'hospitalité envers les étrangers est remarquable : ils leur présentent dans les festins ce qu'ils ont préparé de meilleur. Ils ne refusent jamais leur porte à un étranger ; ils ne lui donnent jamais son congé, et quand il le prend de lui-même, il en est quitte pour un simple grand merci.

" Que dirai-je de leur étrange patience dans la pauvreté, disette et maladies ? Nous avons vu cette année les villages entiers sur la litière, nourris d'un peu de sagamité insipide, et cependant pas un mot pour se plaindre, pas un mouvement d'impatience. Nos sauvages entendent parler de la mort sans se troubler, sans pâlir, sans blémir. "

Ces bonnes dispositions et ces qualités des Hurons faisaient concevoir au P. de Brébeuf les meilleures espérances. C'est sur elles qu'il comptait, avec la grâce de Dieu, pour bâtir l'édifice de la religion chrétienne parmi eux.

IV

MOYENS EMPLOYÉS PAR LES PÈRES POUR CONVERTIR LES SAUVAGES.

Pour arriver à convertir ces peuplades le P. de Brébeuf et ses compagnons les PP. Davost et Daniel se mirent d'abord à l'étude de leur langue qui, à cause de la diversité de ses mots composés, est presque infinie. Le P. de Brébeuf comprenait à peu près tout ce que disaient les sauvages et pouvait se faire entendre d'eux, même dans l'explication de nos plus ineffables mystères. Après l'étude de la langue, ils se mirent à visiter, à soigner et à instruire les malades, et dans ces pieux exercices ils eurent la consolation de conquérir des âmes au Seigneur jusqu'au nombre de treize, à qui fut donné le baptême. Beaucoup d'autres furent instruits et demandèrent le baptême avec instance, mais comme ils n'étaient pas en danger, le père préféra que leur instruction fût plus complète.

Le P. de Brébeuf profita de l'hiver qui ren-

dait les sauvages sédentaires pour commencer ses prédications, et faire bien comprendre aux Hurons que lui et ses compagnons étaient venus dans leur pays, non pour y faire un gain en trafiquant des pelleteries, mais pour leur annoncer le vrai Dieu et son fils Jésus-Christ, sauveur universel des âmes.

Ces prédications ou catéchismes, pendant lesquels le rév. père se servait " du surplis et du bonnet carré, pour donner plus de majesté," avaient lieu dans la cabane des pères. En commençant, on chantait le *Pater noster*, traduit en vers hurons par le P. Daniel, puis le P. de Brébeuf, après avoir fait faire le signe de la croix à tous les assistants, récapitulait ce qu'il avait expliqué à la dernière assemblée et expliquait quelque chose de nouveau. Le père s'appliquait à faire comprendre aux Hurons cette vérité mémorable que les âmes immortelles vont toutes après la mort en paradis ou en enfer. Les pères furent puissamment aidés dans les bons résultats qu'ils obtinrent dans cette région, d'abord par la bonne santé que Dieu leur conserva au milieu de la contagion qui décimait les sauvages ; car les Hurons pensèrent que s'ils croyaient en Dieu comme les pères ils ne mourraient pas en si grand nombre ; et en second lieu par l'assistance et les soins qu'ils prodiguèrent aux malades.

Plus tard le père de Brébeuf fut appelé à une entreprise des plus importantes et des plus dif-

ficiles : s'établir dans le bourg de Teanaustayaé, le plus considérable du pays et le gagner à Dieu. Appuyé sur la divine Providence, le père réussit dans cette entreprise et obtint qu'on recevrait les jésuites dans le bourg et qu'on leur donnerait une cabane. A sa grande joie la sainte messe y fut célébrée le 25 juin 1639 ; cette résidence fut placée sous le vocable de St Joseph.

Dans ce bourg, le P. de Brébeuf déploya toutes ses qualités d'apôtre pour cultiver cette nouvelle vigne du Seigneur. Avec l'aide du P. Chatelain, il prit soin aussi des bourgs St-Michel et St-Ignace. La moisson fut abondante : le nombre des sauvages baptisés dans le seul bourg St-Joseph s'étant élevé à plus de deux cent soixante-douze dans l'année 1640. Mais pour gagner ces âmes et secourir ces pauvres sauvages dans leur misère, le P. de Brébeuf se livrait à tout son zèle, à toute sa charité. Il leur prodiguait les secours spirituels et corporels jusqu'à s'ôter souvent le pain de la bouche, et se faisait tellement tout à tous que, malgré leur barbarie, ils étaient forcés de reconnaître que sa bonté et sa charité étaient surhumaines.

V

LE P. DE BRÉBEUF DESCEND À QUÉBEC

En 1641, le P. de Brébeuf se rendit à Québec ; il y fut conduit par des sauvages, en partie chrétiens, en partie catéchumènes, et y baptisa un

Huron, homme important dans sa tribu. Ce catéchumène aspirait après le baptême qu'on retardait pour l'éprouver davantage. Il avait toujours été hospitalier et bon pour les jésuites, même au temps où ils étaient le plus persécutés, quand on les bannissait de partout et que les portes des cabanes et l'entrée des bourgades leur étaient fermées. Ce baptême eut lieu à la résidence de St-Joseph, près Québec, au milieu d'un grand concours de fidèles accourus tout joyeux pour voir un sauvage, d'un pays éloigné de 300 lieues, venir se présenter au baptême dans une église de nouveaux chrétiens.

Le P. de Brébeuf passa l'année 1642 à la résidence de St-Joseph dont il était supérieur ; il s'y occupa entièrement des affaires de la mission qui le retenaient à Québec. Après avoir été pendant une partie de l'année 1644 employé aux Trois-Rivières et y avoir commencé un séminaire pour les Hurons, le P. de Brébeuf remonta la même année au pays des Hurons ; c'était là que le zélé apôtre allait voir ses désirs ardents accomplis et allait recevoir cette couronne du martyre après laquelle il aspirait avec tant d'ardeur.

Et le P. de Brébeuf fut bien réellement un martyr, parce que volontairement et pour l'amour de Dieu, il s'exposa à la mort la plus cruelle, mais surtout parce que la haine de la foi et le mépris du nom de Dieu ont été les motifs les plus puissants qui ont agi sur l'esprit des

Iroquois pour exercer sur le père les cruautés les plus raffinées.

VI

MARTYRE DES PÈRES DE BRÉBEUF ET LALEMANT.

Le 16 mars 1649, un millier d'Iroquois, ennemis des Hurons, bien armés avec des armes à feu,données par leurs alliés, les Hollandais, après avoir la veille pris le bourg St-Ignace dont ils tuèrent tous les habitants, se ruèrent sur le bourg St-Louis, fortifié au moyen d'une solide palissade. Après deux assauts infructueux, les Iroquois, bien supérieurs en nombre, se rendirent maîtres du bourg. Ils y entrèrent en vainqueurs farouches et barbares, et jetèrent au milieu des flammes les vieillards, les malades, les enfants et tous ceux qui étant trop blessés ne pouvaient être amenés en captivité.

Dans ce bourg Saint-Louis se trouvaient alors les pères de Brébeuf et Gabriel Lalemant qui avaient soin de cinq bourgades composant la mission Saint-Ignace.

Les pères auraient pu, comme plus de 500 personnes qui se sauvèrent à la première alarme, mettre leur vie en sûreté. Mais ils se devaient à leur troupeau et ils demeurèrent au milieu des combattants, l'un à la brèche baptisant les

catéchumènes, l'autre donnant l'absolution aux néophytes ; tous deux excitant les chrétiens à mourir dans les sentiments de leur foi, dans l'amour de Dieu.

La plupart des combattants furent pris vivants par les Iroquois et avec eux les deux pères de cette petite Eglise.

Dès qu'ils furent faits prisonniers, on les amena au bourg St-Ignace avec les autres captifs. On les dépouilla de leurs vêtements, on leur arracha quelques ongles, et à l'entrée du bourg ils furent assaillis à coups de bâton sur les épaules, sur les reins, sur les jambes, sur l'estomac, sur le ventre, sur le visage.

Malgré la douleur que lui font subir tous ces coups, le P. de Brébeuf se préoccupe de son troupeau : ces chrétiens qu'il avait instruits et qui étaient captifs avec lui. "Mes enfants, leur " disait-il, levons les yeux au ciel dans le plus " fort de nos douleurs, souvenons-nous que Dieu " est le témoin de nos souffrances, et en sera " bientôt notre trop grande récompense. Mou- " rons dans cette foi et espérons de sa bonté " l'accomplissement de ses promesses. J'ai pitié " plus de vous que de moi ; mais soutenez avec " courage le peu qui reste de tourments, ils " finiront avec nos vies ; la gloire qui les suit " n'aura jamais de fin." Ces ardentes paroles qui raffermissaient les chrétiens, augmentaient la rage des vainqueurs. Pour punir ces captifs de ne pas avoir " la langue captive," ils coupent

à l'un les mains, ils percent l'autre d'alènes aiguës et de pointes de fer ; ils leur appliquent sous les aisselles et sur les reins des haches rougies au feu, et leur en mettent un collier autour du cou, de sorte que chaque mouvement de leur corps leur causait une atroce douleur. Ils entourèrent leur corps d'une ceinture d'écorce, enduite de poix et de résine, et ils y mirent le feu.

Au milieu des plus grands tourments le père Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, invoquant Dieu à son secours. Le P. Jean de Brébeuf *souffrait* comme un rocher insensible aux feux, aux flammes, ne poussant aucun cri, silencieux, recueilli tout en Dieu son espoir, son soutien. Il s'arrachait à ce recueillement seulement pour prêcher ses bourreaux et surtout pour encourager les chrétiens, captifs comme lui.

Les Iroquois veulent empêcher l'apôtre de se faire encore entendre ; ils le bâillonnent, lui coupent le nez et lui arrachent les lèvres ; " mais son sang parlait bien plus haut que n'a-" vaient fait ses lèvres."

Pour se moquer du saint baptême, que ces bons pères avaient administré au plus fort du combat, ces barbares voulurent les baptiser d'eau bouillante. Deux et trois fois, tout leur corps en fut couvert au milieu des railleries et des insultes de ces sauvages. Mais plus les tourments devenaient grands, plus les pères

demandaient à Dieu que leurs péchés ne fussent pas la cause de la réprobation de ces pauvres aveugles auxquels ils pardonnaient de tout leur cœur.

Lorsqu'on les attacha au poteau où ils souffrirent tous ces tourments et où ils devaient mourir, ils se mirent à genoux, l'embrassèrent avec joie comme l'objet de leurs désirs, de leur amour et un gage assuré de leur salut. Ils y furent quelque temps en prières, trop longtemps au gré de leurs bourreaux, qui arrachèrent les yeux au P. Lalemant et y appliquèrent des charbons ardents.

Avant la mort de ces martyrs, leurs bourreaux leur ôtèrent le cœur et le mangèrent de suite en buvant leur sang tout chaud qu'ils puisaient à sa source. On leur enleva aussi des morceaux de chair des cuisses, des jambes et des bras, et ces morceaux étaient rôtis sur des charbons et mangés avidement.

Le P. de Brébeuf avait eu la peau du crâne arrachée, les pieds coupés, les cuisses décharnées jusqu'aux os, et la mâchoire fendue en deux d'un coup de hache.

Le P. Lalemant avait reçu un coup de hache sur l'oreille gauche qui lui avait mis la cervelle à nu ; toutes les parties de son corps avaient été grillées.

Le père Jean de Brébeuf endura les plus grands supplices pendant trois heures, le jour même où il fut fait prisonnier, le 11 mars 1649,

et rendit son âme à Dieu, vers quatre heures du soir. Le père Gabriel Lalemant souffrit plus longtemps, depuis six heures du soir jusqu'au lendemain neuf heures du matin.

Les précieux restes des deux pères furent recueillis, le 21 mars, par un père jésuite et sept Français envoyés de la résidence Sainte-Marie. Ils furent ensevelis le même jour " avec tant de consolation et des sentiments de dévotion si tendres chez tous ceux qui assistèrent à ces obsèques " que tous semblaient souhaiter semblable mort, et paraissaient très heureux d'être en un pays où Dieu leur ferait la grâce de mourir comme les pères, en confesseurs de leur foi.

VII

DES VERTUS, DES VISIONS DU P. DE BRÉBEUF.

Nous devons parler maintenant des vertus, de la sainteté et des trésors de grâces dont Dieu avait enrichi celui qu'il avait choisi pour être le premier apôtre des Hurons. Les faveurs que le Tout-Puissant accorda à son apostolat furent telles que lui qui, en mettant le premier le pied sur la terre huronne, n'avait pas trouvé un seul sauvage invoquant le nom de Dieu, eut la consolation, avant de mourir, de voir près de sept mille sauvages baptisés et la croix de Jésus arborée partout avec gloire.

Parmi les grâces que Dieu accorda au P. de Brébeuf, nous devons signaler de fréquentes apparitions de Notre-Seigneur, quelquefois resplendissant de gloire, le plus souvent portant sa croix, ou y étant attaché. Notre-Dame apparut aussi souvent au bon père, laissant dans son âme des désirs de souffrir, et une très grande soumission aux volontés de Dieu.

Le père parle ainsi dans ses mémoires de certaines apparitions :

" Quantité de croix me sont apparues que j'embrassais toutes très volontiers. Une nuit, étant en oraison, me conformant aux volontés de Dieu sur moi et lui disant : *Fiat voluntas tua ; Domine, quid me vis facere ?* J'ai entendu une voix qui m'a dit : *Tolle, Lege.* Le jour étant venu, j'ai pris en main le petit livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et sans dessein, je suis tombé sur le chapitre *De regia via sanctæ crucis.* Depuis ce temps-là j'ai dans mon âme une grande paix et un grand repos dans les occasions de souffrir.

" Sur le soir, étant en oraison devant le T.-S. Sacrement, j'ai vu en esprit sur mes habits et sur les habits de tous nos Pères des taches toutes de sang, ce qui m'a laissé dans un sentiment d'admiration."

Le Sauveur donna souvent à connaître au P. de Brébeuf qu'il tenait les pères jésuites sous sa puissante protection et qu'il les défendrait contre les puissances de l'enfer.

Le révérend père avait une inébranlable confiance en Dieu ; il la puisait dans l'oraison dans laquelle il était si élevé qu'un seul mot donnait à son cœur des entretiens dans lesquels il savourait les éternelles vérités de la foi, s'y tenant attaché avec repos, avec amour, avec joie.

Le P. de Brébeuf avait un excellent jugement, et une excessive prudence. Par humilité, il avait demandé à être frère coadjuteur, s'estimant indigne du sacerdoce et propre seulement aux services les plus humbles ; il était cependant capable de grandes choses, comme il le montra lorsqu'il fut supérieur d'une Mission. Dans ce poste apparurent sa douceur qui gagnait tous les cœurs, son courage héroïque, sa longanimité à attendre les moments de Dieu, sa patience à tout souffrir et son zèle à tout entreprendre pour la gloire de Dieu.

Aux souffrances inséparables des emplois qu'il remplit dans les Missions, et dans les voyages, le père ajoutait quantité de mortifications volontaires : disciplines, jeûnes fréquents, cilices, veilles prolongées.

La douceur était chez lui la vertu qui surpassait toutes les autres. Dans quelque situation qu'il se trouvât, quelques affaires qu'il eut à traiter, quelques calomnies qu'il eut à supporter, quelques persécutions qu'il eut à souffrir, jamais il ne se mit en colère ; jamais même il ne montra l'apparence de quelque indigna-

tion. Loin de ralentir son zèle, cette douceur ne faisait que l'enflammer, et était un des moyens les plus puissants que Dieu lui avait donné pour gagner les cœurs.

Sa pauvreté était si extrême qu'il n'avait pas une seule médaille, ni quoi que ce soit en ce monde, dont il voulût avoir l'usage. Sa chasteté était à l'épreuve de tout ; ses yeux étaient, en cette matière, " si fidèles à son cœur qu'ils n'avaient point de vue pour les objets qui eussent pu endommager la pureté."

Du reste pour bien connaître ce saint apôtre, rien de mieux que de lire ce qu'il dit de lui-même, plus de quinze ans avant sa mort.

" Je sens en moi un grand désir de mourir
" pour jouir de Dieu ; je sens une grande aversion
" de toutes les choses créées qu'il faudra quitter
" à la mort. C'est en Dieu seul que repose mon
" cœur, et hors de lui tout ne m'est rien, sinon
" pour lui."

VIII

EFFICACITÉ DES RELIQUES DU P. DE BRÉBEUF.

Le P. Lemoine trouva, en 1654, des reliques du P. de Brébeuf dont l'efficacité fut souvent constatée sur des malades réduits à la dernière extrémité. En voici quelques exemples : Un hérétique en danger de mort se trouvait à

l'hôpital de Québec ; il résistait à toutes les saintes et charitables instances qu'on faisait auprès de lui pour le ramener à la vraie foi ; il ne voulait rien entendre et s'engageait même par de nouvelles protestations à ne jamais quitter sa religion. Une des sœurs qui avait souvent expérimenté la vertu des reliques du P. de Brébeuf " s'avisa de mêler à son insu, un peu de ces reliques pulvérisées dans un breuvage qu'elle lui fit prendre. Chose admirable ! cet homme devint un agneau : il demande à se faire instruire, il reçoit dans son esprit et dans son cœur, les impressions de notre foi, et fait publiquement abjuration de son hérésie avec tant de ferveur qu'il en est lui-même étonné. Pour comble des grâces de Dieu sur lui, il reçoit la santé du corps avec celle de l'âme."

En 1666 se trouvait dans une mission un jeune Algonquin qui allait rendre le dernier soupir. Sa mère courut en toute hâte chercher le père qui avait soin de la mission pour l'assister et lui fermer les yeux. Celui-ci, sachant combien cet Algonquin et sa mère vénéraient la mémoire du P. de Brébeuf, " crut pouvoir employer auprès de Dieu le crédit de ce zélé religieux, qui a répandu pour sa gloire son sang dans ses missions. Il le fit si heureusement qu'ayant quitté le malade après lui avoir fait toucher quelques reliques du P. de Brébeuf, et avoir obligé la mère à dire quelques prières si

son fils recouvrait la santé, il trouva, le lendemain à son retour, le fils plein de santé et la mère pleine de joie et de reconnaissance pour leur bienfaiteur."

Dans sa relation de 1672, le P. Henry Nouvel parle aussi de l'efficacité des reliques du P. de Brébeuf dans trois cas différents, à la mission du lac aux Hurons. C'est d'abord un enfant dont la grave maladie défiait tous les remèdes et qui touchait à sa dernière heure. Le P. Nouvel fut le voir. "Je recommandais, dit-il, aux parents d'avoir recours à Notre-Seigneur, qui se laisserait fléchir par les intercessions d'un de ses serviteurs, que la plupart des sauvages avaient vu dans le pays des Hurons, et je leur ordonnai de porter l'enfant dans la chapelle trois jours de suite, pour lui faire prendre un peu d'eau dans laquelle j'avais trempé une relique du P. de Brébeuf. Dès le second jour, il fut guéri, et son père en témoigna sa joie dans un festin public, et ensuite il reçut le baptême."

Une jeune femme baptisée depuis quelques années, fut prise d'une grosse fièvre qui la mettait en grand danger ainsi que l'enfant qu'elle allaitait. Le P. Nouvel fut lui porter des consolations et comme il la trouvait en très mauvais état, il lui fit faire quelques prières puis, "je lui donnai à boire, dit-il, un peu d'eau où j'avais trempé les reliques du P. de Brébeuf. Elle s'endormit là-dessus, passant tout le jour dans ce doux sommeil. Dès le lendemain, elle

se trouva complètement guérie, et alla comme les autres femmes dans la forêt pour en apporter sa charge de bois."

C'est enfin une jeune chrétienne, atteinte d'une fluxion grave sur l'œil et sur la joue, et qu'aucun remède ne pouvait soulager. Cette fille se rendit dans la chapelle et le P. Nouvel dit: "Je lui lavai l'œil et la joue de la même eau dont je viens de parler, et dès la première fois, elle se trouva parfaitement guérie de son mal."

IX

NOTICE SUR LE P. GABRIEL LALEMANT.

Donnons maintenant quelques notes biographiques sur le P. Gabriel Lalemant qui conquit la couronne du martyre en même temps que le P. de Brébeuf.

Le P. Lalemant était né le 31 octobre 1610 à Paris, et était entré dans la compagnie de Jésus le 24 mars 1630. Il était arrivé depuis six mois seulement dans cette mission des Hurons, et le dernier de tous, quand il fut choisi de Dieu pour être une des premières victimes immolées à la haine du nom chrétien et de la foi.

Malgré sa complexion très délicate, et sa mauvaise santé, il y avait plusieurs années que le P. Lalemant demandait à Dieu avec des

larmes et des soupirs d'être envoyé à la mission des Hurons. Le père, qui avait quitté le monde dès sa plus tendre jeunesse, était de la plus grande innocence, de la plus grande pureté. Depuis qu'il était parmi les Hurons, il s'était donné avec une si grande ardeur à l'étude de leur langue, et y avait fait des progrès si étonnants que ses confrères ne doutaient pas que Dieu ne voulut se servir de lui en ce pays pour l'avancement de sa gloire.

Le P. Gabriel est mort comme il le souhaitait ardemment, pour sa foi, pour son Dieu. Il avait la volonté du martyre ; il en reçut la couronne.

MARIE-MADELEINE DE LA PELTRIE

Fondatrice des Ursulines de Québec

1639–1671

I

VISION DE LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION AU SUJET DU CANADA ET DE MME DE LA PELTRIE.

Cette révérende mère raconte comme suit une vision qu'elle eut quand elle était dans la communauté des ursulines de Tours.

" L'an 1633, vers la fin de l'année, peu après que j'eus fait ma profession religieuse, m'étant retirée, à l'issue de matines, dans notre cellule, il me sembla dans un léger sommeil que je pris par la main une jeune dame séculière, et que marchant avec elle d'un pas plus prompt que le sien, je la devançais toujours sans néanmoins la

laisser. Notre chemin était vers le lieu où on s'embarquait. Nous allâmes toujours de compagnie durant notre voyage, jusqu'au lieu où nous devions nous rendre. Enfin nous arrivâmes à un grand pays.

" Etant descendues à terre, nous montâmes sur une côte par un passage, comme de la largeur d'un portail ; à côté de cette ouverture, parut un homme vêtu à la façon dont on dépeint les apôtres, qui, nous regardant bénignement ma compagne et moi, me fit signe de la main, me donnant à entendre que c'était là notre chemin pour aller à notre demeure, et quoique il ne parlât pas, son signe me servait d'adresse pour aller à une petite église, située sur la côte. Cette place était carrée de la forme d'un monastère, les bâtiments beaux et réguliers. Cependant sans m'arrêter à en considérer la structure, mon cœur était attiré vers cette petite église, qui m'avait été montrée par le gardien de ce pays.

" Je sentais toujours ma compagne après moi ; et, en avançant, je vis un chemin qui conduisait au bas de ce grand pays, qu'en un moment je considérais tout entier : il me parut couvert d'un brouillard épais, au milieu duquel j'entrevis une église, quasi enfoncée dans ces ténèbres, en sorte qu'on n'en voyait que le faîte. Ces obscurités qui remplissaient ce pauvre pays étaient affreuses et paraissaient inaccessibles. Ma compagne cependant me quitta et descendit

quelques pas dans l'épaisseur de ces brouillards. Pour moi, qui, dès le commencement, avais eu signe d'aller vers une petite église qui était sur le bord de la côte, où nous étions, je n'aspirais qu'à y arriver au plus tôt ; elle était d'un beau marbre blanc, orné d'une sculpture à l'antique. La sainte Vierge était assise au-dessus, tout au milieu, et regardait ce grand pays, portant en son sein le saint enfant Jésus. La Mère et le Fils me paraissaient de marbre ; cependant leur attrait était si charmant qu'il me semblait que je ne serais jamais arrivée assez tôt pour contenter ma dévotion.

" J'y arrivai enfin, pleine d'une ardeur qui me consumait. Pour lors je fus surprise, car en levant les yeux, je trouvais que la sainte Vierge et son divin Enfant n'étaient plus de marbre, mais de chair, et que cette Mère sacrée jetait ses regards pleins de pitié sur ce pays désolé, et que, baissant la tête, elle entretenait le petit Jésus ; il me semblait aussi qu'elle lui parlait de moi, ce qui m'enflammait le cœur de plus en plus.

" La beauté du visage de la sainte Vierge qui paraissait quinze à seize ans, était caressante ; l'impression en est encore entière dans mon esprit.

" Là-dessus, je m'éveillai avec une grande idée pour la conversion du pays que j'avais vu ; je n'avais cependant aucune vue de ce que pouvait signifier cette vision ; tout m'était un mys-

tère que je n'entendais pas, parce que en tout cela il ne me fut pas dit une seule parole. Un jour donc que j'étais devant le saint Sacrement, je reçus tout à coup une nouvelle impression de cette même vision, et tout ce que j'avais vu de ce grand pays fut représenté à mon esprit dans toutes ses circonstances.

" La divine Majesté, en cette vision, me dit intérieurement : C'est là le Canada que je t'avais montré, il faut que tu y ailles faire une maison à Jésus et à Marie. Je n'avais jusqu'alors jamais entendu parler du Canada que lorsque, pour faire peur aux enfants, on les menaçait de les envoyer en Canada ; je le prenais pour un mot d'épouvante ou de raillerie. Pour cet homme qui en était le gardien, je ne pus douter que ce ne fut saint Joseph, Jésus et Marie ne pouvant être sans lui. "

Six ans après que la mère Marie de l'Incarnation eut été favorisée de cette vision, la communauté des ursulines de Tours était dans la joie, dans le ravissement. On venait d'apprendre qu'une grande dame s'y rendait afin d'y choisir avec l'autorisation de l'archevêque de Tours, des ursulines pour l'accompagner en Canada, où elle avait le dessein d'aller fonder une communauté ayant pour but l'instruction des filles des sauvages.

Dès l'arrivée de cette dame, toute la communauté qui l'attendait " en cérémonie " la conduisit au chœur au chant du *Veni creator* et du

Te Deum. Toutes les sœurs pleuraient de joie à la vue de cette pieuse dame qu'elles regardaient comme un ange du ciel.

" Pour moi, dès que je l'eus envisagée, dit la mère Marie de l'Incarnation, je me souvins de ma vision, et je reconnus en elle la compagne qui s'était jointe à moi, pour aller à ce grand pays qui m'avait été montré. Sa modestie, sa douceur, et son teint m'en renouvelèrent l'idée ; tous les traits de son visage me parurent être les mêmes. "

Cette pieuse dame, que la mère Marie de l'Incarnation reconnut pour la compagne de sa vision, était MARIE-MADELEINE DE LA PELTRIE.

II

MME DE LA PELTRIE AVANT SON DÉPART POUR LE CANADA.

Née à Alençon, Marie-Madeleine de la Peltrie était fille de M. de Chauvigny, seigneur de Vaubougon. Dès son enfance elle se fit remarquer par son bon naturel, ses inclinations au bien, sa charité et sa miséricorde. Elle pratiquait assidûment toutes les œuvres de piété et de charité et plus elle avançait en âge, plus elle se sentait attirée vers la vie religieuse. Elle fit tous ses efforts pour entrer en religion, mais, en fille

soumise et respectueuse, elle céda aux désirs de ses parents, et après une infinité de combats et des torrents de larmes, elle obéit à son père et à sa mère et épousa un excellent gentilhomme de la maison de Touvoys, M. de Grival, seigneur de la Peltrie. Elle fut une épouse modèle, et, selon le précepte de Saint-Paul, elle " n'oublia rien pour faire qu'on ne pût remarquer la moindre tache dans sa couche nuptiale." Au bout de cinq ans de mariage, M. de la Peltrie mourut, laissant sa femme sans enfants ; la petite fille née de leur union étant morte de suite après son baptême.

Veuve et sans enfants, Mme de la Peltrie se sentit fort perplexe : d'un côté elle était poussée à suivre son ancien dessein, et à entrer en religion ; d'un autre côté, la lecture des " Relations des Jésuites ", lui ayant mis au cœur une grande compassion pour l'âme de tant de sauvages qui se perdaient dans l'ignorance de la foi, elle pensait à se consacrer entièrement elle-même, avec toutes ses richesses, à la conversion de ces malheureux idolâtres.

Comme son âme se débattait dans cette incertitude et qu'elle demandait fréquemment à Dieu de l'éclairer sur ce qu'il attendait d'elle, elle fut atteinte d'une grave maladie qui la mit si bas en peu de temps qu'aucun secours ne semblait pouvoir la sauver. Se voyant en cette extrémité, Mme de la Peltrie " se sentit fortement inspirée de faire vœu de consacrer ses

moyens et sa personne à la Nouvelle-France sans en rien communiquer à personne. Peu après, le médecin, en arrivant, la trouva en bien meilleur état, et sans savoir ce qu'elle venait de faire, ni rien de son dessein, lui dit : " Madame, votre maladie est allée en Canada." Il parlait mieux qu'il ne le croyait et fit rire la malade, qui fut extrêmement heureuse de voir, par cet effet si extraordinaire, que Dieu acceptait son sacrifice."

Ayant complètement recouvré la santé, la pieuse dame ne pensa plus qu'à son dessein, et prit la ferme résolution de consacrer ses biens et sa vie à l'œuvre de la conversion des sauvages de la Nouvelle-France. Elle remit entre les mains de personnes de mérite et de grande vertu un papier où elle avait écrit de sa main " toutes ses vues, ses lumières et ses sentiments sur cette vocation."

Dans cet écrit, elle déclare premièrement qu'elle n'a pas pris cette résolution à la légère ; bien au contraire, elle a été le sujet de ses entretiens intimes avec Dieu, surtout depuis six ou sept ans ; elle ajoute que, pendant une retraite, elle avait senti des mouvements si puissants pour procurer, par tous les moyens possibles, la gloire de celui qui possédait uniquement son cœur, qu'elle ne se proposait pas moins que de s'employer, de tout son pouvoir, à procurer la conversion et le salut de toutes les nations du monde ; qu'elle accompagnait en esprit tous ces

apôtres de l'Evangile dans leurs dangers et dans leurs fatigues ; et que cent et cent fois le jour elle disait à Dieu : " Faites de moi, mon Dieu, tout ce qu'il vous plaira, tout est à vous, mon Dieu, mon cœur, mes biens, ma vie." Elle avait senti que Dieu acceptait l'offre qu'elle lui faisait d'elle-même, et que ses projets réussiraient à sa gloire.

Mme de la Peltrie comprenait cependant qu'elle n'était pas assez forte pour entreprendre tout ce que son zèle lui inspirait, et qu'elle devait, en conséquence, se borner à une œuvre particulière. A quelle œuvre se consacrerait-elle ? elle n'avait là-dessus aucune lumière ; elle redoubla ses prières, ses dévotions, fit dire de nombreuses messes pour être éclairée, et enfin rien ne lui apparut de plus avantageux pour la gloire de Dieu que de s'employer, avec tous ses biens, à l'instruction des petites sauvages du Canada. " O que de bon cœur, disait-elle, j'y consacrerais toutes les richesses de l'univers, si elles étaient à ma disposition ! que je souffrirais volontiers tous les martyres imaginables pour coopérer au salut de ces pauvres âmes abandonnées ! "

Mme de la Peltrie rencontra une grande opposition dans l'accomplissement de ses pieuses vues de la part de son père. Il avait pour elle la plus grande affection et ne pouvait concevoir qu'une jeune veuve de vingt-cinq ans, sans enfants, et recherchée par les meilleurs partis de

la province, fut sacrifier sa vie dans des pays si éloignés et si barbares. Il s'opposa donc de toutes ses forces au départ de sa fille, allant jusqu'à la menacer de la déshériter si elle persistait dans son dessein. Mme de la Peltrie, ne voulant pas déplaire à un père qu'elle aimait beaucoup, et de plus comprenant que si elle venait à être déshéritée, elle n'aurait plus de ressources suffisantes pour son œuvre, feignit de se rendre aux désirs de son père et d'entrer dans ses idées au sujet d'un second mariage qu'il désirait beaucoup lui voir contracter. Peu de temps après M. de Vaubougon mourait très chrétiennement dans les bras de sa fille.

Cette mort rendit Mme de la Peltrie entièrement libre de se donner tout entière à sa pieuse entreprise. Cette entreprise va être désormais sa seule occupation.

III

Mme de la Peltrie se prépare pour passer en Canada. Son arrivée à Québec.

Après être allée à Paris où elle s'entretint de son dessein avec de doctes et éminentes personnes, Mme de la Peltrie se rendit à Tours pour choisir des ursulines et s'empressa d'aller soumettre son dessein à l'archevêque. Ce prélat,

" très affectionné au salut des âmes, admirant la vertu et le courage de cette dame, lui fit connaître les grandes affections qu'il avait pour les missions de la Nouvelle-France, et lui promit toute son assistance."

Nous avons déjà dit avec quelle cérémonie et quels sentiments de joie, Mme de la Peltrie fut reçue à la communauté des ursulines. Elle y choisit deux religieuses, la mère Marie de l'Incarnation et la mère Marie de Saint-Joseph, fille de M. de Troche. Mme de la Peltrie et ses deux compagnes allèrent prendre congé de Mgr l'archevêque de Tours qui contempla " ces trois charitables âmes comme trois victimes qui allaient s'immoler à tant de croix jusques au bout du monde." Sa Grandeur voulut communier avec elles à la messe célébrée dans sa chapelle, et leur donna ensuite sa sainte bénédiction.

Les trois compagnes vinrent alors à Paris, où Mme de la Peltrie espérait trouver quelques autres ursulines de la communauté de cette ville. N'ayant pu obtenir à cet effet l'approbation de Mgr de Paris, on choisit, dans la communauté des ursulines de Dieppe, la mère Cécile de Sainte-Croix.

Le 4 mai 1639, après mille difficultés Mme de la Peltrie et ses trois compagnes s'embarquèrent pour ce pays après lequel elles soupiraient. Sur le même vaisseau se trouvaient des pères jésuites et des religieuses hospitalières, destinées à soigner les malades et les blessés. Après

une traversée périlleuse, on arriva à Québec le 1er août 1639. Les arrivants furent reçus par le gouverneur, M. de Montmagny, par les jésuites et par tous les Français et sauvages, avec les démonstrations de la joie la plus vive.

On se rendit d'abord à la chapelle, où on chanta un *Te Deum*, puis on conduisit aux maisons qui leur étaient provisoirement destinées ces vierges consacrées à Dieu qui venaient de sortir du vaisseau " aussi fraîches et aussi vermeilles, que quand elles partirent de leurs maisons."

Le lendemain ces bonnes sœurs dont le cœur débordait de compassion et d'amour pour les sauvages jouirent du plus consolant spectacle. Amenées à Sillery, où se retiraient les sauvages, elles virent ces pauvres gens assemblés à la chapelle, faisant leurs prières et chantant les louanges de Notre-Seigneur. Elles allèrent ensuite, conduites par Mme de la Peltrie, visiter les cabanes et les familles anxieuses de les voir, parlant à tous avec une grande affection et embrassant avec amour toutes les petites filles qu'elles rencontraient. Ces visites terminées, les ursulines se retirèrent dans leur maison où bientôt après on amena à Mme de la Peltrie six filles sauvages et quelques filles françaises.

Voilà l'humble début de la communauté des ursulines ; depuis lors que de progrès, que de développements admirables ont été accomplis ;

que de grâces et de faveurs Dieu a prodiguées à cette communauté !

IV

MADAME DE LA PELTRIE PARMI LES SAUVAGES CHRÉTIENS.

Une grande joie était réservée l'année suivante à Mme de la Peltrie ; car Mgr l'archevêque de Paris, voulant participer à l'instruction et au salut des âmes que les ursulines cultivaient, envoya à leur fondatrice deux sœurs de la communauté de Paris : mère Anne de Sainte-Claire et mère Marguerite de Sainte-Athanase. Mme de la Peltrie, accompagnée de ses petites élèves fut les recevoir, et après les avoir embrassées avec une grande tendresse elle les conduisit à la chapelle, puis en leur maison.

Un des plus grands bonheurs de Mme de la Peltrie était de pouvoir faire la sainte communion à Sillery avec les sauvages néophytes. Un certain jour elle eut la suprême consolation de se trouver à la sainte table entourée de quarante de ces néophytes. C'est à eux que se rapportaient sans cesse toutes ses pensées, toutes ses espérances. Aussi voulut-elle, le jour de Noël 1640, assister parmi eux à Sillery à la messe de minuit.

Quand les sauvages chrétiens eurent appris

qu'elle leur faisait l'honneur de les visiter à cette grande fête, ils allèrent la chercher, hommes, femmes et filles ; c'était à qui lui ferait le plus de caresses. Mme de la Peltrie amenait avec elle plusieurs de ses petites élèves sauvages qui, pendant la sainte messe, chantèrent un cantique en leur langue sur la naissance du Sauveur. Tous les sauvages reprenaient les strophes qu'ils chantaient les uns après les autres. Quelle consolation pour Mme de la Peltrie de voir ses chères élèves édifier ainsi leurs parents ! Un spectacle bien édifiant aussi vint augmenter la joie de cette pieuse dame. Comme elle entrait le soir dans la maison d'un sauvage, Noël Negabamat, elle le trouva à genoux ainsi que toute sa famille, faisant leurs prières, récitant de longues oraisons, bien qu'ils eussent assisté à la prière commune qui se disait dans la chapelle.

Nous venons de voir Mme de la Peltrie assister à la messe de Noël parmi les sauvages, nous allons la retrouver, le Jeudi saint, à l'hôpital dans une charitable occupation. Après la sainte messe, les malades ayant été rangés les hommes d'un côté, les femmes et les filles de l'autre, eut lieu le lavement des pieds. Le gouverneur, le chevalier de l'Isle et les principaux Français lavèrent les pieds des hommes ; Mme de la Peltrie et les religieuses lavèrent les pieds des femmes et des filles sauvages avec une grande affection. " Dieu sait si ces pauvres

barbares, voyant des personnes d'un tel mérite à leurs pieds, étaient touchés."

V

HEUREUX RÉSULTATS DES TRAVAUX DE MADAME DE LA PELTRIE.

Vu la difficulté de jouir de ses biens, Mme de la Peltrie voulait commencer son institut seulement avec six petites orphelines sauvages ; mais " son cœur était bien moins limité que ses ressources," et au lieu de six, il entra dix-huit orphelines dans les deux petites chambres où étaient logées les ursulines et leur fondatrice. Dans ce petit logement, on voyait en outre les petites Françaises qui venaient se faire instruire ainsi que les filles et les femmes sauvages qui y entraient à toute heure, et souvent même y passaient la nuit. Que d'incommodités, résultant de tant de monde dans un si petit endroit, mais quelle joie pour la pieuse dame en voyant les excellents résultats de ses travaux, de ses sacrifices !

Ecoutez-la parler de ses petites élèves dans la lettre qu'elle adresse au R. P. Vimont :

" Je ne serais pas satisfaite si je ne vous entretenais de la consolation que je reçois journellement de nos petites filles ; j'en ai tous les plaisirs qu'une mère pourrait souhaiter de ses

bons enfants, tant en l'obéissance qu'elles me rendent, qu'en l'amour tendre et filial qu'elles me portent. J'étais chargée, durant la retraite de nos mères, de les faire prier Dieu, de leur faire réciter leur catéchisme, et de leur faire dire leur leçon ; je ressentais en faisant cette action une joie dans mon cœur qui ne se peut dire.

" Leur ayant fait entendre que nos mères étaient avec Dieu, je leur fis garder un silence de huit jours qui m'étonna ; j'en venais plus aisément à bout que des Françaises. L'un de ces jours, ayant gardé le lit pendant la matinée, à cause d'une indisposition, comme je venais à passer dans leur chambre dans l'après-midi, ce furent des chères et des caresses qui ne sont pas croyables ; elles s'écriaient *ninque*, *ninque*, ma mère, ma mère ; elle se jetaient à mon cou, si bien que j'eus de la peine à m'en défaire. Je vous confesse, mon cher père, que cela me ravit le cœur de voir un si grand naturel en des enfants sauvages ; aussi est-il vrai que si elles étaient mes propres enfants, je ne pourrais les aimer davantage.

" Ayant été vous voir dernièrement à la résidence de St-Joseph, je laissais deux de mes enfants à la maison ; elles ne firent que se lamenter en mon absence, on en trouva une tout éplorée en un petit coin s'écriant : *daiar ninque daiar*, venez, ma mère, venez ; *daiar*, madame, venez, madame ; elle m'appelait tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, pensant que je lui

répondrais plus tôt. Je ne vous parle pas des caresses qu'elles me firent à mon retour; du plus loin qu'elles m'aperçurent à travers la palissade, elles eussent volontiers sauté par-dessus, pour venir à ma rencontre.

" J'ai commencé à leur montrer à travailler à l'aiguille ; mais mon principal exercice est de les habiller, de les peigner, je ne suis pas capable de chose plus grande. Hélas, mon cher père, encore trop heureuse de leur rendre ce petit service."

Ces soins et cet amour maternel de Mme de la Peltrie pour ses petites sauvages, et les instructions que les ursulines leur donnaient sur les vérités de la foi produisaient sur ces jeunes âmes des résultats surprenants. Une d'elles, une jeune Huronne, à qui on demandait si elle avait encore sa mère répondit : " Celle que j'ai en mon pays n'est plus ma mère, parce qu'elle ne croit pas en Dieu ; c'est vous qui êtes mes vraies mères puisque vous m'instruisez." La plupart ne s'inquiétaient plus de leurs parents ou de leurs proches ; leur préoccupation était de savoir si les habitants de leurs tribus ne désiraient point connaître le vrai Dieu, et s'ils n'avaient pas abandonné leurs danses et leurs diaboliques superstitions.

De tels résultats remplissaient le cœur de Mme de la Peltrie d'allégresse et de reconnaissance envers Dieu pour la faveur si grande qu'il lui avait faite en la choisissant comme la

fondatrice de cette communauté. Aussi ne s'épargnait-elle en rien ; elle multipliait ses visites aux sauvages, voulant gagner leur cœur par sa bienveillance et par sa charité, leur parlant par ses gestes, par ses yeux, par ses exemples, ne pouvant leur parler en leur langue ; rien ne la rebutait de ce qui pouvait faire avancer cette conversion à laquelle elle s'était vouée.

Le 21 novembre de l'année 1642, les ursulines purent quitter leur premier logement pour aller s'établir à Québec, à 100 pas environ du fort. Leur maison était grande, solidement construite à chaux et à sable ; une source qu'on découvrit en creusant les fondations leur rendit de grands services. Le nombre des petites filles sauvages tant pensionnaires que passagères s'était bien accru depuis le début, de même que le nombre des petites françaises qui venaient se faire instruire. Les sauvages, hommes et femmes, visitaient eux aussi en plus grande quantité les religieuses pour leur demander des secours et en recevoir l'instruction. Alors le parloir de la communauté servait de classe ; c'est là qu'on instruisait ces visiteurs et qu'on leur faisait réciter des prières. Plusieurs choisissaient pour leurs visites le moment où les enfants faisaient leurs prières ou leur examen, et se joignaient à leurs dévotions. Après ces exercices, les ursulines étaient bien souvent obligées de donner à manger à ces sauvages ;

de là pour elles de grands frais et de grandes dépenses dont leur charité se réjouissait.

Mme de la Peltrie quitta Québec pour accompagner M. de Maisonneuve, lorsqu'il se rendait pour la première fois à Montréal ; elle s'y trouvait encore au moment où M. de Maisonneuve alla planter la Croix à la montagne. Pendant la sainte messe qui fut célébrée à cet endroit par le R. P. du Perron, Mme de la Peltrie fut la première communiante. A son retour, elle fut reçue par ses chères enfants avec des transports de joie, qui prouvaient bien qu'elles la regardaient comme une vraie mère qui leur avait toujours prodigué les trésors de son affection. Ces petites filles étaient d'ailleurs excessivement reconnaissantes pour tous ceux qui leur faisaient du bien ; et elles témoignaient cette reconnaissance par une grande constance à prier pour eux. Ainsi une jeune enfant ne manqua pas une seule fois pendant trois ans de prier Dieu à la sainte communion pour Mme de la Peltrie.

Deux nouvelles ursulines arrivant de France en 1644, et devant débarquer à Tadoussac, Mme de la Peltrie se rendit au-devant d'elles, étant très désireuse de voir la ferveur des néophytes qui se trouvaient à cet endroit. Elle eut le bonheur d'être la marraine de quelques-uns.

Ces néophytes se faisaient remarquer par leurs sentiments de piété et par la ferveur de

leur dévotion. Le matin, ils allaient entendre la sainte messe et, le soir, on les rappelait pour leur faire dire quelques prières, notamment le chapelet. " Le P. Dequen les faisait réciter très posément, et, à chaque dizaine, leur faisait chanter un cantique spirituel, si bien que cela tirant en longueur, il voulut se contenter de leur en faire dire la moitié, de peur de les dégoûter, mais ces bonnes gens, s'en apercevant, s'écrièrent : " Il semble que nous ne soyons chrétiens qu'à demi ; disons tout, mon père, ne servons pas Dieu à demi. " Comme cette dévotion était très agréable à ces sauvages, elle se communiquait jusqu'aux plus petits enfants, qui, voyant quelquefois leurs parents sortir de leurs cabanes sans leurs chapelets, leur criaient de ne pas l'oublier, s'ils allaient à la maison de prière."

VI

DERNIÈRES ANNÉES DE MME DE LA PELTRIE AU COUVENT DES URSULINES.

Revenue à Québec, Mme de la Peltrie se retira dans la communauté, où elle vécut jusqu'à sa mort de la vie religieuse de ses chères sœurs. Elle était si exacte à la règle qu'elle prévenait ses compagnes en tout ce qui concernait la vie religieuse. " Lorsque la supérieure

ordonnait quelque chose à la communauté, elle était toujours la première à l'exécuter, animant ainsi tout le monde par sa promptitude à obéir, et l'on a remarqué que les observances régulières n'étaient jamais mieux, ni plus ponctuellement gardées, que lorsqu'elle avait soin de la cloche."

Quoique d'une très grande condition, et quoique pendant sa vie de jeune fille et d'épouse, elle eut été en contact journalier avec les plus grands personnages de sa province, elle était d'une humilité extrême. Elle désirait surtout remplir dans la communauté les offices les plus bas : balayer la maison, laver la vaisselle, soigner les malades ; et elle s'acquittait de ces offices avec une quiétude et une charité remarquables. Partout, et au réfectoire, et au chœur et à la communion, elle prenait la dernière place. Elle était même peinée quand on l'appelait fondatrice de la communauté.

Tous les mérites, toutes les vertus qui apparaissaient en Mme de la Peltrie firent de sa vie le plus édifiant exemple pour tous. Elle avait une telle affection pour les pauvres, par respect et amour de la pauvreté de N.-Seigneur qu'elle aurait toujours voulu en être entourée, et qu'elle se dépouillait pour eux de ses meilleurs vêtements, ne gardant pour elle que des habits rapiécés.

Ne croyant jamais avoir assez fait pour l'amour de Dieu, elle se livrait à des pénitences et à des mortifications, qu'un corps robuste aurait eu

de la peine à supporter quoiqu'elle fut d'une complexion fort délicate et sujette à des infirmités presque continuelles. C'était surtout lorsqu'elle apprenait qu'une âme était en grand péril de se perdre qu'elle multipliait pour la sauver ses austérités et ses prières.

Pendant les dix-huit dernières années de sa vie, Mme de la Peltrie remplit l'office de lingère de la communauté. Dans cette modeste charge, elle déploya les deux vertus qui lui avaient été chères dès son enfance : la charité et la miséricorde. Car elle donnait volontiers plus qu'on ne lui demandait avec tant de bonne grâce et tant de bonté qu'elle faisait mille excuses si les choses qu'elle donnait, n'étaient pas aussi commodes qu'on l'aurait désiré.

Enfin cette âme si pieuse, qui n'avait jamais brûlé que de l'amour de Dieu, allait recevoir sa récompense. Cette femme, qui, pour gagner à son Dieu des âmes idolâtres, s'était sacrifiée, corps et biens, à la conversion des sauvages de la Nouvelle-France, qui avait fondé à Québec cette communauté des ursulines, où elle s'était si largement dépensée, qui s'était empressée de se rendre à Montréal lorsqu'elle avait su que de nombreux sauvages y étaient rassemblés pour tâcher de les convertir, qui ne croyant jamais avoir assez fait, voulait encore aller plus loin, à trois cents lieues de Québec parmi les Hurons pour enseigner à ces nombreuses peuplades, qu'il y a un Dieu, un paradis, un enfer, un Jésus-

Christ crucifié pour l'amour et le salut de tous les hommes ; cette femme, cette pieuse Mme de la Peltrie, allait recevoir la récompense après laquelle elle soupirait depuis si longtemps. Dieu la rappelait à lui.

VII

MALADIE ET MORT DE MADAME DE LA PELTRIE.

Le 12 novembre 1671, Mme de la Peltrie fut atteinte d'une pleurésie qui l'emporta le septième jour.

Pendant cette courte maladie les vertus qu'on avait remarquées en elle pendant sa vie, brillèrent d'un dernier et si vif éclat que toutes les personnes qui en furent témoins, en étaient toutes surprises.

" Jamais elle ne fut plus humble, plus affable, plus patiente, plus mortifiée, plus obéissante à la supérieure, aux ordonnances du médecin, plus pieuse, plus unie avec Dieu, plus résignée à sa sainte volonté."

Mme de la Peltrie avait eu toute sa vie un grand amour pour la pauvreté, aussi voulait-elle que la pauvreté régnât dans sa chambre de malade comme une reine dans un palais ; et, dans ce but, elle pria celles qui la soignaient d'enlever de sur une petite table une quantité de

douceurs qui ne lui étaient pas nécessaires, qui n'étaient que du superflu.

Le 15, elle fit son testament, en présence de M. Talon, intendant, qui avait voulu y assister, tant pour faire honneur à la mourante, que pour donner plus d'autorité à ses dernières volontés. Le 17, son médecin lui apprit qu'elle ne passerait pas le lendemain ; elle ne fut ni surprise, ni effrayée, et n'avait aucun regret de mourir. " J'estime, dit-elle, mille fois plus le jour de ma mort, que toutes les années de ma vie." Elle pria alors celles qui l'entouraient de ne plus l'entretenir que de l'éternité.

Comme le lendemain elle demandait à quel jour on était et qu'on lui répondit qu'on était au mercredi : " Dieu soit béni, dit-elle, ah ! que je serais heureuse de mourir aujourd'hui ! c'est un jour destiné à honorer saint Joseph." Peu après, elle entra en agonie.

Elle reçut les derniers sacrements de la main de M. de Bernières, grand vicaire de Mgr de Pétrée, avec une dévotion et une joie extrêmes ; elle avait toute sa connaissance, et remercia ses chères filles pour leur charité envers elle et les soins qu'elles lui avaient prodigués. Elle reconnut avec beaucoup de consolation et de satisfaction qu'ayant tout quitté pour Notre-Seigneur, elle en recevait le centuple dès cette vie. Ces paroles du Sage : " *timenti Dominum bene erit in extremis*, l'âme qui a passé sa vie dans la crainte de Dieu, s'en trouvera bien à sa mort," ont été

vérifiées en cette pieuse dame : le jour de sa mort a été pour elle un jour de bénédiction.

Après une agonie de deux heures, Mme de la Peltrie expira doucement vers les huit heures du soir. Elle était âgée de 68 ans, et était depuis trente-trois ans en Canada. Sa dernière journée se passa dans des désirs si ardents de voir Dieu et de le posséder que les heures lui semblaient des années et qu'elle demandait incessamment quand arriverait ce bienheureux moment qui l'unirait pour jamais à son souverain bien.

Avant de l'ensevelir, on enleva son cœur pour le remettre aux révérends pères jésuites, ainsi qu'elle l'avait ordonné dans son testament. Elle avait déclaré, toujours à cause de son extrême humilité, qu'elle voulait que ce cœur fut placé dans une petite caisse de bois, non rabotée, enveloppé seulement de terre mêlée avec de la chaux vive, et que, dans cet état, il fut livré aux pères jésuites comme " marque du respect et de l'affection " qu'elle a toujours eus pour leur sainte compagnie, pour être posé et enterré sous les marches de l'autel de leur église, où repose le saint Sacrement, afin qu'il fut consommé et réduit en poussière aux pieds de la divine majesté."

Le lendemain de sa mort, Mme de la Peltrie fut ensevelie dans le chœur des religieuses dans un cercueil de plomb.

Vénérée et chérie de tous, ses obsèques se firent au milieu d'un concours immense de per-

sonnes de Québec et des bourgades voisines. Sa perte causait un deuil universel ; elle était profondément regrettée de tous, aussi " les larmes ne furent-elles pas épargnées à ses obsèques, où les personnages les plus considérables avaient tenu à honneur d'assister."

Le clergé, qui seul pouvait pénétrer dans le chœur de la communauté, y entra processionnellement pour y faire l'enterrement, pendant que les assistants aux obsèques attendaient dans l'église extérieure. La funèbre cérémonie terminée, la procession se reforma pour transporter le cœur de Mme de la Peltrie à l'église des jésuites. Ce cœur était porté, sous un crêpe noir, par un des notables du pays, ancien conseiller du conseil souverain ; après lui marchaient M. de Courcelles, gouverneur, M. Talon, intendant, et toute l'assemblée. A la porte de l'église des jésuites, le supérieur reçut ce cœur précieux des mains de M. de Bernières exécuteur testamentaire, et le porta au pied des marches de l'autel dont Mme de la Peltrie avait donné le grand tableau, et la lampe en argent avec une somme d'argent pour son entretien.

MELLE MANCE

1606–1673

I

SA NAISSANCE, SA VOCATION, SON DÉPART POUR LE CANADA.

Jeanne Mance naquit à Nogent-le-Roi, en Bassigny, vers l'an 1606, d'une famille de robe très honorable. Son père, procureur du Roi, avait déjà six garçons sur lesquels il comptait pour soutenir l'honneur de son nom et qui tous se montrèrent dignes de lui, et six autres filles.

Pieuse et recueillie, Jeanne faisait, dès ses plus jeunes années, la joie et l'édification des siens : le St-Esprit s'était déjà si bien emparé de son âme, qu'elle n'éprouvait pour le monde qu'ennui et dégoût, et qu'elle conçut, à un âge où tous les enfants ne s'occupent guère que de bagatelles, dès l'âge de sept ans, une résolution

digne des Agnès et des Agathes, celle de vouer à Dieu une chasteté perpétuelle.

Chose étrange ! Dieu qui ordinairement sollicite si tendrement vers le cloître, avec une sainte jalousie, les épouses qu'il se choisit, ne lui inspira pas le désir de la vie religieuse, bien qu'il ne lui laissât pas pourtant plus d'attrait pour le monde.

Elle se contenta de pratiquer dans la famille tous les devoirs de la vie parfaite, et jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, elle consola et embellit la vieillesse de son père, sans le troubler jamais par des aspirations auxquelles il se serait fait scrupule de résister. L'année même où son père mourut, elle fut appelée par la Providence à la mission du Canada, et voici dans quelles circonstances.

Ayant entendu un chanoine de Langres raconter avec admiration les merveilles de charité et de dévouement dont le Canada offrait alors le spectacle, le dévouement de Mme de la Peltrie, les libéralités de la duchesse d'Aiguillon, elle éprouva soudain un grand désir de se sacrifier elle-même, et une lumière surnaturelle lui montra au-delà des mers sa nouvelle mission. Son confesseur lui conseilla de consulter le Père Lallemand, et elle partit sur-le-champ pour Paris.

Le père Lallemand, qui était frère du père Jérôme Lallemand et oncle du glorieux martyr du même nom, était revenu depuis deux ans du

Canada, et il exerçait à Paris l'emploi de procureur des missions de la compagnie. Il encouragea Melle Mance dans son projet, mais il fut appelé presque aussitôt à Lyon, pour obtenir de M. de Lauzon la cession de l'île de Montréal en faveur d'une nouvelle société, qui voulait y établir une colonie.

M. de la Dauversière, qui avec M. Olier et M. de Maisonneuve, peut être considéré comme un des pères de Montréal, avait supplié l'illustre jésuite de l'aider dans cette circonstance. Ils furent accueillis avec beaucoup de bienveillance par M. de Lauzon, à qui ils représentèrent l'impossibilité où il se trouvait de tenir les clauses de son contrat avec la grande compagnie qui comportaient l'établissement d'une colonie dans l'île de Montréal, et réussirent à lui faire signer, le 7 août 1640, l'abandon de cette île aux conditions auxquelles il l'avait reçue.

Pendant ce temps Melle Mance s'était mise en relations avec le père de Saint-Jure, et le père Rapin, supérieur des récollets, qui l'avaient beaucoup encouragée. Le père Rapin lui fit connaître Mme de Bullion. Cette riche veuve, désireuse de donner à Dieu le plus secrètement possible la meilleure part de ses grands biens, demanda tout d'abord à Melle Mance ce qu'elle pensait que coûterait l'établissement d'un hôpital à Montréal, et si elle n'en voudrait pas prendre la direction. Elle lui répondit que la délicatesse de sa santé semblait la désigner

bien peu pour ce genre de service, mais qu'elle lui ferait connaître le prix qu'avait coûté l'établissement de l'hospice de Québec. Elle le fit, et avant son départ, Mme de Bullion la pressa d'accepter 1200 livres, comme arrhes de sa bonne volonté, lui demandant seulement de ne pas la nommer.

On était arrivé au printemps de 1641 : deux envois se préparaient pour la colonie, l'un qui partait de Dieppe, l'autre de la Rochelle. Elle choisit ce dernier, et s'embarqua en même temps qu'une vertueuse fille de Dieppe, à qui Dieu avait inspiré de l'aller servir en Canada, et qui pénétra dans le navire, malgré l'opposition qu'on voulait lui faire. Le convoi se composait de deux navires ; sur le premier se trouvait M. de Maisonneuve avec 25 hommes : Melle Mance, le père Laplace et douze hommes seulement étaient sur le second. Ils arrivèrent à Québec le 24 août.

II

ETABLISSEMENT DE LA COLONIE

Comme il était trop tard pour songer à s'établir à Montréal avant l'hiver, on se résigna à attendre le printemps à Québec, où le gouverneur M. de Montmagny, et les anciens colons faisaient les plus vives instances pour les re-

tenir : M. de Montmagny proposait l'île d'Orléans pour l'établissement des nouveaux colons : " Ce que vous me proposez, répondit M. de " Maisonneuve, serait bon si on m'avait envoyé " pour délibérer et choisir un poste : mais la " compagnie qui m'envoie, ayant déterminé " que j'irais à Montréal, il est de mon honneur " et vous trouverez bon que j'y monte, pour " commencer une colonie, quand tous les arbres " de cette île se devraient changer en autant " d'Iroquois." M. de Montmagny comprit la noblesse de ce langage, et en fut si satisfait qu'il offrit à son ami de le conduire à Ville-Marie pour reconnaître le poste et en prendre possession. La proposition fut joyeusement acceptée, et le 15 octobre, M. de Montmagny, le père Vimont, supérieur des jésuites, et quelques compagnons accomplirent sur les lieux les cérémonies prescrites en semblable circonstance, et prirent possession, au nom de la compagnie, de Montréal.

Pendant ce temps, Mademoiselle Mance s'était acquis l'affection de la mère de l'Incarnation, de Mme de la Peltrie et de tous les colons, si bien qu'un vénérable vieillard, Pierre Puyseau, qui était venu joindre Champlain quelques années auparavant, demanda à être l'associé des nouveaux colons, et leur abandonna ses meubles, ses bestiaux et ses deux fiefs de St-Michel et de Ste Foye, près de Sillery, avec la magnifique maison qu'il y possédait.

Au printemps, tout se trouva prêt pour le

départ, et le 8 mai 1642 " une petite flotte con-
" sistant en deux barques, une pinasse et une
" gabare, partit de St-Michel du Puyseau, em-
" portant MM. de Montmagny, du Puyseau, de
" Maisonneuve, le père Vimont, Mme de la
" Peltrie, Mlle Mance, les ouvriers et les soldats,
" et neuf jours après, le 17, la flottille arriva en
" face de Montréal."

Le lendemain, le père Vimont célébra la messe sur le rivage, et le St Sacrement resta exposé sur l'autel toute la journée : c'est de ce 18 mai 1642 que date Montréal.

Les colons avaient débarqué sur la Pointe à Callière ; ce fut là qu'ils commencèrent à établir un fort et une église. En attendant, ils couchaient sous la tente près de l'autel qu'ils avaient élevé ; plus tard, quand les habitations furent construites, ils voulurent, pour la plupart, continuer à vivre en commun dans une sorte de pension, où tout appartenait à chacun, et où régnait la véritable fraternité chrétienne.

Le jour de la fête de l'Assomption fut un jour de réjouissances pieuses : M. Olier, qui jetait alors les fondements du séminaire de St-Sulpice, avait fait offrir solennellement à Marie, par les associés, le domaine de l'île de Montréal, et la nouvelle avait été reçue avec enthousiasme par les colons. Les associés avaient même adopté pour sceau de la compagnie la figure de Notre-Dame, et confirmé le nom de Ville-Marie, si heureusement donné à cette terre prédestinée.

Cependant les travaux du fort se poursuivaient avec activité ; ils faillirent être bien tristement interrompus par le débordement du fleuve ; en effet les fortifications, pour être plus à l'abri des surprises de l'ennemi, avaient été établies sur une langue de terre entre le fleuve et une petite rivière qui s'y déversait un peu plus loin. Or, on n'avait pas songé qu'à l'automne des inondations pourraient monter jusque là. C'est ce qui eut lieu ; la petite rivière déborda, les fossés se remplirent. Dans cette extrémité M. de Maisonneuve ne se découragea pas : se confiant en la Providence, il plante au bord des flots une croix de bois, et fait vœu, si Dieu veut sauver ce fort, où se trouvent, avec les provisions de la colonie, les seuls moyens de la préserver des attaques de l'ennemi, de porter sur ses épaules une croix semblable jusqu'au sommet de la montagne. Sa confiance fut récompensée : le flot s'arrêta au seuil du fort, puis s'écoula lentement, et rentra dans son lit. Le 25 décembre, M. de Maisonneuve accomplit son vœu : il chargea ses épaules d'une lourde croix, et la porta l'espace d'une lieue le long des flancs escarpés de la montagne, jusqu'au sommet où elle fut solennellement plantée. Un pèlerinage s'établit à partir de ce jour à la croix de la montagne.

Jusqu'alors l'habitation de Montréal avait eu le bonheur de n'être point découverte par les Iroquois, mais elle ne pouvait rester plus long-

temps cachée à ces coureurs de bois sans cesse à la poursuite des Hurons ou Algonquins. Malheureusement dix de ces derniers, se trouvant serrés de près par un parti iroquois, s'enfuirent vers le fort des Français, pour y chercher abri et protection.

Leurs ennemis n'osèrent les y poursuivre ; mais ils reconnurent la place, et se proposèrent de dresser des embuscades aux environs, aussitôt que l'on serait remis de l'alarme qu'ils venaient de donner. Leur patiente malice eut tout le succès qu'ils en avaient attendu, et au mois de juin, ils surprirent, à quelques milles au-dessus de Ville-Marie, une flottille huronne chargée de pelleteries qu'elle venait échanger avec les Européens.

Les Hurons, étonnés de cette brusque attaque, ne songèrent pas même à se défendre ; ils se mirent à fuir dans la direction des Français, en laissant vingt-trois de leurs compagnons entre les mains de leurs ennemis. Les Iroquois s'acharnèrent à leur poursuite, et poussèrent jusqu'aux portes des fortifications, où ils tuèrent trois Français, et en emmenèrent deux autres prisonniers. L'un s'échappa plus tard, et à son retour, fit comprendre par ses récits tout ce qu'on avait à craindre de la perfidie de ces sauvages.

A partir de ce jour, la colonie ne fut plus sans appréhensions, et il faut avouer qu'elles étaient bien fondées. Mais l'imminence du danger ne faisait qu'accroître la ferveur ; Melle Mance

surtout se montrait calme et confiante et s'efforçait de rassurer tout le monde par sa sérénité. De bonnes nouvelles d'ailleurs lui arrivèrent par M. de Montmagny, qui vint, sur ces entrefaites, visiter la colonie, et la rassurer dans son isolement et ses dangers.

" Les associés de France ne les avaient pas " oubliés : sur les vaisseaux arrivaient des se- " cours pour Montréal, conduits par un gentil- " homme champenois, M. Louis d'Ailleboust " de Coulonge, qui était accompagné de sa " femme et de sa belle-sœur. La bienfaitrice " inconnue n'avait pas non plus oublié sa pro- " tégée, et persistait à fonder immédiatement " un hôpital à Ville-Marie."

Le jour de l'Assomption 1643, en effet, M. d'Ailleboust, très honnête et " très vertueux gentilhomme associé à la compagnie de Montréal," débarqua à Québec avec " sa femme et sa belle-sœur, de pareil courage et vertu, (1)" avec quelques ouvriers et le courageux Jean de Saint-Père. C'était un précieux secours pour la colonie, qui allait en avoir besoin contre les terribles Iroquois, car, en y comprenant Québec, elle ne comptait encore que 200 Européens.

Cependant l'hôpital allait se construire ; Mme de Bullion avait fait passer à sa protégée 42000 livres, dont 6000 devaient être consacrées à la construction des bâtiments, et les 36000 autres

(1) Père Vimont. Rel. de 1643.

servir à constituer une rente de 2000 livres, qui serait la dotation de l'hôpital. Elle joignait deux autres mille livres pour être employées par Melle Mance comme elle le jugerait bon. Mais elle exigea des sociétaires, par un acte du 2 janv. 1644, que cette donation ne fût pas détournée de son objet " la fondation d'un hôpital, " au nom et en l'honneur de St Joseph, pour " nourrir, traiter et médicamenter les pauvres " malades du pays et les faire instruire des " choses nécessaires à leur salut."

M. de Maisonneuve choisit un terrain à l'abri des inondations, sur la colline qui a servi si longtemps d'emplacement à l'hôpital. Les ouvriers travaillèrent avec ardeur, et construisirent un bâtiment de 60 pieds de long sur 24 de large. " Il se composait d'une cuisine, d'une " chambre pour Melle Mance, d'une autre pour " les servantes et de deux pièces pour les malades. " On y adjoignit un petit oratoire de pierre, de " neuf à dix pieds carrés, assez bien orné et " voûté, pour y mettre à couvert de la pluie le " saint Sacrement, qui commença à y reposer " dès que l'hôpital eût été achevé, sans cesser " d'être toujours dans la chapelle du fort."

La piété des colons et de leur digne gouverneur, et l'affection qu'ils témoignaient aux pauvres sauvages commençaient à rapporter des fruits; ils se présentaient nombreux au baptême, car soixante-dix à quatre-vingts personnes avaient reçu le baptême en 1643; le chef de

l'île lui-même, que les Français appelaient le Borgne, se convertit et reçut au baptême le nom de Paul.

III

DANGERS QUE COURT LA COLONIE.

Le cercle dans lequel les Iroquois enfermaient leurs ennemis se rétrécissait peu à peu et Ville-Marie elle-même allait se trouver comme enveloppée. Les cinq cantons se procuraient facilement des armes auprès des Hollandais de la Nouvelle-York, qu'on soupçonnait même de pousser secrètement les sauvages à l'attaque, tandis que M. de Montmagny, redoutant pour les Européens les conséquences de semblables armements, n'osait en distribuer à nos amis les Hurons. Les Iroquois se partagèrent en dix colonnes volantes, qui pouvaient se replier facilement en cas d'échec, sans compromettre le corps d'armée, en même temps que cette disposition leur permettait d'envelopper la colonie d'un cercle de fer, et d'attaquer tous les points à la fois. Cette savante tactique acheva de dérouter les Hurons, et quelques années suffirent pour ruiner ce peuple qui comprenait plus de trente mille habitants, et qui donnait tant d'espérances à la foi par son zèle à s'instruire, et son amour pour les Français. Une colonne d'Iroquois, composée

de 80 guerriers, s'étant approchée de Ville-Marie pour la surprendre, fut mise en déroute par la garnison, et les Algonquins lui firent un certain nombre de prisonniers qui furent brûlés vifs quatre jours après, malgré les instances des colons. Une autre bande avait mieux réussi à Trois-Rivières, où elle avait enlevé le père Bressani et quelques-uns de ses compagnons ; le saint missionnaire endura comme le père Jogues toutes sortes de tortures, et repassa comme lui en Europe sur un vaisseau hollandais.

Cependant les Français étaient exaspérés par ces alarmes continuelles : ils suppliaient sans cesse M. de Maisonneuve de leur permettre une sortie. Le gouverneur, après avoir longtemps résisté, cède, et le 30 mars, sort des retranchements avec 30 hommes déterminés. On entre dans les bois, mais au lieu de surprendre, on tombe dans une embuscade de 200 Iroquois. Les munitions étant vite épuisées, on se replie précipitamment. Le commandant seul restait en arrière, se retirant lentement, les pistolets au poing, et se retournant parfois, pour tenir les ennemis à distance. Tout à coup les Iroquois le reconnaissent : leur chef se promet de le prendre vivant, et s'élance pour le saisir. M. de Maisonneuve se retourne brusquement, et lui casse la tête d'un coup de pistolet. Les Iroquois, étonnés de tant de courage et de sang-froid, voulant d'ailleurs soustraire aux Français

le corps de leur chef, se retirent vers le bois avec ses restes sanglants, pendant que le commandant rentre tranquillement au fort.

Des attaques étaient tentées sans relâche : le père Jogues, qui avait été horriblement martyrisé mais avait échappé à la mort une première fois, fut tué d'un coup de hache dans une ambassade qu'il avait acceptée. Aussi l'hôpital commençait-il déjà à être trop petit pour le nombre sans cesse croissant des malades : Melle Mance eut la joie de recevoir 2000 livres de sa bienfaitrice, et cette même année 1645, la compagnie lui donna un mobilier complet pour sa chapelle, un calice, un ostensoir d'argent, un ciboire, une croix, une lampe, et des chandeliers avec trois ornements d'autel ; elle reçut aussi un envoi qui dut lui faire un singulier plaisir, deux bœufs, trois vaches et vingt moutons. Le lait et la laine furent désormais assurés à l'hôpital, et c'était un immense bienfait. Pour protéger ces précieux hôtes on construisit une vaste étable, et l'on établit autour de l'enclos de quatre arpents une forte palissade en pieux. On transforma en même temps en infirmerie un couloir et quelques cabinets.

La générosité de Mme de Bullion ne se lassait pas : elle éleva à 60,000 livres le capital de la fondation, à condition que les associés payeraient à l'hôpital une rente annuelle de 3088 livres, et que Mlle Mance resterait administratrice de l'hôpital jusqu'à sa mort ; qu'après elle,

il serait desservi par les hospitalières de M. de la Dauversière, mais que pour aucun motif on n'emploierait l'argent de la fondation à une autre œuvre.

Mais les épreuves allaient venir ; Melle Mance apprit soudain que la société était presque dissoute, et que ce qu'il en restait était entièrement découragé ; que M. de la Dauversière était mourant et complètement ruiné, qu'enfin le père Rapin, son intermédiaire auprès de Mme de Bullion, venait de mourir.

Elle vit d'un coup d'œil dans cet ensemble de malheurs la ruine imminente de sa chère colonie, et une angoisse inexprimable s'empara de son cœur ; c'était donc en vain que, depuis huit ans, elle avait lutté et souffert, en vain que les sillons de Ville-Marie s'étaient rougis du plus pur sang français, en vain tant d'héroïsme, de vertu, et de dévouement ! Et ces pauvres sauvages, qu'allaient-ils devenir ? à combien n'avait-elle pas servi de mère, au saint baptême ! n'était-elle pas la mère de tous, et cette ville naissante, n'était-elle pas sa fille bien-aimée ?

D'ailleurs. Montréal tombé, la colonie perdait son boulevard, devait périr ; et, à cette pensée, son cœur de catholique et de Française se gonflait d'émotion. Mais ce combat ne dura qu'un moment : elle baissa la tête sous la main de Jésus qui avait tout donné, et qui reprenait tout ; elle s'humilia devant lui, et fit de nouveau

l'abandon entre ses mains de sa vie, de ses projets, de ses vœux. Une pensée lui vint aussitôt : elle devait repasser en France, aller se jeter aux pieds de tous ses bienfaiteurs, et sauver sa ville, s'il en était encore temps. D'ailleurs Ville-Marie ne devait pas périr ; c'était l'œuvre de Dieu !

Elle n'hésita plus, prit conseil de ses directeurs et de M. de Maisonneuve, et partit pour Paris, chercher près de M. Olier, le constant ami de Ville-Marie, avis et consolation. En effet, M. Olier l'encouragea dans son idée de voir le peu d'associés qui étaient restés fidèles. Hélas ! le cercle en fut vite parcouru, car ils n'étaient plus que neuf, des 45 qu'ils étaient quelques années auparavant.

Elle réussit néanmoins par sa prudence et sa fermeté à reconstituer la société, et M. Olier fut choisi pour directeur. Dès lors la colonie était sauvée, et Melle Mance repartit pour le Canada : elle arriva à Québec le 28 octobre 1650.

IV

ZÈLE, DÉVOUEMENT ET FERMETÉ DE MELLE MANCE

Dès son arrivée, elle entendit raconter les souffrances et le martyre des généreux missionnaires qu'elle avait connus et admirés : le

père Daniel, avec 700 de ses néophytes, les pères Brébeuf et Lallemand, avec 80 Hurons, étaient tombés au champ d'honneur.

Ces horribles nouvelles frappaient les colons de douleur et d'effroi. Melle Mance ne s'alarma pas outre mesure ; pourtant le danger fut grand, surtout pour l'Hôtel-Dieu, dont la situation isolée rendait le séjour plus périlleux : aussi les sauvages en firent-ils le point de mire ordinaire de leurs attaques, et commirent-ils dans les environs les actes de barbarie les plus horribles.

Un jour même Melle Mance courut le plus grand danger. Le 6 mai, Jean Boudart et sa femme travaillaient dans un champ près de l'Hôtel-Dieu ; ils furent attaqués tout à coup par une dizaine d'Iroquois. Ils essayèrent d'échapper par la fuite, mais la pauvre femme fut saisie par les barbares, et son mari, accourant pour la défendre, fut massacré aussitôt.

Sa résistance pourtant avait donné le temps à MM. Lemoine et Archambault, et à un autre soldat, d'accourir : ils croyaient n'avoir affaire qu'à une dizaine d'hommes, mais quarante autres, cachés derrière l'hôpital, se montrent tout à coup et vont les envelopper, quand ils s'aperçoivent que les portes de l'Hôtel-Dieu qu'on tient habituellement soigneusement verrouillées, sont ouvertes en ce moment : ils s'y jettent tous les trois, et n'ont que le temps de les fermer à la hâte sur les Iroquois qui s'y précipitaient à leur tour.

Melle Mance était seule en ce moment, et sans nulle défiance du péril ; elle comprit aussitôt à quel danger la Providence venait de la faire échapper, car sans l'arrivée soudaine de Lemoine et de ses compagnons, l'Hôtel-Dieu eût été envahi par les sauvages, et elle-même eut partagé le sort de l'infortunée femme de Jean Boudart, qui fut cruellement martyrisée.

Le 26 une attaque plus sérieuse tentée par 200 sauvages contre l'hôpital, fut repoussée par le vaillant major Closse qui n'avait que 17 hommes. Mais l'Hôtel-Dieu ne pouvait plus servir de citadelle, et Melle Mance dut se retirer au fort avec le reste de la population.

Mais rien n'arrivait de la mère patrie, et les colons étaient inquiets : " Dans cette extrémité, " écrit-elle, je me sentis inspirée de m'adresser " à M. de Maisonneuve pour l'engager à faire " un voyage en France, afin de demander du se- " cours à MM. de Montréal."

Après réflexion, M. de Maisonneuve s'y décida ; Melle Mance lui remit les 22,000 livres que Mme de Bullion lui avait données pour l'hôpital, et en échange reçut à hommage pour cet établissement cent arpents de terre défrichés.

Cette même année 1651 M. de Lauzon remplaça M. d'Ailleboust. Melle Mance, qui n'avait pas craint de descendre à Québec pour aller prendre des nouvelles de la future arrivée de M. de Maisonneuve, faillit être surprise à Trois-Rivières par les Iroquois : mais elle échappa à

ce péril, la main de Dieu la protégeant visiblement. Enfin M. de Maisonneuve parut le 27 septembre avec 108 hommes d'élite levés avec une somme de 20,000 livres que lui avait remise Mme de Bullion.

Le gouverneur de Denonville et l'intendant Champigny furent assez justes pour reconnaître longtemps après que c'était grâce à cette somme avancée dans de si critiques circonstances que Montréal, tout le Canada même avait dû, après Dieu, son salut.

Dès son arrivée, M. de Maisonneuve fit ajouter à l'hôpital un nouveau corps de logis, de 30 pieds de long sur 30 pieds de large, destiné à une chapelle et à une salle pour les hommes, où dès le printemps de 1654 les malades furent transportés. Il fit ensuite de l'Hôtel-Dieu le centre de tout un système de fortifications qui permettrait aux colons de s'étendre un peu dans les campagnes, au-delà de la ligne de protection du fort primitif.

Il fit donc établir une première redoute en haut du coteau St-Louis, et une autre en bas, et fit en outre épauler l'hôpital de deux autres redoutes abondamment fournies de tous les moyens de défense. Cette fois les précautions furent si bien prises, que Melle Mance ne fut plus jamais forcée d'abandonner sa demeure, et que plusieurs colons ne craignirent pas de venir abriter leurs habitations à l'ombre des nouvelles constructions.

Les Iroquois continuaient à tenir la colonie dans des alarmes continuelles : un de leurs chefs, nommé la Barrique, ayant été jeté à terre d'un coup de mousquet fut porté ensanglanté à Melle Mance, et bien qu'il fût en grand danger, elle ne désespéra pas de le sauver. Elle le soigna avec un zèle, une attention et un dévouement qui firent plus que tous les remèdes, car ils rendirent au pauvre sauvage la confiance et l'énergie. Il fut si touché de la charité chrétienne de cette sainte fille, qu'il promit d'être à jamais le meilleur ami des Français.

Il tint aussitôt parole, et fit cesser les attaques par lesquelles les Iroquois, conduits par son frère qui le croyait mort, voulaient venger sa perte : il se fit porter sur le champ de bataille, et les supplia de ne pas faire la guerre aux Français, qui étaient ses meilleurs amis. Les sauvages crurent d'abord voir un fantôme ; mais se rassurant bientôt, ils vinrent vers les Français avec confiance, et jurèrent, sincèrement cette fois, de rester en paix et de rendre tous les prisonniers.

Ce fut donc à la charité de Melle Mance d'abord, et aux prisonniers de marque que le gouverneur et M. Lemoyne firent à quelques jours de là, qu'on dut de voir finir ces perpétuelles alarmes, et qu'un grand nombre de Français durent leur liberté.

V

ÉTABLISSEMENT DES HOSPITALIÈRES

Depuis la paix une pensée assiégeait constamment l'esprit de Melle Mance : Ville-Marie était fondée, ses colons prospères ; l'établissement de la sainte Famille recevait en elle et en la sœur Bourgeoys un commencement d'exécution ; St Joseph et la Ste Vierge avaient établi leur demeure dans ce nouveau Nazareth, mais la société de prêtres appelés à imiter la vie humble et intérieure de Jésus manquait encore.

Elle s'ouvrit de ces pensées à M. de Maisonneuve, son conseiller ordinaire, et chercha avec lui les moyens d'en assurer l'exécution. Ils n'en trouvèrent pas d'autre qu'un voyage immédiat à Paris, pour obtenir de M. Olier la faveur déjà promise auparavant, mais retardée pour des raisons indépendantes de la volonté du saint prêtre.

M. de Maisonneuve laissa donc de nouveau le gouvernement de la colonie entre les mains du major Lambert Closse, et s'embarqua à la fin de 1655.

Il arriva à Paris au commencement de 1656, et se rendit tout droit au séminaire. Il eut la faveur d'être admis immédiatement auprès du fondateur de St-Sulpice qui se mourait : la para-

lysie dont il était atteint allait dégénérer en apoplexie, et tous prévoyaient déjà qu'il allait finir comme St François de Sales dont, tout enfant, il avait reçu la bénédiction et les prédictions.

M. de Maisonneuve reçut l'accueil le plus aimable du mourant, qui lui parla avec amour du Canada, où il avait tant rêvé d'aller porter l'Evangile, et lui renouvela toutes ses promesses par rapport à l'envoi des hospitalières et des prêtres du séminaire.

Une assemblée des associés se tint le 31 mars, et entra avec ardeur dans la pensée de son pieux président : " Ils s'engagèrent au nom de " la *personne fondatrice qui ne voulait être connue*, " à recevoir à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, sous " le bon plaisir du roi et l'agrément de l'évêque " d'Angers, trois ou quatre des hospitalières de " St Joseph, comme aussi à leur en donner la " propriété, ainsi que celle des bâtiments qu'ils " y feraient construire pour elles, et enfin telle " quantité de terre que M. de Maisonneuve, " Melle Mance et les hospitalières elles-mêmes " détermineraient d'un commun accord."

Cette dotation devait être augmentée d'une pension de cent cinquante livres que de son côté la maison de la Flèche promettait de payer à chacune des trois ou quatre sœurs qu'elle allait y envoyer. Mais on stipula nettement que ce bien de la communauté n'aurait rien à faire avec les donations que les hospitalières pouvaient

recevoir pour les pauvres, et qu'il serait administré à part.

Sur ces entrefaites les pères jésuites proposèrent comme premier évêque de Québec M. de Laval de Montmorency au choix du roi et à la nomination du pape.

Les associés voyant échouer leur plan d'établir un évêché à Montréal, résolurent dès lors de donner l'île entière aux ecclésiastiques qui l'évangéliseraient. M. Olier, prévoyant quelle charge serait pour le séminaire l'entretien d'une semblable colonie, hésita longtemps à se charger d'une telle responsabilité : il accepta enfin, et désigna pour Ville-Marie quatre de ses Messieurs : MM. de Queylus, abbé de Loc-Dieu, nommé par l'archevêque de Rouen grand vicaire et official en Canada, Souart, Galinier et Dallet. Les nouveaux missionnaires partirent aussitôt, et arrivèrent à Québec le 27 juillet 1657. M. Olier mourut le 2 avril de cette même année.

A leur arrivée à Ville-Marie, ils trouvèrent Melle Mance souffrant cruellement d'une chute qu'elle avait faite sur la glace durant l'hiver ; elle s'était fracturé le bras en deux endroits, et démis le poignet. Le chirurgien, malgré son habileté, n'avait reconnu que les deux fractures du bras, sans remarquer la dislocation du poignet.

Cette méprise fut, pour Melle Mance, la source de souffrances indicibles ; chaque fois qu'on la pansait, la douleur lui causait des convulsions

si atroces que parfois quatre hommes avaient peine à la retenir. Elle alla trouver M. de Queylus et lui exposant son état et le peu d'aide qu'elle pouvait donner à ses chers malades, lui demanda s'il ne serait pas bon " qu'elle allât en " France trouver la fondatrice pendant qu'elle " était encore vivante, et parler à Messieurs de " la compagnie de Montréal afin d'obtenir de la " fondatrice, s'il se pouvait, un fonds pour des " religieuses."

M. de Queylus reçut cette communication avec joie, car il s'était engagé à donner aux hospitalières de Québec la direction de l'hospice de Melle Mance, croyant en toute bonne foi agir pour le bien général, et se méprenant ainsi entièrement sur les volontés précises de M. Olier et des associés qui voulaient qu'en cas d'impossibilité d'offrir la direction de l'hôpital à d'autres religieuses que celles de la Flèche, la chose ne pût être jugée et décidée que par les sociétaires eux-mêmes et M. de Bretonvilliers, successeur de M. Olier.

Il imagina aussitôt un stratagème dont M. Souart fut inconsciemment complice: " M. l'abbé " lui ayant dit, raconte M. Dollier de Casson, " qu'une des mères hospitalières de ce lieu " avait grand besoin de changer d'air, et que, " comme c'était une personne de mérite, il fal- " lait tâcher de lui sauver la vie; qu'il ferait " fort bien de descendre pour cela, parce " qu'ayant la connaissance de la médecine outre

" son caractère sacerdotal, aussitôt qu'il donne-
" rait son suffrage à ce qu'elle montât ici pour
" changer d'air, on ne manquerait pas de la faire
" venir ; ce bon Monsieur, ayant ouï ce discours,
" se disposa de partir au plus vite, pressé par
" cette même charité qui sans lui donner le
" loisir de réfléchir, le porte tous les jours chez
" les malades, selon que Sa Sainteté a trouvé
" bon de le lui permettre."

En effet M. Souart obtint que la sœur Marie Renée de la Nativité, dont la maladie était réelle, remontât aussitôt avec lui. On eut même l'attention de lui donner pour compagne la sœur Jeanne Agnès de St-Paul.

Melle Mance, un peu interdite, leur fit cependant très bon accueil, mais l'inquiétude la dévorait, et ce malheureux événement fut pour elle la source de toutes sortes de déboires, car, comme sa discrétion l'empêchait de se plaindre, elle fut aisément soupçonnée d'avoir trempé elle-même dans ces agissements. Rien ne lui était plus cruel que ces soupçons sur sa droiture et son intégrité ; c'est peut-être pour cela même que Dieu les lui demanda outre ses souffrances physiques, pour lui faire racheter par là cet établissement si cher à son cœur.

Elle répondit à M. de Queylus qui lui exposait ses vues qu'elle renonçait personnellement, quelque peine qu'elle en eût, à l'établissement des religieuses de la Flèche, puisqu'il paraissait impossible, et qu'aussitôt son arrivée en France,

non-seulement elle prierait les associés de se prêter à ce nouvel arrangement, mais qu'elle irait elle-même supplier la duchesse d'Aiguillon de donner aux hospitalières de Québec une dotation pour Montréal. M. de Queylus crut tout gagné, il se trompait.

La prudence de Melle Mance ne l'abandonna pas dans une circonstance aussi critique : respectueuse avant tout des droits de la société, elle combla d'attentions la mère de la Nativité et sa compagne, mais en même temps, pour qu'on ne pût arguer d'un commencement de possession et disposer préalablement de ce qui était en question, elle confia à Melle de la Bardillière la garde de sa maison, et lui donna des instructions si complètes et si précises, qu'elle ne leur permit jamais de soigner les malades, d'avoir les clefs de quoi que ce fût, ou de prendre possession de rien dans la maison. Puis elle s'embarqua le 14 octobre avec la sœur Bourgeoys, qui se rendait également en France.

VI

GUÉRISON MIRACULEUSE DE MELLE MANCE.

A son arrivée à la Rochelle, elle eût voulu partir immédiatement pour la Flèche, mais la fatigue du voyage avait ajouté aux douleurs que

son bras ne cessait de lui faire endurer : elle ne put supporter le mouvement de la voiture. La sœur Bourgeoys ne voulut pas l'abandonner en semblable circonstance, et elle résolut de continuer de lui tenir compagnie jusqu'à la Flèche, et même jusqu'à Paris, où elle pourrait la remettre entre les mains de sa famille et de ses amis.

On loua un brancard, et l'on partit aussitôt pour la Flèche ; à Saumur, Melle Mance s'arrêta pour vénérer, dans la chapelle de N.-D. des Ardilliers, l'image de la Vierge Marie.

Dès son arrivée à Paris, elle se rendit chez la duchesse d'Aiguillon, car il était indispensable, avant de se présenter devant les associés, de savoir d'une manière précise quel fonds on devait faire sur les espérances de M. de Queylus : elle se vit poliment, mais définitivement refusée.

Aussitôt après elle exposa aux associés, dans une réunion générale, le véritable état des choses : le projet d'union désiré par M. de Queylus semblant définitivement compromis par le refus de la duchesse d'Aiguillon, il ne restait plus qu'à envoyer au Canada les Hospitalières de la Flèche. C'était là le projet cher à M. Olier et à M. de la Dauversière, mais encore fallait-il trouver un moyen de subsistance. Melle Mance le trouva auprès de la *bienfaitrice inconnue*, et Mme de Bullion consentit à un nouveau sacrifice ; elle promit une dotation de vingt

mille livres et en donna immédiatement une partie.

Rassurée sur l'avenir, Melle Mance songea à elle-même : elle consulta les sommités médicales de l'époque, mais la réponse fut partout la même : il n'y avait rien à faire, sinon à empêcher, à force de soins, " que le bras ne vînt à mourir et à se dessécher complétement."

Avant son départ, elle voulut s'acquitter à l'égard de M. Olier d'une dette de reconnaissance pour tout ce qu'elle lui devait, en visitant son tombeau. Elle savait que " son corps et " son cœur avaient été enchâssés séparément, " elle voulut rendre ses respects à l'un et à " l'autre," et elle supplia M. de Bretonvilliers de lui accorder cette faveur.

La demande était trop juste de la part d'une personne qui avait si bien servi les intentions du fondateur à Montréal, et il dit à Melle Mance de se présenter au séminaire le jour de la Purification (2 février) au moment où toute la communauté serait à l'office de la paroisse ; qu'il lui dirait la meese, et lui donnerait toute facilité de satisfaire sa dévotion.

On devine si elle fut exacte ; en se dirigeant vers le lieu saint, de nombreuses coïncidences ne manquèrent pas de se présenter à son esprit : elle se rappela la dévotion particulière que M. Olier avait pour cette fête ; c'était en ce même jour (en 1636) qu'il avait eu sa première révélation sur la mission du Canada, c'était ce jour

qu'il avait choisi en 1642 pour consacrer cette île à la sainte Famille, et enfin c'était pour cette fête de la Purification qu'il avait demandé et obtenu du pape Urbain VIII (1643) une indulgence pour tout associé ou colon qui visiterait ce jour-là une chapelle dédiée à la sainte Vierge. En se rappelant toutes ces particularités, une pensée se présenta tout à coup à son esprit : pourquoi ne demanderait-elle pas sa guérison à ce dévot serviteur de Marie ?

Elle repoussa d'abord cette idée, qui lui sembla une présomption : elle n'était pas digne d'une si haute faveur, elle ne méritait que de souffrir, pour obtenir la miséricorde de Dieu. Mais la même pensée lui revenait : sans doute elle ne méritait pas que Dieu fît un miracle pour elle, mais ce n'est pas à nos mérites que Dieu accorde ses faveurs ; c'est à nos nécessités, et certes l'entremise de M. Olier avait déjà obtenu de sa bonté des grâces bien plus singulières.

Et puis, ce n'était pas un miracle éclatant qu'elle demandait, mais seulement qu'il plût à Dieu de "donner un peu de force et de soula-
" gement à son bras, afin qu'elle pût s'en servir
" dans les choses les plus nécessaires, comme
" pour s'habiller et pour accommoder l'autel à
" Montréal."

" Comme j'entrais dans la chapelle, écrit-elle,
" il me prit un grand saisissement de joie, si
" extraordinaire, que de ma vie je n'en ai senti

" de semblable. Mon cœur en était si plein, " que je ne le puis exprimer. Je ne puis expri- " mer cela, sinon en disant que c'était un effet " de la grande complaisance que je sentais du " bonheur que possède ce bienheureux serviteur " de Dieu. Je lui parlais comme si je l'eusse " vu de mes yeux, et avec beaucoup plus de " confiance, sachant qu'il me connaissait à pré- " sent bien mieux que lorsqu'il était au monde ; " qu'il voyait mes besoins et la sincérité de mon " cœur, qui ne lui avait rien caché."

Sa joie fut si grande qu'elle ne put se confesser comme elle avait intention de le faire, et qu'elle fut obligée de dire à son confesseur : " Monsieur, je suis saisie d'une telle joie que je " ne puis vous rien exprimer."

Elle entendit la messe, et communia sans plus songer à son bras : mais après la messe, elle se sentit tout à coup assurée de sa guérison, et voyant que M. de Bretonvilliers était pressé de se rendre à l'église pour prendre part aux cérémonies du jour, elle le pria de lui remettre le coffret de bois où était renfermé le cœur de M. Olier. Il lui fut remis, et le pieux prêtre partit en lui indiquant l'endroit où elle devait le replacer.

Le coffret renfermait une boîte en plomb où était le cœur : malgré sa pesanteur elle le prit et l'appuya sur son bras, " et aussitôt, raconte-t- " elle, je sentis que ma main était devenue „ libre, et qu'elle soutenait sans appui le poids

" de la boîte de plomb où le cœur est renfermé : " ce qui me surprit, m'étonna merveilleusement, " et m'obligea de louer et de bénir la bonté " divine de la grâce qu'elle me daignait faire, " de manifester en moi la gloire et le mérite de " son saint serviteur. Je sentis au même " temps une chaleur extraordinaire se répandre " par tout mon bras jusqu'aux extrémités des " doigts, et l'usage de ma main me fut rendu " dès ce moment."

" En même temps, ajoute M. Dollier de " Casson, toutes les ligatures et enveloppes dont " le membre malade était enveloppé, se défirent " d'elles-mêmes ; son bras se trouva libre, et se " voyant guérie, elle commença à faire un beau " signe de croix, remerciant le Tout-Puissant, " qui lui faisait une telle faveur."

Elle court aussitôt trouver M. de Bretonvilliers, qui, avec elle et tous les ecclésiastiques alors au séminaire, se rend à la chapelle où s'était fait le miracle, remercier Dieu de cette grande grâce.

Il lui demanda ensuite si la main guérie serait assez forte pour tenir la plume et attester la vérité du miracle dont elle venait d'être l'objet. Sur sa réponse affirmative, on lui donna du papier et de l'encre, et elle traça aussitôt cette déclaration, dont on conserve l'original au séminaire de Paris.

" JÉSUS, MARIE, JOSEPH."

" Le 2 février 1659, en la chapelle du sémi-
" naire, après la sainte messe, j'ai écrit ces mots
" de ma main droite, de laquelle je n'avais eu
" aucun usage depuis deux ans."

Onze jours après, elle traça le récit de sa guérison de cette écriture ferme et nette dont sont écrites toutes ses lettres, et qui est en tout conforme à ce qu'elle était avant l'accident.

Les associés, la sœur Bourgeoys et surtout Mme de Bullion reçurent cette nouvelle avec des transports de joie. Dieu ne s'était pas contenté de rendre tout d'un coup la santé à cette privilégiée de sa grâce ; il avait voulu, pour qu'elle et tous en gardassent mieux le souvenir et pussent à chaque instant en constater la réalité, qu'il fût, pour ainsi dire, constant et perpétuel : " En effet, dit M. Dollier de Casson,
" les principes des mouvements étaient de-
" meurés disloqués comme auparavant, et ce-
" pendant elle pouvait manier son bras et sa
" main sans aucune douleur, comme si tout
" était en bon état."

Elle partit aussitôt pour la Rochelle, mais son zèle faillit lui coûter la vie. A huit lieues de cette ville, des chiens effrayèrent le cheval qu'elle montait, et comme il était très ombrageux
" il se lança si haut par-dessus un fossé, dit M.
" Dollier de Casson, et en même temps la jeta
" si loin et si rudement sur sa main autrefois

" estropiée, qu'on a attribué à une charitable " protection du ciel qu'elle en eût été quitte " comme elle l'a été, pour une légère écorchure."

Cet accident ne servit qu'à mieux établir la réalité du miracle dont elle avait été l'objet ; car la luxation du poignet ne fut point aggravée, et la liberté du bras resta la même qu'auparavant.

VII

ÉTABLISSEMENT DES HOSPITALIÈRES

Melle Mance, comblée des présents de Mme de Bullion qui, outre les 22,000 livres promises, avait voulu payer les frais de voyage et lui avait remis des vases sacrés, des ornements d'église, de riches aumônes pour les familles les plus nécessiteuses de Montréal, trouva tout d'abord à la Rochelle la sœur Bourgeoys qui était venue l'y attendre avec une recrue de trente jeunes filles, et avec les sœurs Aimée Chatel, Catherine Crolo, et Marie Raisin, premières sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en Canada.

MM. Lemaître et Vignal, prêtres de St Sulpice, vinrent les rejoindre peu après avec les trois hospitalières de la Flèche, choisies pour cette lointaine mission : la sœur Catherine Macé, supérieure, la sœur Judith Moreau de Brésoles, et la sœur Maillet.

M. de la Dauversière imposait deux conditions principales pour cette vocation d'élite, et l'on y reconnaît la sagesse de ce pieux fondateur. Il exigeait, pour garder l'unité d'esprit dans son institut, qu'elles promissent de faire les vœux solennels de religion, quand la Providence permettrait à leurs sœurs de France de les prononcer, et secondement qu'aucune ne s'embarquât sans avoir l'aveu et la permission de sa famille.

Un incident assez curieux avait signalé leur départ de la Flèche : le bruit s'était répandu dans la petite ville que M. de la Dauversière faisait enlever des filles de force du couvent pour les vendre en Canada. Tout absurde que fût la rumeur, elle fut crue, et une émeute s'éleva, si bien que M. de St-André et quelques autres soldats qui allaient passer la mer également durent mettre l'épée à la main pour dégager les abords du couvent.

Les pieuses hospitalières se sentaient remplies d'une sainte joie à la pensée d'aller établir une œuvre qui semblait visiblement protégée de Dieu ; pourtant ni elles ni Melle Mance ne s'étaient fait illusion sur la difficulté qu'elles auraient à se recruter en Canada, en luttant contre l'opposition de M. de Queylus et de l'évêque de Pétrée : c'est pour ce motif que cette dernière avait emmené avec elle Melle de Belestre, qui montrait un grand désir d'entrer un jour dans cet institut. C'était la même

pensée qui avait poussé les messieurs de St-Sulpice à proposer une pareille démarche à Melle Gauchet, jeune demoiselle de qualité, qui désirait ardemment se consacrer aussi à l'œuvre de Montréal.

L'amour de la retraite était si vif dans le cœur des hospitalières qu'elles renoncèrent par un acte authentique à la liberté que leur laissaient leurs constitutions de sortir quelquefois de leur monastère, et elles envoyèrent cet écrit à la Flèche. Elles faisaient la même promesse pour toutes les novices ou domestiques qu'elles recevraient à l'avenir. Cet attachement à la maison-mère et à l'esprit de leur saint institut leur était à bon droit précieux avant tout : aussi, avant même de quitter la Flèche, avaient-elles souscrit avec bonheur la formule d'engagement que M. de la Dauversière leur faisait prêter à toutes avant de leur donner leur mission " de reconnaître cette communauté pour " leur mère, d'en observer les règlements et les " constitutions autant que possible, sans con- " sentir à ce que rien y fût innové, sinon du " consentement général de toute la congré- " gation." Elles s'étaient même engagées à y revenir, sitôt que l'évêque d'Angers ou les supérieurs les y rappelleraient, et à rester en un mot dans une dépendance complète de ceux de qui elles tenaient leur mission.

Leur empressement à aller au-devant des désirs de leur fondateur M. de la Dauversière,

lui fut une grande consolation, qui tempéra un peu l'amertume de ses derniers jours, car il mourut peu de jours après, ruiné, abreuvé de déboires, et accablé d'infirmités. Les maladies les plus cruelles lui faisaient subir une sorte de martyre, mais le peu de relâche que lui laissaient ses douleurs était employé à prier Dieu, et à accuser sa lâcheté à souffrir. Quatre heures avant sa mort, il éprouva des élans d'amour de Dieu si violents, que toutes ses souffrances n'étaient rien auprès de ce qu'ils lui faisaient endurer. Il expira le 6 novembre 1659, âgé de 63 ans.

Cependant les 2,000 livres qu'on avait réservées sur la fondation pour les préparatifs du voyage avaient été aussitôt absorbées par les dépenses d'équipement des religieuses et l'engagement de deux serviteurs. Melle Mance et les deux sulpiciens qui, depuis trois mois, avaient à leur charge les 110 personnes engagées pour Montréal, étaient dans le même dénuement. Malgré toutes les promesses qu'on pouvait lui faire et les garanties qu'on voulait lui donner, le capitaine du navire se montrait intraitable. Enfin il accepta la caution de Melle Mance, et l'on mit à la voile.

Le vaisseau qui les transportait était un vieux bâtiment qui avait servi longtemps d'hôpital de marine et que, sans quarantaine préalable, on remettait en mer. Deux cent six personnes s'y trouvaient rassemblées. La peste

s'y déclara presque aussitôt, et avec une telle violence, que presque tous les passagers en furent plus ou moins atteints : Melle Mance surtout se trouva presque aussitôt réduite à l'extrémité. Tous les secours manquaient, et l'eau douce elle-même faisait défaut ; par une peur de la contagion que l'on comprend bien, sans doute, mais qui n'en fut pas moins fatale, le capitaine défendit d'abord aux hospitalières de donner leurs soins aux malades. Cette précaution coûta la vie à sept ou huit de ces malheureux.

Au moins M. Vignal et M. Lemaître, quoique atteints tous les deux, purent-ils offrir aux moribonds les consolations de leur saint ministère. Ce dernier, plus vigoureux que son confrère, et d'une énergie, d'un dévouement admirables, ne se contentait pas de les encourager et de les assister jusqu'au dernier moment, il prenait soin de leur dépouille mortelle, et au risque de sa propre vie, les ensevelissait pieusement, les attachait dans leurs couvertures, et récitait sur eux les dernières prières, pendant qu'on les jetait à la mer. Il eut la consolation de recevoir l'abjuration de deux pauvres huguenots qui furent parmi les victimes de cette épidémie, et qui moururent dans les plus vifs sentiments de foi.

On permit enfin à la sœur de Brésoles et à ses compagnes d'exercer leur charité : quoique malades, ainsi que la sœur Bourgeoys, elles se

dépensèrent avec une admirable énergie, et relevèrent le moral de tous ces pauvres passagers.

A la maladie se joignaient d'autres souffrances de toutes sortes ; d'affreuses tempêtes ne cessèrent d'assaillir le navire jusqu'à son entrée dans le golfe St-Laurent. Plusieurs fois, on se crut sur le point de sombrer et les deux prêtres donnèrent à tous l'absolution. La tempête les emporta parfois si loin de leur route, qu'ils n'arrivèrent à Québec que le 7 septembre, épuisés par la maladie, la disette, et les épreuves de toute nature. Melle Mance était toujours malade.

Le Père Dequen qui, avec M. de Queylus, s'était opposé à l'envoi des hospitalières de la Flèche, donna en cette circonstance l'exemple d'une admirable charité. Apprenant l'état misérable auquel elles étaient réduites, il leur porta des rafraîchissements et des secours de toutes sortes : Dieu lui donna presque aussitôt la récompense de son dévouement : il fut atteint par le fléau et mourut dans l'exercice de la charité. Plusieurs, transportés à l'hôpital, succombèrent encore et le mal infecta tout le pays. Mgr de Pétrée fut admirable de dévouement : il ne quitta presque point l'hôpital, se fit le garde-malade de tous ces malheureux, faisant leur lit et leur donnant les soins les plus attentifs. On descendit Melle Mance dans une maison de la basse-ville, où elle languit encore pendant de longues semaines.

La sœur Bourgeoys put repartir bientôt avec le reste de la colonie, et elle arriva à Montréal un an, jour pour jour, après qu'elle en était partie.

L'opposition de Mgr de Laval durait toujours cependant : quoiqu'il accueillît les hospitalières avec bonté, les félicitant de leur dévouement, il n'abandonnait pas son but qui était de fondre les hospitalières de la Flèche avec celles de Québec. Il céda enfin à la fermeté respectueuse de la mère de Brésoles, et le 20 octobre, leur donna par écrit l'autorisation de s'établir à Montréal, mais sous la condition expresse de n'y pas recevoir de novices. Elles s'embarquèrent sur-le-champ, et croisèrent en route les sœurs de la Nativité et de St-Paul qui, sous la conduite de M. Souart, retournaient à Québec.

Elles furent reçues à Montréal par Mlle de la Bardillière qui, se voyant désormais inutile à l'œuvre de l'hôpital, accepta la main du sieur Testard de la Forêt. Melle Mance, qui enfin remise était arrivée à Ville-Marie, en compagnie des demoiselles Gauchet et de Belestre, assista au mariage et signa au contrat.

Les difficultés qui avaient duré bien longtemps entre l'abbé de Queylus et Mgr de Laval allaient prendre fin, car M. de Queylus venait d'être rappelé en France. Ce fut un deuil universel dans la colonie où il avait déployé toute son activité, son intelligence et dépensé en bonnes œuvres sa magnifique fortune.

Melle Mance fut affligée de ce départ, car elle avait été émerveillée, en revoyant Montréal après un an seulement, des heureux changements qui s'y étaient produits, et elle songeait à la grandeur du parti que M. de Queylus, avec ses ressources aurait pu tirer de semblables éléments. Une triste nouvelle vint encore assombrir les prévisions de l'avenir : on apprit la mort de M. de la Dauversière, et la perte des 20,000 livres de dotation déposées à l'épargne du roi et saisies en payement de ses dettes.

Les hospitalières se trouvaient dans un grand embarras, mais après une délibération pleine d'angoisse où l'impossibilité de se procurer des ressources et l'impossibilité d'abandonner une œuvre confiée à leur dévouement avaient tour à tour tourmenté leur raison et leur cœur, elles prirent le parti, le seul digne d'elles et de leurs fondateurs, de se jeter dans les bras de la Providence avec un filial abandon, et de vivre et de mourir pauvres à Montréal.

Les colons apprirent cette généreuse résolution avec joie et gratitude, car non-seulement elles guérissaient les maladies du corps, mais bon nombre de pécheurs et d'hérétiques leur durent leur conversion : " dans un seul hiver, " dit M. de Casson, elles amenèrent cinq " huguenots à embrasser la foi catholique."

Elles en furent récompensées presque aussitôt : sur les instances des Montréalistes, Mgr de Laval consentit à les laisser à Montréal, et M.

de Maisonneuve leur concéda en décembre 1659 cent arpents de terre situés entre la montagne et la ferme St-Gabriel en avance de payement de la rente promise par les associés ; mais pour le moment, ils leur étaient plus nuisibles qu'utiles, car les frais de défrichement devaient l'emporter de beaucoup sur le rapport de ce fonds.

Aussi, pour acheter le blé, le lard et les légumes qui leur étaient immédiatement nécessaires, furent-elles obligées de vendre les étoffes et les fournitures qu'elles avaient apportées de la Rochelle. Ces trois aliments d'ailleurs composèrent à peu près uniformément et uniquement leurs repas pendant vingt ans : encore n'osait-on toucher au lard qu'une fois par jour. Le pain, glacé sur leur table au milieu des grands froids dont il leur était impossible de se défendre dans leur vaste chambre sans feu, où le vent et la neige pénétraient par plus de deux cents fentes de la cloison, offrait souvent aux dents des riches héritières une résistance obstinée qui les faisait sourire, et qui eût fait verser des larmes à leurs familles si elles en avaient été témoins.

Melle Mance en souffrait comme une mère, et s'efforçait d'adoucir, autant que sa pauvreté le lui permettait, des épreuves si héroïquement supportées : elle leur faisait passer, tantôt un peu de poisson frais, tantôt un peu de viande. Mais ces régals étaient bien rares, et il fallait

une circonstance bien extraordinaire, pour que des œufs ou même de la bouillie osassent se montrer sur cette pauvre table. M. Souart, dont le grand cœur était admiré de tout le monde, et qui dépensa à Montréal une fortune de 80,000 livres à soulager les pauvres, vint aussi bien souvent à leur aide.

Leur patience et leur énergie eurent pourtant leur récompense ; dès la deuxième année, M. de Fancamp leur fit avoir une pension de 400 à 500 livres, pour tenir lieu de dotation, et M. Macé, touché des souffrances de sa fille, se fit le bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu, pour lequel il dépensa successivement de 37 à 38,000 livres. Les associés de leur côté leur donnèrent 4 arpents de terre labourée, qui suffirent à leur subsistance. Mais ce qui leur arriva de plus heureux, en ce sens, fut la résolution que prit Mme d'Ailleboust, après la mort de son mari, de se mettre en pension chez elles.

Un autre événement vint encore au secours de leur détresse : un des colons, Jouaneaux, transporté presque mourant à l'hôpital à la suite d'une chute, fut soigné avec tant de zèle, qu'il guérit. Il fut si touché de ce dévouement, qu'il voulut consacrer le reste de ses jours au service de ses bienfaitrices : il leur donna les quinze arpents de terre et le peu de bétail qu'il possédait. Mais, ce qui valait encore beaucoup mieux, il se dévoua lui-même tout entier à défricher et à faire valoir leur terrain.

Grâce à leurs nouvelles ressources, elles purent désormais y employer constamment quatre hommes, qui travaillèrent sous la direction de Jouaneaux, et leur rendirent de précieux services sur la terre de St-Joseph.

VIII

MORT DE MELLE MANCE

Cependant la trêve avec les Iroquois était rompue. Les cantons se préparaient : leur plan était de se porter en masse sur Québec, d'enlever la ville, et de se rabattre sur Trois-Rivières et Montréal pour y tout massacrer.

Québec se disposait pour une vigoureuse résistance, et la terreur augmentait de jour en jour. Elle fut bientôt au comble ; toutefois la grande armée iroquoise, toujours annoncée, ne paraissait point, Dolard et seize braves Montréalais venaient de s'offrir en victimes et de sauver la colonie.

A la fin de juillet 1660, au moment où l'on s'attendait à voir paraître les Iroquois, ces dix-sept braves étaient venus un matin à l'église paroissiale recevoir la communion et promettre à Dieu d'aller combattre et mourir pour leurs frères, et de ne jamais demander quartier. Ils partirent et se retranchèrent au pied du Long-

Sault, sur le passage des Iroquois, qui les attaquèrent au nombre de 800. Malgré une héroïque résistance, ils périrent tous, mais après avoir massacré tant d'ennemis que les Iroquois furent convaincus qu'une attaque de front contre de semblables hommes était inutile. Ils résolurent de ruiner en détail la colonie, et de recommencer leur guerre de surprises et de guet-apens.

Les plus mauvais jours de la colonie semblèrent revenus, et Melle Mance vit de nouveau l'Hôtel-Dieu devenir le théâtre acharné de combats presque quotidiens, et les salles remplies de blessés et de mourants : " Le soin de " nos malades, dit la sœur Morin, nous obligeait " à des veilles continuelles, ce qui, avec les " travaux du jour, les offices du ménage et " l'observance de la règle, qui était gardée ponc- " tuellement, devenait accablant pour nous, à " cause de notre petit nombre."

La colonie perdit alors trois de ses membres les plus dévoués : MM. Lemaître et Vignal, du séminaire, que nous avons vus si pleins de charité pendant la traversée pour les malades du Saint-André, et le brave major Closse. Tous les trois tombèrent sous les coups des Iroquois. Elle en perdit un autre encore : M. de Maisonneuve fut momentanément privé de ses fonctions de gouverneur, et deux ans après, M. de Tracy, trompé par de faux rapports, destitua définitivement pour cause d'incapacité le fondateur

de la colonie, celui, qui depuis vingt ans la sauvait de la ruine.

Avec M. de Tracy, Louis XIV avait fait passer en Canada ce beau régiment de Carignan, qui a fourni à la Nouvelle-France tant de noms glorieux et populaires. Le roi reprenait la colonie aux associés, et voulait mettre un terme aux incursions des Iroquois.

Une affreuse épidémie sévissant au fort Ste-Anne, M. de Casson s'y rendit aussitôt. Il trouva les malheureuses victimes dans un état de dénuement affreux, infectant le fort entier par l'odeur la plus repoussante, désespérés et abattus. Il ne savait comment relever leur courage, quand la charité de Melle Mance vint à son secours : elle lui fit passer plusieurs traîneaux chargés de volailles et de légumes, de pruneaux, d'oignons et de viande salée. Il put faire des bouillons à ses malades en se privant lui-même de tout et sauva la vie à un grand nombre. On put transporter enfin à l'Hôtel-Dieu tous ces pauvres soldats, qui y reçurent les soins les plus empressés.

Louis XIV, reconnaissant des services que les hospitalières avaient rendus à ses soldats, confirma leur établissement et leur accorda un grand nombre de privilèges.

L'œuvre de Melle Mance était achevée : Ville-Marie fondée, l'Hôtel-Dieu établi. Avant de rappeler à lui sa servante, il plut au Seigneur d'épurer par la souffrance et la maladie cette

âme qui l'avait tant aimé. Elle bénit ce divin Epoux, qui l'avait si souvent visitée par l'épreuve, de cette dernière marque de son amour ; elle comprit par cette privation de ses amis qui disparaissaient les uns après les autres, et les douleurs qui rendaient si cruels les derniers jours de son exil terrestre, qu'il la rappelait à lui, et elle passa désormais à s'entretenir avec lui ses longues veilles d'insomnie et ses journées solitaires.

Les infirmités étaient parfois bien douloureuses, mais ne lui enlevaient ni le calme ni la sérénité.

Malheureusement, à part quelques mots de la sœur Jucherot dans son histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, bien peu de détails nous sont restés sur les derniers moments de Melle Mance : nous savons seulement que, jusqu'à son dernier moment, elle ne cessa d'édifier la colonie, dont elle avait été le modèle si longtemps, par sa patience, sa résignation et sa douceur ; qu'elle mourut en odeur de sainteté, et que cette mort ne fut pas moins précieuse devant Dieu que ne l'avait été sa vie.

Elle avait demandé que son corps fût enterré dans l'église de l'Hôtel-Dieu, et son cœur remis à la paroisse lorsqu'elle serait bâtie. En attendant M. Souart, son exécuteur testamentaire, fit renfermer le cœur dans un vase d'étain, et le fit déposer sous la lampe de la chapelle, et pour assurer l'exécution des volontés de Melle Mance, au cas

où l'église tarderait à se bâtir, où lui-même serait enlevé par la mort, au cas enfin où quelques difficultés d'autres sortes entraveraient un jour l'exécution de ce projet, il fit dresser par le greffier un acte pour constater que ce n'était qu'un dépôt provisoire, et que les prêtres du séminaire se réservaient d'enrichir leur nouvelle église d'une relique si chère à tous les habitants.

Hélas ! tant de bonnes intentions furent vaines ! comme l'avait prévu M. Souart, la construction de l'église traîna en longueur, et le précieux dépôt fut consumé dans l'incendie qui dévora l'Hôtel-Dieu, 22 ans plus tard.

Mais il n'était pas besoin de ce matériel souvenir pour maintenir en cette maison la mémoire de Melle Mance et de ses vertus. Son cœur n'a cessé d'y vivre dans les saintes religieuses qui l'ont remplacée depuis deux siècles. Son dévouement, son amour pour les pauvres, pour la souffrance et le dénuement, y sont aussi vivaces qu'au jour où elle les quitta. Le bien que font les saints ne se développe dans son entier qu'après leur mort : ils continuent d'honorer Dieu par leur œuvre, comme les méchants de perdre les âmes par les conséquences de leur faute. Cette louange posthume qui s'élève de la tombe des saints ne nous semble pas le trait le moins touchant de leur amour pour le Seigneur, et nous espérons que Dieu la conservera toujours à la grande bienfaitrice de Montréal.

PAUL DE CHOMEDEY, SIEUR DE MAISONNEUVE

1642–1676

I

DESSEINS DES ASSOCIÉS DE MONTRÉAL

On sait combien furent réellement merveilleuses les circonstances qui précédèrent et firent décider la création d'une colonie dans l'île de Montréal ; personne n'ignore qu'à l'insu l'un de l'autre, un prêtre éminent M. Olier et un humble laïque, M. de la Dauversière, inspirés par la divine Providence, s'occupaient de procurer la gloire de Dieu dans l'île de Montréal, en Canada. Les détails de l'entrevue à Meudon de ces deux parfaits chrétiens qui, éclairés par une lumière surnaturelle, se reconnaissent sans s'être jamais vus, s'embrassent et s'entretiennent de leurs desseins et de leurs inspirations, ces détails sont, sans aucun doute, dans la mémoire de tous les Canadiens.

De cette entrevue naquit la société de Montréal, et par suite Villemarie.

Aux deux premiers associés que nous venons de nommer, se joignirent rapidement quelques-uns de leurs amis, âmes pieuses, entièrement dévouées à la gloire de Dieu. Cette petite société, ainsi formée, se charge de tout, fournit à toutes les dépenses, et supporte toutes les charges et toutes les fatigues nécessaires pour mener à bonne fin une entreprise aussi importante et aussi difficile que la fondation d'une colonie dans un pays tant éloigné de la France.

Les associés résumèrent dans un acte leurs vues et leurs projets qui, ainsi qu'on va le voir, ne laissaient rien au hasard, mais au contraire prévoyaient et réglaient toutes choses.

Nous allons citer les points principaux de cet acte, doublement précieux, tant parce qu'il est le premier acte officiel de l'histoire de Montréal, que parce qu'il est d'une grande importance historique.

De plus cet acte montre complètement le but que se proposaient les associés ; il explique donc les commencements de la colonie. Sa reproduction est toute indiquée avant de commencer à parler de M. de Maisonneuve qui, en parfaite communion de vues et de projets avec les associés dont il faisait partie, dépensa toute sa vie pour faire triompher l'œuvre de Montréal.

Nous citons : " Le dessein des associés de " Montréal est de travailler purement pour la

" gloire de Dieu et pour le salut des sauvages.
" Pour atteindre ce but ils ont arrêté entre eux
" d'envoyer l'an prochain à Montréal quarante
" hommes bien conduits, équipés de toutes cho-
" ses nécessaires pour une habitation lointaine,
" et de fournir deux chaloupes ou pinasses pour
" transporter de Québec à Montréal les vivres
" et les équipages des colons. Ces quarante
" hommes, étant arrivés dans l'île, se logeront
" et se fortifieront, avant toutes choses, contre
" les sauvages, puis s'occuperont pendant qua-
" tre ou cinq ans à défricher la terre et la mettre
" en état d'être cultivée. Pour avancer cet ouvrage,
" les associés augmenteront d'année en année
" le nombre des ouvriers, selon leur pouvoir ;
" enverront des bœufs et des laboureurs en pro-
" portion de ce qu'il y aura de terres défrichées,
" et un nombre suffisant de bestiaux pour en
" peupler l'île et engraisser la terre. Les cinq
" années étant expirées, les associés feront cons-
" truire une maison sans interrompre le défri-
" chement des terres, la meubleront de toutes
" les choses nécessaires pour la commodité de
" ceux qui voudront aller en personne servir
" Dieu et les sauvages dans ce pays. Ils feront
" ensuite bâtir un séminaire pour y instruire
" les enfants mâles des sauvages. On tâchera de
" conserver habituellement dans ce séminaire
" dix ou douze ecclésiastiques, dont trois ou
" quatre sauront les langues du pays, afin de
" les enseigner aux missionnaires qui viendront

" de France. Les autres ecclésiastiques s'occu-
" peront à l'instruction des enfants des sauvages
" et des Français, habitants de la dite île. Il
" faudra encore un séminaire de religieuses
" pour instruire les filles sauvages et les fran-
" çaises, et un hôpital pour y soigner les pau-
" vres malades. Enfin, toutes ces choses étant
" en bon état, on ne pensera qu'à bâtir des mai-
" sons tant pour loger quelques familles fran-
" çaises, notamment les ouvriers nécessaires au
" pays, que les jeunes gens mariés qui auraient
" été instruits au séminaire, et les autres sau-
" vages convertis qui voudraient s'y arrêter. On
" leur donnera quelques terres défrichées, des
" grains pour les semer, des outils et des hom-
" mes pour leur apprendre à les cultiver. Au
" moyen de ces mesures, les associés espèrent de
" la bonté de Dieu voir en peu de temps une
" nouvelle Eglise, qui imitera la pureté et la
" charité de la primitive ; ils espèrent encore
" que, dans la suite eux-mêmes et leurs succes-
" seurs étant bien établis dans l'île de Montréal,
" pourront s'étendre sur les terres et y faire de
" nouvelles habitations, tant pour la commodité
" du pays que pour faciliter la conversion des
" sauvages. "

Cet acte prouve jusqu'à l'évidence que les associés de Montréal n'avaient nullement l'intention de faire de la colonisation comme on en faisait d'ordinaire ; mais que leur dessein principal était la conversion des sauvages, puis leur

civilisation. Ils voulaient, ainsi que le dit M. Olier dans les *Véritables motifs*, " y assembler (à " Montréal) un peuple de Français et de sau- " vages pour les rendre sédentaires, les former à " cultiver les arts mécaniques et la terre, les " unir sous une même discipline, dans les exer- " cices de la vie chrétienne, chacun selon sa " force, complexion, ou industrie, et faire célé- " brer les louanges de Dieu en un désert où Jésus- " Christ n'a jamais été nommé ; naguère le " repaire des démons, maintenant par sa grâce, " son domicile, et le séjour délicieux des anges."

II

M. DE MAISONNEUVE MIS EN RAPPORT AVEC LES ASSOCIÉS. SON DÉPART POUR LE CANADA

La première opération des associés fut d'acheter à M. de Lauzon l'île de Montréal. Dès que le roi eut ratifié cette acquisition, ils s'empressèrent de s'occuper des préparatifs nécessaires pour faire un grand embarquement en 1641. Mais si, pour résister dans l'île de Montréal aux attaques certaines des sauvages de ce pays, il était besoin d'hommes parfaits chrétiens et, en même temps, courageux et braves, il était encore plus nécessaire de donner à ces hommes un

vaillant et pieux chef pour les commander. Ce fut, à ce moment, la grande préoccupation des associés.

L'un d'eux M. de la Dauversière, s'en étant ouvert au R. P. Charles Lalemant, jésuite, le bon père lui dit : " Je sais un brave gentilhomme champenois, nommé Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, qui a telle et telle qualité et qui serait bien votre fait." Pour bien connaître ce gentilhomme, M de la Dauversière fut se loger dans l'hôtel qu'il habitait, et parla très souvent devant lui de l'affaire de Montréal, alors sur le tapis. M. de Maisonneuve ne cessait d'interroger M. de la Dauversière, il lui faisait force questions, et voulait tout connaître en détail. Un jour, il vint trouver M. de la Dauversière, lui disant que pour fuir les occasions, et éviter les débauches si fréquentes dans l'armée, il serait heureux de s'éloigner, et que s'il pouvait servir à son dessein, il s'offrait très volontiers. Il ajouta qu'étant très désintéressé et ayant assez de fortune pour son peu d'ambition, il emploierait sa bourse et sa vie dans cette entreprise sans vouloir autre chose que l'honneur d'y servir Dieu et le roi, son maître, dans le métier des armes qu'il avait toujours pratiqué. Ce langage si chrétien et si résolu enchanta M. de la Dauversière. Il reçut M. de Maisonneuve comme un présent de la divine Providence qui voulait accomplir son œuvre et l'offrait à cet effet aux associés de Montréal.

Et c'était bien réellement un présent que la Providence faisait à la compagnie de Montréal en lui donnant un homme si capable de réussir, dans les desseins qu'elle avait sur la compagnie par rapport à l'île de Montréal. En effet, Maisonneuve avait toutes les qualités nécessaires pour fonder l'œuvre qui tenait tant à cœur aux associés. A ce chef qui allait représenter la société dans ces pays lointains et assumer toute la responsabilité d'une entreprise si périlleuse, il fallait des qualités que l'on trouve rarement réunies dans un seul homme : la foi et le zèle de l'apôtre, la bravoure du soldat et la prudence du général, la sagesse et la prévoyance de l'administrateur, la science et l'intégrité du juge.

Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, avait toutes ces qualités ; mais il était surtout et avant tout un fervent chrétien, un véritable serviteur de Dieu. Aussi Dieu pour le récompenser lui fit-il une large part dans l'accomplissement de cette œuvre, entreprise pour la plus grande gloire de son saint Nom.

Nous ne pouvons dans le cadre forcément restreint de cet ouvrage donner une histoire détaillée de la vie de M. de Maisonneuve. Ce travail a été fait dernièrement d'une façon magistrale par un sulpicien, M. P. Rousseau, et c'est à ce monument élevé à la gloire de Maisonneuve que devront référer ceux qui voudront

connaître toutes les particularités de cette vie si bien remplie et si chrétiennement vécue.

Quant à nous, nous nous bornerons aux grands traits qui donnent une connaissance suffisante du fondateur de Montréal.

Du lieu de sa naissance, des premières années de sa jeunesse, on ne sait rien. Il apparaît pour la première fois, à l'âge de 13 ans, sur les champs de bataille de la Hollande, où malgré son jeune âge, il se signalait par sa valeur. Dans des pays hérétiques et au milieu des libertins qui abondent dans les armées, Maisonneuve conserva une foi ferme et ardente et une pureté de mœurs bien rare dans les camps. Pour éviter les sociétés licencieuses de ses camarades, il apprit à pincer du luth afin d'occuper le temps qu'il avait de libre. Vint un moment où la crainte des jugements de la divine justice s'empara tellement de lui que pour fuir les périls de ce monde perverti qu'il connaissait si bien, il désira aller servir Dieu dans son métier des armes en quelque pays étranger.

Ce fut pendant que cette pensée le préoccupait le plus qu'il lut chez un de ses amis une des relations que les pères jésuites de Québec faisaient paraître tous les ans. Il pensa de suite qu'il trouverait peut-être dans la "Nouvelle-France quelque emploi où il pourrait s'occuper selon Dieu et son état parfaitement retiré du monde."

Il fut alors voir le R. P. Chs Lalemant au-

quel il ouvrit l'intention de son âme et c'est à la suite de cette visite que le pieux missionnaire fit connaître M. de Maisonneuve à M. de la Dauversière, comme nous l'avons déjà raconté.

Les associés de Montréal avaient trouvé, grâce à la Providence, celui qui devait commander la première expédition ; la Providence continua à les assister, en disposant, à leur insu, la femme dont ils avaient tant besoin pour prendre soin des denrées et marchandises nécessaires à ces premiers colons, en même temps que pour servir de sœur hospitalière pour les malades et les blessés.

C'était Melle Jeanne Mance que Dieu avait choisie pour venir travailler dans cette nouvelle vigne.

Enfin, après bien des difficultés, arriva le jour si attendu des associés et des colons : le jour de l'embarquement, M. de Maisonneuve monta avec 25 hommes dans un vaisseau, Melle Mance et le P. Jacques de la Place, jésuite, dans un autre avec 12 hommes seulement. Après une traversée des plus heureuses, Melle Mance arriva à Québec, le 8 août 1641, et M. de Maisonneuve, dont le vaisseau avait été assailli par de furieuses tempêtes, le 20 du même mois. Le printemps suivant, le 18 mai 1642, M. de Maisonneuve à la tête de sa recrue, et accompagné de plusieurs jésuites, de Melle Mance, de M. de Montmagny, de Mme de la Peltrie, arrivait

au lieu déjà choisi par Champlain et débarquait là où devait s'élever Montréal.

Et maintenant que M. de Maisonneuve est rendu sur cette terre qu'on veut gagner à Dieu, nous allons le voir mettre au service de cette œuvre grandiose toutes les qualités dont nous avons déjà dit que la Providence l'avait doué.

III

VERTUS CHRÉTIENNES DE M. DE MAISONNEUVE

A peine a-t-il touché terre que le premier soin de M. de Maisonneuve est de se jeter à genoux pour adorer Dieu, se consacrer à lui et se déclarer de nouveau son serviteur.

Tous ceux qui l'accompagnaient imitent avec transport cet acte d'adoration et alors, tous étant à genoux, font retentir sur ces terres idolâtres des psaumes et des hymnes de reconnaissance, suivis bientôt de la célébration de la sainte messe par le R. P. Vimont, S. J.

Après la messe, le T. S. Sacrement fut exposé sur l'autel toute la journée, et depuis ce jour mémorable, il n'a cessé de reposer dans Montréal. Cette première journée, Maisonneuve et tous les Français l'employèrent à des exercices de dévotion.

Le 15 août suivant nouvelle manifestation de

la foi de M. de Maisonneuve. Il fait célébrer avec toute la pompe dont on pouvait disposer la fête de l'Assomption pour ratifier la consécration de l'île de Montréal et de ses habitants à la sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, consécration que les associés de Montréal avaient fait le 2 février précédent à l'église Notre-Dame de Paris. Le service divin fut célébré ce jour-là dans la chapelle du fort, et pour la première fois, on y plaça le tabernacle et les autres objets du culte que les associés venaient d'envoyer de France.

Un danger terrible qui mettait en un grand péril la colonie naissante, donna occasion à M. de Maisonneuve de montrer la confiance qu'il avait en la Providence. Le fort, nouvellement construit, était situé entre le Saint-Laurent et une petite rivière qui s'y déchargeait. Cette position, très bien choisie pour mettre les colons à l'abri des sauvages, devenait très dangereuse en cas de crue des rivières. Or, en décembre 1642, le Saint-Laurent et la petite rivière débordèrent et leurs vagues furieuses, qui avançaient sans cesse, menaçaient d'une destruction complète le fort et tout ce qui y était renfermé.

M. de Maisonneuve résolut alors d'aller planter une croix au bord de la rivière pour obtenir " qu'il plut à Dieu de la retenir dans son lit, si cela devait être pour sa gloire, ou qu'il fit connaître dans quel autre lieu il voulait être servi. " Tous les colons adoptèrent ce projet et,

se joignant à M. de Maisonneuve, réunissant leurs prières aux siennes, ils accompagnèrent leur chef au bord du fleuve où il planta la croix, en promettant à Dieu d'aller porter lui seul une autre croix sur la montagne de Montréal, s'il daignait exaucer sa demande.

Les eaux ne se retirèrent pas de suite. Un moment, au contraire, le péril s'était accru, car les eaux dans leur fureur avaient atteint le seuil du fort. Mais M. de Maisonneuve ne désespérait pas, sa confiance en Dieu n'était pas ébranlée ; il redoublait ses prières, espérant toujours qu'elles seraient entendues. Bientôt, en effet, les eaux s'arrêtèrent, puis commencèrent à se retirer... la colonie était sauvée.

Dieu a protégé les colons, il a cédé à la violence des prières de son pieux serviteur, aussi celui-ci s'empresse-t-il de réaliser sa promesse. Maisonneuve a la vertu de la reconnaissance, et pour en rendre témoignage, le 6 janvier 1643, jour de l'Epiphanie, il portera la croix sur la Montagne. Ce jour là, à la suite d'une procession générale, il marche, pendant plus d'une lieue, portant sur ses épaules une croix pesante, dans des chemins très difficiles. Et lorsqu'on fut arrivé, Maisonneuve planta lui-même cette croix sur laquelle on avait enchassé de précieuses reliques. Devant elle fut célébré le saint sacrifice par le R. P. Duperron.

La charité de M. de Maisonneuve était inépuisable et son affection pour les sauvages se

traduisait en d'incessantes libéralités, ce qui faisait dire au R. P. Vimont : " La libéralité est sans doute la meilleure chaîne dont on puisse user pour gagner et attacher le cœur des sauvages. " Cette libéralité toucha le cœur d'un Algonquin, le *Borgne de l'île.* Orateur distingué dans sa tribu, d'un excessif orgueil, il avait toujours refusé d'être instruit dans la foi, et en détournait même les siens. Cependant, le 1er mars 1643, il arriva à Villemarie, et vint trouver M. de Maisonneuve pour lui dire qu'il arrivait dans le seul but d'être instruit et baptisé. On juge aisément de la joie de M. de Maisonneuve ; aussi, après que le *Borgne de l'île* eut été instruit et qu'il fut présenté au saint baptême, lui servit-il de parrain en lui donnant son nom.

Le zèle d'apôtre de M. de Maisonneuve ne s'étendait pas aux seuls sauvages ; il l'exerçait aussi envers les colons. Préoccupé avant tout de l'âme de ces braves, qui, ayant à se défendre contre les Iroquois, étaient journellement exposés à la mort, il forma une confrérie de soixante-trois colons, chargés plus spécialement de la garde de tous. Ces confrères furent appelés les *soldats de la très sainte Vierge* et M. de Maisonneuve fut leur chef. Les confrères montaient la garde, à tour de rôle, et comme alors ils étaient très en danger, ils se tenaient autant que possible en état de grâce en se confessant et en communiant le jour où ils étaient de garde. Les périls les plus sérieux, l'exemple de confrères

mis à mort ne rebutaient pas les *soldats de la très sainte Vierge*, car " ils avaient la confiance que, s'ils mouraient dans l'exercice de cet emploi, elle porterait leur âme en paradis. "

M. de Maisonneuve avait un grand amour pour la pauvreté, et cet amour fermait la porte de son cœur à tout désir de posséder des biens périssables. Sauf les circonstances où il devait paraître comme gouverneur, il était vêtu ainsi que le plus simple colon, avec des vêtements de serge grise taillés à la mode du pays. Sa sobriété était extrême, et il n'avait pour le servir qu'un seul domestique. Son esprit de mortification était tel que, non content d'observer scrupuleusement tous les jeûnes prescrits par l'Eglise, il s'en imposait souvent d'autres quoique sa santé en fut très altérée.

M. de Maisonneuve avait fait vœu perpétuel de chasteté sur le conseil que lui en avait donné la sœur Bourgeoys. Dès qu'il eut fait ce vœu, les peines d'esprit qui l'avaient fréquemment assailli cessèrent complètement, le laissant dans un grand calme et une grande placidité.

En apparence homme du monde, il était en réalité un vrai religieux dont il possédait toutes les vertus, et surtout une telle humilité qu'il acceptait toutes les disgrâces, le mauvais vouloir des hommes et leurs mauvais procédés, non seulement avec résignation, mais même avec joie, en les offrant à Dieu et en espérant y trouver des mérites pour gagner le ciel.

C'est par suite de cette humilité et de l'affection qu'il portait à Villemarie dont il comprenait toute l'importance stratégique, que M. de Maisonneuve refusa, vers 1647, la place de gouverneur général de la Nouvelle-France, en remplacement de M. de Montmagny. A son retour de France, M. de Maisonneuve annonça à M. d'Ailleboust que l'on voulait rappeler M. de Montmagny ; il lui dit de partir pour la France et qu'il en reviendrait gouverneur général. Mais ce bon chrétien était bien trop humble pour dire qu'on lui avait offert à lui-même cette haute charge et " qu'il l'avait refusée par une sagesse qui sera mieux reconnue en l'autre monde qu'en celui-ci. "

IV

VERTUS MILITAIRES DE M. DE MAISONNEUVE

Nous avons vu que, dès l'âge de 13 ans, M. de Maisonneuve s'était signalé sur les champs de bataille de la Hollande par sa hardiesse et son courage, nous allons le retrouver à Villemarie soldat toujours aussi brave mais ayant de plus la prudence et le sang-froid que doit avoir un chef.

Ces qualités vont paraître avec éclat dans un combat sanglant qui eut lieu le 16 mars

1644. M. de Maisonneuve y courut les plus grands dangers ; la Providence lui donna une assistance qui fut peut-être l'accomplissement de la prière qu'il fit lorsqu'il devint *le premier soldat de la croix :* " Seigneur, nous prions votre " clémence infinie de protéger toujours et par- " tout et de délivrer de tous les périls votre ser- " viteur qui, selon votre parole, désire porter sa " croix à votre suite, et combattre contre vos " adversaires pour le salut de votre peuple " choisi. "

Depuis quelques mois les Iroquois harcelaient les colons ; il n'y avait plus de sûreté pour eux dès qu'ils avaient franchi les portes du fort. Exaspérés par des pertes nombreuses, ils pressaient M. de Maisonneuve de les mener au combat ; mais celui-ci résistait toujours par prudence, vu le petit nombre de combattants qu'il pouvait opposer aux Iroquois. Cette résistance commençait à mal impressionner les colons et à diminuer leur confiance en leur chef. M. de Maisonneuve le comprit. Aussi, le 16 mars 1644, lorsque les chiens par leurs aboiements furieux eurent indiqué l'approche de l'ennemi et que les colons furent venus le supplier de se mettre à leur tête et de les mener au combat, il n'hésita plus. A la tête de trente colons, M. de Maisonneuve marche résolument contre au moins deux cents Iroquois. Après un combat très chaud et qui dura si longtemps que les colons épuisèrent leurs provisions, M. de Maisonneuve

ordonna la retraite ; c'était le seul moyen de salut, moyen cependant bien difficile.

La petite troupe, ayant plusieurs morts ou blessés, se retire d'abord en bon ordre, mais, effrayés par le grand nombre d'Iroquois qui les poursuivent, les colons se sauvent à toutes jambes, laissant fort loin derrière eux M. de Maisonneuve tout seul.

Le chef prudent disparaît alors ; il ne reste que le soldat brave et audacieux. Muni de ses deux pistolets, il se retire lentement, faisant face à tout instant aux Iroquois qui voulaient non tuer mais prendre vivant le gouverneur de Villemarie, comme un magnifique trophée, puis lui faire subir les plus cruels supplices.

Vient un moment où M. de Maisonneuve est si pressé que pour se dégager il tire sur le chef ennemi un coup de pistolet. L'arme ayant raté, le chef sauvage saute sur M. de Maisonneuve, le saisit par le cou, et le serre entre ses bras pour le faire prisonnier ; au même moment M. de Maisonneuve levant son second pistolet au-dessus de son épaule, casse la tête au sauvage qui tombe mort. Il peut alors regagner le fort, sans être poursuivi ; les sauvages selon leur habitude ne pensant qu'à enlever le corps de leur chef.

Les soldats de M. de Maisonneuve accueillirent son retour avec des transports de joie et d'admiration. Après ce combat, ils conçurent une si grande idée de sa valeur et de son adresse

au métier des armes que, dès ce moment, ils eurent pour lui le dévouement le plus entier et protestèrent que, jamais plus, ils ne lui permettraient de s'exposer ainsi.

Depuis ce combat, en effet, M. de Maisonneuve se renferma dans son rôle déjà si difficile de chef ; il n'alla plus s'exposer corps à corps contre les sauvages ; mais il dirigea les expéditions, les prépara, les organisa et veilla, avec toutes les qualités d'un chef expérimenté, au salut de la colonie. Et nous trouvons la preuve de sa grande habileté, et de la confiance qu'il inspirait à tous les colons, dans les sentiments de quiétude et de sécurité qui régnaient à Villemarie quand M. de Maisonneuve y retournait après ses voyages fréquents en France, voyages qu'il ne fit jamais, d'ailleurs, que dans l'intérêt du pays auquel il s'était tout entier consacré.

V

QUALITÉS DE M. DE MAISONNEUVE COMME ADMINISTRATEUR

Pendant les premières années qui suivirent l'arrivée à Montréal de M. de Maisonneuve et de sa recrue, la lutte incessante contre les Iroquois fut l'unique préoccupation. Il n'y avait de sécurité qu'à l'abri des murailles du fort ;

ceux des colons qui avaient essayé de demeurer en dehors, avaient vite été forcés d'y rentrer ou de se réfugier à l'hôpital, transformé en une sorte de redoute militaire : Villemarie, pendant cette période, avait plutôt ressemblé à un poste avancé, chargé de défendre le pays, qu'à une colonie proprement dite.

M. de Maisonneuve avait grande hâte de sortir de cet état et d'organiser enfin ce pays en vue d'arriver à en faire une colonie, qui répondrait au but clairement exposé par les associés dans l'acte dont nous avons reproduit les parties principales.

Aussi le voyons-nous dès 1648 faire construire le premier moulin de Montréal comme pour narguer les Iroquois, et leur apprendre qu'on n'avait nullement l'intention de leur abandonner ce champ glorieux " et que ce boulevard public ne se regardait pas prêt à s'écrouler. " La même année, M. de Maisonneuve, en sa qualité " de gouverneur de l'île de Montréal et des terres qui en dépendent " fait la première concession de terres à Pierre Gadoys, laboureur demeurant à Villemarie. Cette concession de quarante arpents de terres proche de Villemarie, était consentie aux conditions suivantes :

Le dit Gadoys était tenu et obligé de faire sa résidence ordinaire en l'île de Montréal, et, à défaut de quoi, il ne pourrait plus prétendre à aucun droit de propriété sur les dites terres concédées, et en ce cas, ces terres

seraient vendues au plus offrant et dernier enchérisseur, et l'argent provenant de cette vente serait employé au profit de la communauté de Montréal..... Le dit Gadoys était en outre obligé à avoir une maison dans sa concession au lieu et place destinés à la construction de la ville, et ne pouvait vendre la totalité ou une partie des terres de sa concession sans le consentement par écrit du gouverneur ou de son remplaçant. Gadoys devait payer une rente annuelle aux seigneurs de Montréal de trois deniers de *censive* par chaque arpent. Il était aussi obligé de laisser les terres jugées nécessaires pour les chemins ; en remplacement desquelles, on lui en donnerait d'autres au bout de sa concession. Les seigneurs de Montréal se réservaient le droit, pour faciliter la construction de la ville, de prendre deux arpents de terre de cette concession " pour chaque habitant qui voudra bâtir au lieu destiné pour la dite ville, à la réserve néanmoins de la maison principale du dit Gadoys et de deux arpents aux environs dicelle " ; il serait donné en compensation au concessionnaire autant de terres qu'on lui en aurait prises, au bout de sa concession vers la montagne ; ces nouvelles terres, il les tiendrait aux mêmes clauses et charges que celles de sa concession.

Cet acte que nous venons d'analyser, et dont les clauses se retrouvent dans les autres actes de concession, porte la date du 4 janvier 1648,

et est signé Paul de Chomedey. Après que lecture en eut été donnée à Pierre Gadoys, il l'accepta, ainsi qu'il résulte d'un acte du même jour, signé Paul de Chomedey, P. Gadoys, L. Goudeau, César Leyer, témoins, et T. de St-Père, commis greffier. Cet acte fait par St-Père porte le No 1.

Revenu de France, en 1653, avec la sœur Bourgeoys et une recrue plus nombreuse et mieux composée que les précédentes, M. de Maisonneuve va s'occuper activement de donner un établissement solide à la colonie. Il y est aidé par les bonnes dispositions que manifestèrent alors les soldats des premières recrues. D'après leur contrat, fait en France, ils ne devaient servir la compagnie de Montréal et rester dans le pays que pendant cinq ans. Mais, touchés des bontés de M. de Maisonneuve, et heureux de se trouver parmi des hommes si unis entre eux et si zélés pour le bien de la religion, plusieurs déclarèrent qu'ils voulaient se fixer à Ville-Marie.

Voici les avantages que leur fit M. de Maisonneuve. Outre le don des sommes qui leur avaient été avancées, il donna à chacun d'eux des terres pour les cultiver et en plus un arpent dans le lieu désigné pour la ville, à la condition d'y bâtir une maison. A ces libéralités, il ajoutait une somme en argent que le colon devait rendre s'il quittait l'île de Montréal. Plusieurs chefs de famille se présentèrent et reçurent chacun quatre ou cinq cents livres,

somme très suffisante pour leurs besoins, et d'ailleurs bien supérieure à celle donnée, douze ans plus tard, par Louis XIV aux soldats, sergents et même aux officiers qui s'établirent au Canada.

Les terres à cultiver furent généralement choisies au coteau St-Louis, ou à la contrée St-Joseph, et chacun reçut trente arpents, plus l'arpent sur lequel il devait bâtir. On travailla avec tant d'ardeur, en vue de hâter ces constructions, que, en 1659, il y avait déjà quarante maisons construites, isolées et situées les unes en face des autres, pour se protéger et se défendre mutuellement. Bâties pendant une période de guerre, ces maisons étaient percées de meurtrières ; habitées par des cultivateurs—soldats bien armés et courageux—elles rendirent le séjour du fort inutile ; il n'abrita plus que M. de Maisonneuve, M. et Mme d'Ailleboust, la sœur Bourgeoys, le major et la garnison ordinaire.

Une colonie ne peut s'établir solidement avec des soldats et des cultivateurs, il lui faut en outre des artisans de toutes professions, s'entraidant mutuellement. M. de Maisonneuve le comprenait bien ; aussi, dans la recrue de 1653, avait-il eu le soin d'engager de bons ouvriers. Ils étaient " tous savants dans les métiers qu'ils professaient, et tous gens de cœur pour la guerre."

On travaillait ferme et dur à Ville-Marie à cette époque, et le travail manuel y était honoré

de tous : M. de Maisonneuve se mêlait aux défricheurs et aux charpentiers, Lambert Closse mettait souvent la main à la charrue, Jean St-Père, premier notaire de Ville-Marie, bâtit lui-même sa maison. Les femmes, les religieuses cousaient et taillaient pour habiller les femmes et vêtir les sauvages, d'autres allaient traire les vaches, et portaient le blé au moulin.

Deux entreprises importantes s'imposaient à Maisonneuve : l'établissement d'un nouveau cimetière,la construction d'une église paroissiale.

Le premier cimetière, se trouvant très près du fleuve, était fréquemment inondé, et on devenait alors obligé d'inhumer dans un autre endroit. Pour obvier à ce grave inconvénient, M. de Maisonneuve, en 1654, donna un terrain situé rue St-Joseph, près de l'hôpital, sur l'emplacement occupé en partie aujourd'hui par la place d'Armes.

Par suite de l'arrivée de la recrue de 1653, l'église du fort se trouvait trop petite, de plus elle était trop éloignée des nouvelles maisons que venaient de se bâtir les colons. M. de Maisonneuve leur proposa donc de construire une nouvelle église qui serait élevée avec le concours de tous les habitants par leurs offrandes, soit en argent, soit en nature. Cette proposition correspondait trop bien à la piété des colons pour ne pas être acceptée avec enthousiasme. Donc, le 29 juin 1654, eut lieu une assemblée générale dans laquelle M. J. de St-Père fut élu

comme *receveur des aumônes* destinées à la construction de l'église paroissiale. La première pierre ne put en être posée que le 28 août 1656.

A mesure que la colonie augmentait, augmentaient aussi les besoins spirituels et les pères jésuites, occupés au travail des missions, ne pouvaient plus suffire à ces besoins. Il fallait maintenant à Ville-Marie des prêtres qui y résideraient d'une manière stable. Nul ne comprenait mieux cette nécessité que M. de Maisonneuve ; aussi, vers la fin de 1655, il se décida à passer en France pour demander à M. Olier d'envoyer à Montréal des prêtres de la compagnie de St-Sulpice. Il n'eut pas à presser beaucoup M. Olier, car ce digne serviteur de Jésus-Christ jugeait que le moment d'accomplir le dessein de Dieu était enfin venu ; il s'apprêta donc à choisir ceux qu'il allait envoyer à Montréal. Tous ses fils s'offrirent ; tous voulaient aller travailler à la conversion des sauvages. Les quatre choisis furent M. l'abbé de Queylus, M. Gabriel Souart, M. Dominique Galinier, et M. d'Allet, diacre, de Paris. Ils acceptèrent cette faveur avec joie et reconnaissance, et " le temps étant venu de partir, chacun plia la toilette avec autant de diligence et de promptitude qu'Isaac lia son fagot en allant vers le lieu qu'on regardait comme celui de son sacrifice."

Ces quatre premiers sulpiciens arrivèrent à Montréal au mois de juillet 1657 et, le 12 août suivant, M. Gabriel Souart fut nommé par M.

de Queylus curé de Ville-Marie. Il serait impossible de peindre la joie des colons en voyant arriver les quatre prêtres qui devaient résider parmi eux ; cette joie fut encore augmentée par la nomination d'un curé.

La sagesse et l'expérience de M. de Maisonneuve apparaissent dans une ordonnance qu'il publia au mois de novembre 1662 en vue d'activer le défrichement et la culture que le danger des luttes avec les Iroquois avait considérablement ralentis. Cette ordonnance portait que les soldats et les serviteurs, nourris jusqu'alors par le travail des autres, qui, " sans préjudicier à leurs engagements, défricheraient des terres sur le domaine des seigneurs, jouiraient de ces terres jusqu'à ce qu'on leur en eut donné ailleurs également défrichées. " Cette ordonnance produisit d'excellents résultats, car avant la fin de l'année, soixante-deux personnes se mirent à défricher ces terres.

Ces nouveaux travailleurs ainsi trouvés, M. de Maisonneuve s'occupa à protéger leur vie. Dans ce but et pour avoir toujours sous la main un corps de soldats valeureux, prêts à se porter partout, en protégeant les travailleurs, il publia une ordonnance instituant la *milice de la sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph*, et disant : " nous, attendu que cette *île appartient à la sainte Vierge*, avons cru devoir inviter et exhorter ceux qui sont zélés pour son service, de s'unir ensemble par escouades, chacune de sept personnes, et

après avoir élu un caporal à la pluralité des voix, de venir nous trouver pour être enrôlés dans notre garnison, et en cette qualité suivre nos ordres pour la conservation de ce pays. "

Cette ordonnance répondait si bien à l'esprit de patriotisme et de foi des colons, que, le 1er février 1663, quatre jours seulement après sa publication, cent quarante hommes se présentèrent pour faire partie de la milice.

Agissant comme gouverneur de Ville-Marie M. de Maisonneuve, le 15 février 1664, rendit une ordonnance pour que les habitants de la ville s'assemblassent au lieu dit le Hangard afin d'y élire cinq notables dont quatre réunis pourraient juger toutes les matières concernant la police. Ces juges devaient tenir une assemblée tous les lundis et M. d'Ailleboust des Musseaux, juge ordinaire de Montréal, était chargé de l'exécution de leurs jugements.

VI

QUALITÉS DE M. DE MAISONNEUVE COMME JUGE

La religion et la piété sincères de M. de Maisonneuve le rendaient un juge d'une impartialité et d'une intégrité qui ne se départirent jamais. Il était bien réellement le juge dont M. Olier trace ainsi le portrait : " Dieu ne consi-

" dère pas si la personne est grande ou petite " pour lui faire bon droit, si elle est pauvre ou " riche ; il regarde à l'équité et à rendre à " chacun ce qui lui appartient, ne voyant goutte " pour faire acception de personne. *Non est per-* " *sonarum acceptor Deus.* Ainsi le vrai juge doit " être aveugle à toute condition. " A l'impartialité et à l'intégrité, M. de Maisonneuve joignait encore des qualités surprenantes chez un homme qui avait passé sa vie dans le métier des armes : la sagesse et l'expérience.

Nous allons citer d'abord une des ordonnances rendues par M. de Maisonneuve, comme juge particulier de l'île de Montréal ; elle est du 18 janvier 1658.

A cette époque, les mœurs des colons étaient pures et on ne voyait pas parmi eux les vices grossiers qui déshonorent le chrétien, dégradent l'homme et le rendent un mauvais soldat.

C'est à maintenir ces qualités et à réprimer ces vices, s'ils venaient à se montrer, que M. de Maisonneuve employa toute sa fermeté. Pour détruire en leur source la passion du jeu et de la boisson, d'où naissent tous les vices et qui aurait infailliblement amené la ruine de la colonie, il rendit l'ordonnance dont nous venons de parler ; elle portait :

" Nous défendons : 1o. A toute sorte de per- " sonne de quelque condition ou qualité qu'elle " soit, habitant dans ce lieu ou autre, d'y vendre " ou débiter, en gros ou en détail, sous quelque

" prétexte que ce soit, sans un ordre de nous
" exprès et écrit, aucune boisson enivrante, sous
" peine d'amende arbitraire à laquelle on sera
" contraint par corps. — 2o. De plus nous inter-
" disons tous jeux de hasard.— 3o. Nous cassons
" et annulons toute promesse, par écrit ou ver-
" bale, faite ou à faire, tant pour ce sujet que
" pour toute autre sorte de jeu, avec défense
" aux créanciers de faire aucune poursuite en
" justice pour le recouvrement de ces sortes de
" dettes, sous peine de vingt livres d'amende
" et confiscation des sommes ainsi réclamées. —
" 4o. Quant à ceux qui seront convaincus d'avoir
" fait des excès de vin, d'eau-de-vie, ou autres
" boissons enivrantes, ou d'avoir juré et blas-
" phémé le saint nom de Dieu, ils seront châtiés,
" soit par amende arbitraire, soit par punition
" corporelle, selon l'exigence des cas. "

Par suite de cette ordonnance nous voyons qu'un individu s'étant enivré et ayant blasphémé le saint nom de Dieu, le 17 février 1663, fut condamné par M. de Maisonneuve à vingt livres d'amende envers l'église paroissiale. La même amende fut infligée à celui dans la maison duquel le blasphème avait été proféré, " et cela d'après la déclaration du Roi, qui obligeait les témoins de ces scandales à les dénoncer dans les vingt-quatre heures aux juges. "

M. de Maisonneuve apportait la plus grande prudence dans les jugements au sujet d'affaires litigieuses entre les particuliers. S'il y avait

doute dans son esprit, il engageait les parties à se désister de leurs poursuites et, par ses avis conciliants, le plus souvent il les mettait d'accord.

Il punissait très sévèrement l'injure en parole ou la calomnie ; le coupable devait faire à la personne injuriée une réparation devant témoins, et payer une amende au profit de l'église paroissiale. Quant à celui qui à l'injure avait ajouté des coups, il était puni de deux amendes : l'une en faveur de la personne qu'il avait frappée, l'autre au profit de l'église.

Les délits qui étaient punis avec la plus grande sévérité, étaient ceux contre les bonnes mœurs. Outre de fortes amendes, M. de Maisonneuve condamnait les coupables au bannissement perpétuel, " de peur qu'ils ne devinssent contagieux en restant dans la colonie. " Un soldat, ayant été convaincu d'avoir tenu de mauvais propos à des femmes honnêtes, fut condamné au bannissement, et, M. de Maisonneuve dit dans le jugement : " Pour réparation du " scandale qu'il a donné à toute l'habitation de " Montréal, nous l'avons cassé de notre garni- " son, et condamné à deux cents livres d'amende, " applicables à des filles pauvres, pour les aider " à se marier à Villemarie, et, afin d'éviter la " continuation du scandale, nous l'avons banni " pour toujours de toute l'étendue de notre gou- " vernement. "

Ces jugements, que nous pourrions faire suivre

de beaucoup d'autres, prouvent suffisamment les éminentes qualités de M. de Maisonneuve comme juge.

VII

DESTITUTION ET RENVOI DE M. DE MAISONNEUVE EN FRANCE. SA MORT À PARIS

Dans les premiers mois de l'année 1663, la compagnie de Montréal, réduite à cinq membres, résolut d'engager les prêtres du séminaire de Saint-Sulpice à se charger seuls de l'œuvre de Montréal. Après plusieurs réunions, les directeurs du séminaire se décidèrent à accepter la proposition de la compagnie et le 9 mars 1663, les cinq associés, avec le consentement de M. de Maisonneuve, absent de Paris, signèrent le contrat de donation de l'île de Montréal au séminaire de Saint-Sulpice.

Ce contrat transférait aux messieurs de Saint-Sulpice tous les droits de propriété qu'avaient les associés sur l'île de Montréal, sur la maison seigneuriale, dite le fort, sur la métairie, sur les terres défrichées etc. Par suite de cette donation, M. de Maisonneuve se trouvait dépouillé de tout droit sur l'île ; on inséra en sa faveur une clause spéciale, par laquelle, pour reconnaître les grands services qu'il avait toujours rendus à l'œuvre de Montréal, il devait rester,

pendant toute sa vie, gouverneur et capitaine de l'île, avoir son logement dans la maison seigneuriale, et jouir en outre, durant toute sa vie, de la moitié de la métairie et du moulin.

Et cependant, en 1665, deux ans à peine après cette décision si élogieuse pour M. de Maisonneuve, il était destitué par M. de Tracy, lieutenant-général en la Nouvelle-France, qui, en outre, lui ordonnait de passer en France, " comme étant incapable de la place et du rang " de gouverneur qu'il tenait ici ; ce que j'aurais " peine à croire, dit la sœur Morin, si une autre " que la sœur Bourgeoys me l'avait assuré."

Mais, comme M. de Tracy savait que les sulpiciens prétendaient que, par lettres patentes, le roi leur avait accordé la nomination du gouverneur de Montréal, il eut la précaution, en nommant M. Du Puis en remplacement de M. de Maisonneuve, de supposer que ce dernier allait faire un voyage en France. " Nous avons " jugé, écrivait M. de Tracy, ne pouvoir faire " un meilleur choix pour commander *en son* " *absence*, que de la personne du sieur Du Puis, " et ce autant de temps que nous l'estimerons " à propos."

M. de Tracy n'en imposa à personne à Ville-Marie. Aussi M. Dollier de Casson le constate et ajoute, " Montréal fut dans le deuil par le " départ de M. de Maisonneuve, qui nous quitta " pour toujours."

Il en fut de même à Québec ainsi que le

prouve une lettre de la mère Juchereau de l'Hôtel-Dieu : " M. de Maisonneuve, ce fidèle " serviteur de Marie, à laquelle il s'était en- " gagé par vœu, vécut à Montréal comme le " père et le protecteur du peuple qu'il gou- " vernait, recevant chez lui tous ceux qui " n'avaient point d'asile, et les aidant au-delà " de ce qu'ils osaient attendre de lui.

" Son désintéressement était si parfait qu'il ne " s'est jamais approprié la moindre chose des " présents considérables que les sauvages lui " faisaient. Pendant près de vingt-quatre ans " qu'il demeura dans le pays, il s'acquit l'estime " de tout le monde dans les temps les plus " fâcheux de la guerre des Iroquois, où il signala " sa valeur et où sa bonne conduite le fit " admirer, et *quoiqu'il remplit parfaitement tous* " *les devoirs de son emploi*, il fut rappelé de son " gouvernement et retourna en France."

Ce témoignage de la mère Juchereau envers M. de Maisonneuve a été pleinement ratifié par l'histoire. Tout le monde reconnaît aujourd'hui les grandes qualités de ce héros chrétien ; tout le monde apprécie les services qu'il a rendus à la colonie, tant en exposant ses jours qu'en prodiguant ses biens aux malheureux ; tout le monde s'accorde à proclamer sa piété, sa foi, et son zèle pour le triomphe et la propagation de notre sainte religion parmi les sauvages.

Toujours semblable à lui-même, toujours soumis aux volontés de Dieu, M. de Maison-

neuve prit sa destitution comme un ordre de son divin Maître ; il repassa en France, non pour s'y plaindre du mauvais traitement qu'il recevait, mais pour y vivre petit et humble comme un homme du commun. Son humilité, dont nous avons déjà donné des preuves, l'empêcha " de témoigner jamais aucun ressentiment de ce que l'on lui avait préféré des personnes qui ne le valaient pas."

Il quitta le Canada sans emporter aucun bien, et en abandonnant même aux pauvres de l'Hôtel-Dieu six mille livres qui lui étaient dues. Accompagné de son seul domestique, Louis Frin, il se retira à Paris, " content d'avoir consacré ses plus belles années à la fondation de Ville-Marie et d'avoir exposé mille fois sa vie pour le service de son Dieu." Il y vécut dans la retraite, pratiquant avec ferveur tous ses devoirs de chrétien, et ne s'occupant plus que de son salut.

Ses pensées et son affection s'en allaient sans cesse vers ces colons de Ville-Marie pour lesquels il s'était toujours sacrifié. Aussi on comprendra aisément combien fut grand son bonheur quand il reçut dans sa retraite la visite de la sœur Bourgeoys. Elle en a fait elle-même le récit : " Le lendemain de mon arrivée (en 1670) " j'allai au séminaire de Saint-Sulpice pour " savoir où je pourrais trouver M. de Maison-" neuve. Il était logé au Fossé-Saint-Victor, " proche des PP. de la Doctrine chrétienne, et

" j'arrivai chez lui assez tard. Il n'y avait que
" quelques jours qu'il avait fait garnir une
" petite chambre et construire une cabane à la
" façon du Canada, afin d'y loger quelques
" personnes qui viendraient de Montréal. Je
" frappai à la porte et lui-même descendit pour
" m'ouvrir, car il était logé au deuxième étage,
" avec Louis Frin son serviteur, et il m'ouvrit
" la porte avec une très grande joie."

M. de Maisonneuve vécut encore onze ans après son départ du Canada. Il rendit sa belle âme à son Créateur, le 9 septembre 1676 ; son corps fut transporté à l'église des PP. de la Doctrine chrétienne où eurent lieu ses obsèques.

Le Major Lambert Closse

1641–1662

I

DES QUALITÉS ET DU COURAGE DE LAMBERT CLOSSE

" C'était un homme dont la piété ne cédait en rien à la vaillance, et qui avait une présence d'esprit tout à fait rare dans la chaleur des combats. Il a tenu ferme, à la tête de vingt-six hommes seulement, contre deux cents Onnontagherons, combattant depuis le matin jusques à trois heures de l'après-midi, quoique la partie fût si peu égale... Il leur a souvent fait lâcher prise, les repoussant des postes avantageux et même des redoutes dont ils s'étaient emparés, et a justement mérité la louange d'avoir sauvé Montréal et par son bras et par sa réputation.

Aussi a-t-on jugé à propos de tenir sa mort cachée aux ennemis de peur qu'ils n'en tirassent un avantage. "

Tel est l'éloge que le R. P. Hierosme Lalemant fait du major Lambert Closse dans la *Relation* de 1662 en annonçant sa mort qu'il signale comme une " perte notable " pour Montréal. " Cet éloge," ajoute le révérend père, " nous le devions à sa mémoire puisque Montréal lui doit la vie. "

Il est donc de simple justice que nous plaçions Lambert Closse dans cette première série " des Illustrations canadiennes," puisque à tous ses autres mérites s'ajoute le plus grand de tous : avoir sauvé la vie de Montréal. Sauver Montréal à cette époque de guerres incessantes et d'attaques furieuses des sauvages, c'était par cela même sauver la Nouvelle-France tout entière, car Montréal en était le rempart le plus puissant.

En complétant donc l'éloge du R. P. Lalemant nous pouvons dire en toute vérité que Montréal et la Nouvelle-France doivent leur salut au brave major Lambert Closse.

Lambert Closse qui naquit à Saint-Denis de Mourguer, dans le diocèse de Trèves, avait accompagné M. de Maisonneuve, lors de la fondation de Ville-Marie. Son but, comme celui de la plupart de ses compagnons, n'était pas de conquérir des terres ou d'exploiter les richesses de ces pays nouveaux, mais de gagner à Dieu

les habitants idolâtres, et de payer de tout son sang l'établissement de la foi catholique dans ces régions où n'avaient régné jusqu'alors que les plus abjectes superstitions.

Cet héroïque chrétien avait bien réellement fait le sacrifice de sa vie pour son Dieu ; ce généreux dessein lui tenait tellement au cœur qu'à tous ceux qui l'exhortaient à la prudence, et lui disaient qu'il se ferait tuer, vu la facilité avec laquelle il s'exposait partout pour le service du pays, il répondait toujours : " Messieurs, je " ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu " en le servant dans la profession des armes ; " *si je n'y croyais pas mourir*, je quitterais le pays " pour aller servir contre le Turc et n'être pas " privé de cette gloire. "

Avec ces admirables dispositions, on ne doit pas s'étonner que Lambert Closse ait rendu de nombreux et signalés services à la colonie. Il était partout et partout il faisait des merveilles ; il avait l'honneur de commander en second la garnison de Villemarie. Malheureusement dans ces temps si troublés, où les périls les plus graves menaçaient incessamment les colons, on n'avait guère le temps d'écrire l'histoire au jour le jour ; aussi beaucoup de belles actions, accomplies par Lambert Closse et d'autres de ses compagnons, sont-elles restées ignorées.

Nous savons cependant par des écrits du temps, soit de M. Dollier de Casson, soit de la mère Juchereau, que Lambert Closse se mon-

trait toujours et partout l'ami des braves et le fléau des poltrons, et qu'il prenait le plus grand soin de ses soldats en les exerçant fréquemment au maniement des armes. Il voulait ainsi les aguerrir et les rendre plus confiants en eux-mêmes. Quant à lui, singulièrement habile à manier le mousquet, il pouvait, par son adresse à se servir de cette arme, être comparé à ces guerriers dont il est dit dans la Bible, qu'avec leur fronde, ils auraient atteint jusqu'à un cheveu sans donner ni à droite ni à gauche. Il paraît même qu'il exerçait ses soldats non-seulement à tirer juste, mais à tirer toujours en face d'eux-mêmes de manière à tuer le plus d'ennemis, en tirant chacun sur le sien.

II

RÉSULTATS DES EXERCICES QUE LE MAJOR FAISAIT FAIRE AUX SOLDATS

Ces résultats étaient excellents ainsi que le prouve le trait suivant, fort surprenant, et peut-être unique dans son genre. C'est la mère Marie Juchereau qui le rapporte dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

" Une fois," dit-elle, " une armée formidable d'Iroquois assiégea une des redoutes construites par les habitants de Ville-Marie à la pointe Saint-

Charles. M. de Maisonneuve, s'étant informé où étaient les quatre hommes qui en avaient la garde, demanda à ceux du fort s'ils laisseraient périr leurs camarades. Il n'a pas plutôt parlé que vingt d'entre eux s'offrent pour aller les délivrer de cette multitude de barbares qui environnent la redoute. *Après avoir tous reçu l'absolution,* ils partent sous la conduite de M. Closse et prennent un chemin détourné pour arriver sans être aperçus ; mais ils ne purent si bien faire que les ennemis ne les découvrissent: ce qu'ils marquèrent aussitôt par des huées et des cris bien propres à effrayer les plus braves.

" Sans être alarmés de ces cris, ils s'encouragent à vendre leur vie bien cher ; et, afin de se battre à la manière des sauvages, chacun choisit un arbre pour se cacher et essuyer le feu des ennemis. Durant ce temps les Iroquois les voyant à portée du mousquet, font tous ensemble une décharge et tuent quatre de ces Français. Aussitôt M. Closse exhorte les seize qui restaient à demeurer fermes et à tirer leur coup si juste qu'ils jetassent par terre seize Iroquois. Ils tirent et abattent seize hommes. Incontinent, prenant le pistolet qu'ils avaient à leur ceinture, ils font une seconde décharge et seize Iroquois tombent à l'instant. Etonnés de voir trente-deux des leurs tués en si peu de temps, les Iroquois sont comme déconcertés ; et les autres, profitant de cet avantage, sans donner aux ennemis le temps de recharger leur mousquet,

mettent promptement l'épée à la main et les obligent à prendre la fuite. Ils les poursuivent jusqu'au fleuve Saint-Laurent où les Iroquois entrèrent précipitamment dans l'eau et s'y plongèrent jusqu'au cou pour se sauver. Puis ces seize colons victorieux ramenèrent dans le fort, à la vue des sauvages tremblants, les quatre soldats de la redoute."

Dans l'été de 1652, Melle Mance, anxieuse de savoir des nouvelles de M. de Maisonneuve alors en France, voulut se rendre à Québec ; elle pria Lambert Closse de l'accompagner jusqu'aux Trois-Rivières " afin de lui faciliter le voyage." Pendant qu'il était avec elle dans cette ville, des sauvages, venant de Montréal, annoncèrent que les Iroquois se montraient plus terribles et plus agressifs que jamais. L'épouvante régnait dans la place et les habitants ne savaient que devenir. Ayant entendu ces mauvaises nouvelles, le major Closse laissa Melle Mance et remonta au plus vite à Montréal, où son retour fit renaître la confiance, tant on faisait fond sur sa bravoure et son sang-froid.

A son arrivée le brave Major fut récréé et affligé en même temps par une histoire bien plaisante.

Une femme de vertu qu'on nommait la *bonne femme Primot*, Martine Messier, femme d'Antoine Primot, fut attaquée, le 29 juillet 1652, par trois Iroquois qui s'étaient cachés pour la massacrer. Ils n'étaient qu'à deux

portées de fusil du fort lorsqu'ils l'assaillirent. La brave femme pousse un grand cri, et à ce cri trois bandes d'Iroquois qui étaient en embuscade, se lèvent et paraissent en armes. Les trois premiers Iroquois se jetèrent sur elle pour la tuer à coups de haches ; Martine Primot se défend comme une lionne, bien que n'ayant pour seules armes que ses mains et ses pieds. Au troisième coup de hache, elle tombe à terre, comme morte ; alors un des Iroquois se jette sur elle pour la scalper et emporter sa chevelure comme trophée. Mais cette vaillante femme, se sentant ainsi saisir, reprend tout à coup ses sens, se relève plus furieuse et plus courageuse encore, et saisit son assassin avec tant de force par un endroit très sensible qu'il ne peut se dégager de ses mains. Il lui donnait toujours des coups de hache sur la tête, et toujours elle le tenait avec autant de force. Elle s'évanouit enfin une seconde fois, et donne ainsi à l'Iroquois la liberté de s'enfuir. C'était la seule chose à laquelle il pensait à ce moment, car il était sur le point d'être enveloppé par des colons qui accouraient au secours de la *bonne femme Primot*.

Les Français, dès qu'ils furent près d'elle, la trouvèrent baignée dans son sang et l'aidèrent à se relever ; l'un d'eux, touché de compassion pour ses souffrances, l'embrassa. Mais cette femme, aussi vertueuse que courageuse, revenant à elle, et se sentant embrassée, appliqua

un vigoureux soufflet à ce charitable auxiliaire, qui n'avait cependant que les intentions les plus pures.

" Que faites-vous, dirent à Martine Primot les autres Français ? Cet homme vous témoigne son amitié sans penser à mal, pourquoi le frappez-vous ? " —" *Parmenda*, répondit-elle en son patois, je croyais qu'il voulait me baiser." Le courage et la vertu de cette femme ont inspiré à M. Dollier de Casson les réflexions suivantes : " C'est une chose étonnante que les profondes racines que jette la vertu dans un cœur. L'âme de cette héroïne était prête à sortir de son corps, son sang avait quitté ses veines et la vertu de pureté était encore inébranlable en son cœur. Dieu bénisse le noble exemple que, dans cette occasion, cette bonne personne a donné à tout le monde pour la conservation de cette vertu. Mme Primot, ajoute-t-il, est encore vivante, et on l'appelle communément *Parmenda*, à cause de ce soufflet qui surprit tellement un chacun que ce nom lui est resté."

III

COMBAT CONTRE LES IROQUOIS, 14 OCTOBRE 1652

Quelque temps après, le 14 octobre de la même année, le major Closse eut l'occasion de montrer de nouveau son sang-froid et sa bra-

voure dans un combat contre des Iroquois dont la présence avait été signalée par les dogues.

Les Français avaient amené de France quelques dogues pour veiller, à leur manière, à la sûreté du fort. " Ces chiens faisaient tous les matins une grande ronde pour découvrir les ennemis et allaient ainsi sous la conduite d'une chienne nommée Pilotte. L'expérience de tous les jours avait fait connaître à tout le monde cet instinct admirable que Dieu donnait à ces animaux pour nous garantir—c'est M. Dollier de Casson qui parle—de quantité d'embuscades que les Iroquois nous faisaient partout, sans qu'il nous fût possible de nous en garantir, si Dieu n'y eut pourvu par ce moyen." Le P. J. Lalemant, dans la *Relation* de 1647, parle lui aussi de l'instinct merveilleux et providentiel de ces dogues. " Il y avait dans Montréal, dit-il, une chienne qui jamais ne manquait d'aller, tous les jours, à la découverte conduisant ses petits avec elle ; et si quelqu'un d'eux faisait le rétif, elle le mordait pour le faire marcher. Bien plus : si l'un d'eux retournait au milieu de sa course, elle se jetait sur lui, comme par châtiment au retour. Si elle découvrait dans ses recherches quelques Iroquois, elle tirait court, tirant droit au fort en aboyant et donnant à connaître que l'ennemi n'était pas loin."

Or le 14 octobre 1652, les chiens firent entendre de nombreux aboiements signalant la présence de l'ennemi, qui devait se trouver

du côté où regardaient ces intelligents animaux. Le major Lambert Closse, qui était toujours sur pied dans toutes les occasions, eut l'honneur d'être chargé par M. des Musseaux, d'aller à la découverte. Il partit aussitôt avec vingt-quatre soldats se dirigeant vers l'endroit qu'indiquaient les chiens. Il détacha en avant-garde trois de ses soldats : La Lochetière, Baston et un autre avec l'ordre de s'arrêter en un lieu qu'il leur désigne. La Lochetière, emporté par son courage, dépasse ce lieu, et, pour découvrir plus aisément l'ennemi, monte sur un arbre, afin de voir si les Iroquois ne se trouvaient pas dans un bas-fond. Il y en avait tout près de cet arbre. Dès que La Lochetière y fut monté, ils poussent d'abord leurs huées ordinaires, puis font une décharge qui tue La Lochetière, mais non pas assez vite pour qu'il ne puisse d'un coup de son arquebuse tuer lui aussi un des Iroquois. Les deux autres éclaireurs, comprenant le danger et craignant d'être enveloppés, se retirent et subissent de furieuses décharges auxquelles ils échappent sains et saufs.

Lambert Closse se prépare à une énergique défense contre cet ennemi, comme toujours très supérieur en nombre. On tient ferme pendant quelque temps, mais on allait être investi de toute part par deux cents Iroquois quand un brave habitant, Louis Prudhomme, qui se trouvait dans une petite maison, crie au major de se retirer au plus vite, s'il ne veut être enveloppé.

Closse se retourne, et voit le péril extrême dans lequel on se trouve, car les Iroquois environnent déjà sa petite troupe et même la maison où se trouve Prudhomme. Le salut, si salut il peut y avoir, est dans cette maison ; à tout prix, il faut s'y réfugier. Il commande donc à sa petite troupe de forcer les Iroquois et d'arriver à la maison coûte que coûte. Cet ordre est exécuté avec tant d'audace et d'élan que les Français, après avoir rompu les lignes de leur ennemis, peuvent gagner ce refuge. Dès qu'ils y sont entrés, ils se mettent tous à percer des meurtrières, d'où ils dirigent un feu nourri sur les sauvages. Ceux-ci pressés autour de la maison qu'ils entourent de toute part, ripostent vigoureusement ; leurs balles passent au travers des murs de cette bicoque, construite très légèrement, et l'une d'elles vient blesser et mettre hors de combat un des assiégés, Laviolette. Ce fut une perte sensible pour cette troupe déjà si peu nombreuse,car Laviolette, un des plus beaux soldats de Montréal, s'était toujours montré très courageux et invincible. Les assiégés ne sont cependant pas abattus, ils continuent à faire des décharges meurtrières qui, dès le début, renversent par terre un grand nombre d'Iroquois, les mettant dans un grand embarras, car selon leur coutume, ils ne voulaient pas abandonner leurs morts, et ils ne savaient comment les enlever, car chaque ennemi qui s'approchait était reçu par une terrible décharge. Le feu continue

avec la plus grande vigueur, tant qu'on a des munitions ; mais bientôt elles viennent à manquer car on ne s'était pas approvisionné pour soutenir un siège.

La position de nos braves devient des plus critiques ; il faut ou se rendre à discrétion à ces cruels Iroquois, ou se précipiter au milieu d'eux et mourir les armes à la main. Le major Closse a la charge de cette petite armée, et doit tout faire pour la sauver, et ne s'abandonner lui et les siens que lorsque tous les moyens, tous les expédients auront été épuisés. Il aperçoit une chance de salut, il va essayer. On peut encore être sauvé si quelqu'un a assez de courage pour se rendre jusqu'au fort et en ramener des munitions. A peine a-t-il indiqué cette chance suprême que Baston, excellent coureur, s'offre à lui pour tenter l'aventure. Le major, transporté de joie d'un tel dévouement, prodigue à ce brave les témoignages d'amitié ; il fait ouvrir la porte et protège la sortie de cet audacieux soldat par des décharges bien nourries.

Baston est assez heureux pour traverser les feux des Iroquois sans recevoir aucune blessure : il arrive bientôt au fort et en revient immédiatement avec dix hommes, conduisant deux pièces de campagne, prêtes à tirer, et des cartouches. Pour aller du fort à la maison assiégée, on profite d'un rideau qui cachait aux Iroquois l'arrivée de cet inappréciable renfort. Dès qu'on se trouve à découvert, on décharge sur les Iroquois les

deux petites pièces de campagne, et M. Closse ayant fait au même moment une sortie, le renfort put entrer dans la petite maison. Dès qu'il y fut arrivé, le feu éclate avec une nouvelle intensité pour montrer aux Iroquois " si cette poudre nouvelle valait bien la précédente. "

Les choses changent alors rapidement de face ; les Iroquois comprenant que ce siège devient trop meurtrier pour eux, se décident à battre en retraite. Mais pendant cette retraite qui dégénéra bientôt en déroute complète, ils furent assaillis par de nouvelles décharges qui tuèrent plusieurs de ces sauvages. On ne put savoir les pertes qu'ils firent dans cette rencontre si meurtrière pour eux, parce que, quoiqu'ils aient eu beaucoup de morts, ils les emportèrent presque tous et parce que, selon leur habitude, ils se gardèrent de se vanter des gens qu'ils avaient perdus. " Il est vrai,dit M. Dollier de Casson, en parlant de ce combat, que les Iroquois n'ont pu se taire absolument et que exagérant leurs pertes, ils les ont exprimées en ces termes : *nous sommes tous morts.* Quant aux blessés, ils ont avoué dans la suite trente-sept guerriers complètement estropiés par suite de cette action. "

Au sujet de la coutume des Iroquois d'emporter leurs morts, voici ce que remarque M. Dollier de Casson : " Quoique ces barbares ne soient pas très forts, ils ont cependant une force étonnante pour porter des fardeaux, chacun pouvant avoir sur ses épaules la charge d'un

mulet et s'enfuir ainsi avec un mort ou un blessé, comme s'il ne portait presque rien, c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si, après les combats, on trouve si peu de leurs morts puisqu'ils font tant d'efforts pour les emporter. "

Quant aux Français, ils ne perdirent dans ce combat qu'un seul homme, La Lochetière, et n'eurent qu'un blessé, Laviolette.

IV

LAMBERT CLOSSE REMPLACE M. DE MAISONNEUVE SON MARIAGE

Vers la fin de 1655, M. de Maisonneuve passa en France. Le but principal de son voyage était de demander à M. Olier, l'illustre fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, quelques-uns de ses prêtres pour prendre soin de l'île de Montréal. Avant de partir, il nomma pour exercer le commandement pendant son absence, le brave major Closse. Il avait su assez l'apprécier pour juger qu'il était tout à fait propre à le remplacer, tant à cause de son expérience dans le métier des armes que par le grand ascendant que ses vertus et sa bravoure lui avaient acquis sur les soldats et sur les colons. Lambert Closse exerça ce commandement pendant toute l'année à la satis-

faction générale ; il montra clairement à tous qu'il savait et qu'il méritait de commander.

En 1657, Lambert Closse épousa Melle Elizabeth Moyen, fille adoptive de Melle Mance, dont les parents avaient été cruellement mis à mort par les Iroquois le jour de la fête du Saint-Sacrement de l'année 1655. Jean Moyen, sieur Des Granges, et sa femme Elizabeth le Brest s'étaient établis avec toute leur famille dans l'île aux Oies, sous Québec. Ils y résidaient lorsqu'ils furent surpris par les Iroquois. Les gens de service étant absents, M. et Mme Moyen ne purent être secourus, et furent mis à mort, ainsi que trois ou quatre travailleurs au service de M. Denis. Après avoir tué tous ceux qu'ils purent prendre, ils firent prisonniers et amenèrent dans leur pays les enfants de M. Moyen et ceux de M. Macart, pendant qu'une partie de leur troupe fut attaquer Montréal.

Mais là ils éprouvèrent des échecs et eurent plusieurs des leurs faits prisonniers, entre autres un de leurs capitaines *la Plume*. Un échange de prisonniers se fit peu après, entre les Français et les Iroquois, par lequel les demoiselles Elizabeth et Marie Moyen et les deux filles de M. Macart furent rendues à la liberté. Melle Mance les reçut à l'Hôtel-Dieu et témoigna à ces orphelines l'affection et la sollicitude d'une mère.

Le 21 novembre 1657, fête de la Présentation, eut lieu à Montréal la première nomination des

marguilliers, à la joie de tous les colons qui voyaient ainsi le commencement de l'organisation de leur chère paroisse. Parmi les plus heureux, se trouvait le major Closse qui, à cette occasion, donna à l'église Notre-Dame deux cent cinquante livres, et quelques jours après trois cent vingt-cinq pour reconnaître la protection dont les avait entourés leur puissante patronne.

V

MORT DE LAMBERT CLOSSE, 16 FÉVRIER 1662.

Nous voici arrivé à une date fatale, 16 février 1662, date à laquelle Lambert Closse perdit la vie. Sa mort fut incontestablement la perte la plus grande qu'eut faite Montréal depuis sa fondation. Aussi la mort de ce brave, de ce chrétien qui s'était illustré par tant de beaux faits d'armes et par de si éclatantes vertus, plongea-t-elle dans le deuil toute la colonie.

Ce fut le 16 février que ce malheur arriva. Ce jour-là, le major, toujours prêt à exposer sa vie pour protéger les colons en danger, était accouru à la tête de quelques braves au secours de travailleurs attaqués par des Iroquois. Il se trouvait avec lui un Flamand qui lui servait de domestique. Les Iroquois faisaient contre les Français un feu terrible qui effraya tellement

ce lâche serviteur qu'il se hâta de prendre la fuite, abandonnant ainsi Lambert Closse. Un autre serviteur nommé Pigeon, à cause de sa petite taille, fit montre au contraire dans cette rencontre d'un grand courage, et s'avança tellement au milieu des ennemis qu'il ne dut qu'à l'extrême rapidité de sa course d'échapper à leurs balles. " Si le Flamand, dit M. Dollier de Casson, avait eu le courage du *Pigeon* français qui était son compagnon, M. le major serait peut-être aujourd'hui encore en vie, car ce Pigeon fit merveille et s'exposa si avant que s'il n'eut eu de bonnes ailes pour s'en revenir, il eut été perdu lui-même, et ne fut jamais revenu à la charge." La fuite du Flamand donna du courage aux Iroquois pour attaquer Lambert Closse, qui se trouvait ainsi moins entouré. Ne perdant rien de son sang-froid et de son courage, le major ainsi délaissé, s'apprête à combattre héroïquement ; et si Dieu n'eut permis que ses deux pistolets n'eussent raté, l'un après l'autre, il eut probablement changé la fortune du combat, ou, tout au moins, fait éprouver aux Iroquois de sérieuses pertes. Mais avant d'avoir pu recharger ses armes, Lambert Closse était atteint et tombait mort. " Il mourut en cette rencontre, en brave soldat de Jésus-Christ, après avoir mille fois exposé sa vie, sans jamais craindre de la perdre, n'étant venu dans ce pays que pour la sacrifier à Dieu. " C'est ainsi que M. Dollier de Casson termine le récit de la mort du major

qui, comme nous l'avons déjà fait remarquer, était aussi remarquable par ses qualités privées, par ses vertus chrétiennes, que par son courage militaire.

Lambert Closse, en mourant, laissait sa jeune femme de 19 ans, Elizabeth Moyen, avec une fille de deux ans et dans des embarras d'affaires. Sa mère adoptive, Melle Mance qui l'aimait comme si elle eut été sa propre fille, s'engagea à payer annuellement aux créanciers les sommes qui leur étaient dues, et Mme Closse détacha pour la même fin dix arpents de son fief. Plus tard le séminaire remit gratuitement à la veuve du brave major tous les droits qu'il avait sur ce fief et cela *en considération des bons et agréables services que son mari a rendus à l'établissement de cette colonie, où il a été tué par les Iroquois en la défendant.* La mort de Lambert Closse, par suite des difficultés des communications, ne fut connue à Québec qu'à la fin de mars ; elle y excita, comme à Montréal, des regrets universels.

225

MM. JACQUES LE MAITRE

ET

GUILLAUME VIGNAL,

prêtres de Saint-Sulpice.

1659–1661

I

ARRIVÉE DE MM. LE MAITRE ET VIGNAL EN CANADA

MM. Jacques Le Maître et Guillaume Vignal quittèrent la France le 2 juillet 1659, fête de la Visitation. Sur le vaisseau qui les emportait, se trouvaient Mlle Mance, revenant après sa guérison miraculeuse et amenant trois sœurs hospitalières ; les sœurs de Brésoles, Macé, Maillet ; la sœur Bourgeoys et les sœurs Aimée

Chatel, Catherine Crolo et Marie Raisin qu avec la sœur Bourgeoys formèrent le noyau de cette congrégation de Notre-Dame qui a rendu à notre pays des services si inappréciables, et près de deux cents passagers.

La traversée fut très pénible ; à peine en mer la peste se déclara sur le vaisseau, qui, depuis deux ans, ayant servi d'hôpital, en était infecté et un grand nombre de passagers furent violemment atteints de cette terrible maladie. Ce fut pour les hospitalières une occasion naturelle d'offrir leurs services pour soigner les pestiférés ; dès qu'elles eurent commencé à donner leurs soins qu'on avait d'abord refusés, la mortalité diminua, pour cesser bientôt tout à fait, quoiqu'il y eut encore beaucoup de malades. Les hospitalières ne se prodiguèrent pas seules pour le soulagement des pestiférés. "La sœur Bourgeoys, dit M. Dollier de Casson, fut bien celle qui travailla autant que toutes les autres pendant toute la traversée et que Dieu pourvut aussi de plus de santé pour cela. Les deux prêtres du séminaire, MM. Le Maître et Vignal assistaient les malades autant que leurs corps accablés par la maladie le leur permettaient. Ils soignèrent et assistèrent deux Huguenots dont ils eurent le bonheur d'obtenir l'abjuration."

A cette affreuse maladie dont furent plus ou moins atteints presque tous les passagers se joignirent de terribles tempêtes et le manque

d'eau douce jusqu'à l'arrivée dans le Saint-Laurent. Enfin MM. Le Maître et Vignal, après avoir débarqué à Québec le 7 septembre 1659, arrivèrent à Montréal vers la fin du mois et furent reçus avec de grandes démonstrations de joie par tous les colons pour qui l'arrivée d'un prêtre était toujours un grand bonheur.

Lorsque M. de Maisonneuve, venu en France en 1655, demanda à M. Olier d'envoyer à Montréal quelques-uns de ses prêtres pour y prendre soin de la colonie, celui-ci après avoir beaucoup prié Dieu, lui promit de choisir quelques ecclésiastiques de sa compagnie qu'il croirait les plus propres à cette œuvre apostolique. Quand ses prêtres connurent ce dessein, tous briguèrent l'honneur de ce poste périlleux. L'un d'eux M. Le Maître, en s'offrant, lui dit qu'une fois en Canada, il courrait de toutes parts pour chercher des sauvages et irait même les trouver dans leur pays. " Vous n'en aurez pas la peine, répondit M. Olier, ils viendront bien vous chercher eux-mêmes, et vous vous trouverez tellement entouré par eux que vous ne pourrez vous échapper de leurs mains."

Ce M. Le Maître auquel M. Olier fit cette réponse prophétique était le même prêtre dont nous venons de raconter l'arrivée à Montréal.

Les premières fonctions, celles d'économe, dont il fut chargé, ne paraissaient pas devoir donner raison à la prédiction de M. Olier ; aussi M. Le Maître, dont le plus grand désir était de se

dévouer à la conversion des sauvages, ne les accepta que par obéissance. Cependant, espérant toujours qu'il arriverait à se trouver avec les Iroquois et qu'il pourrait exercer son zèle évangélique, il se mit sans tarder à apprendre leur langue. Il avait pour eux la plus grande affection, et, si quelques-uns d'entre eux paraissaient à Montréal, il usait des facilités que lui donnaient ses fonctions d'économe pour leur faire des largesses et leur donner à manger.

M. Le Maître avait une dévotion particulière envers saint Jean-Baptiste, et Dieu l'appela à lui du milieu de son désert en permettant que les Iroquois lui coupassent la tête le jour anniversaire de celui où " Hérode la fit trancher à ce célèbre habitant de la Judée : saint Jean-Baptiste."

II

MARTYRE DE M. LE MAITRE, 29 AOUT 1661

Ce jour-là, 29 août 1661, M. Le Maître, après avoir dit sa messe, se dirigea vers la résidence de Saint-Gabriel, l'esprit préoccupé de la fête du jour, et désireux " de sacrifier sa tête pour Jésus-Christ comme son saint Précurseur." En qualité d'économe, il allait surveiller dans un champ 14 ou 15 ouvriers, chargés d'y retourner

du blé mouillé. Chacun se mit à l'ouvrage de son côté, en laissant les armes dispersées en plusieurs endroits. Ils étaient d'autant plus imprudents en agissant ainsi qu'ils avaient dit eux-mêmes à M. Le Maître, quelques instants avant, qu'il y avait certainement des ennemis cachés non loin, à cause de quelques indices qu'ils avaient remarqués. Par suite de cet avis, M. Le Maître regardait de côté et d'autre dans les buissons pour voir s'il n'y avait pas des Iroquois en embuscade. En allant et venant il tomba presque dans une de ces embuscades, car récitant alors les petites heures de la décollation de saint Jean-Baptiste, et, obligé de tenir fréquemment les yeux sur son bréviaire, il ne put voir les ennemis que lorsque ceux-ci, après s'être approchés à petit bruit, sortirent du bois,et s'avancèrent vers lui dans l'intention de le prendre vivant, pendant que d'autres se mirent à courir sur les travailleurs.

M. Le Maître, pensant au danger des Français plutôt qu'au sien propre, résolut de disputer le passage aux Iroquois pour donner le temps aux colons de prendre leurs armes. Dans ce but il s'arma d'un couteau, dont il se couvrait comme d'un espadon, et se jeta entre les Iroquois et les travailleurs, en leur criant d'avoir bon courage et de prendre leurs armes pour défendre leur vie. Les Iroquois, voyant que ce prêtre leur barrait le chemin et les empêchait ainsi de tuer les Français, en conçurent un grand

dépit. Ils ne craignaient pas d'être blessés par M. Le Maître, mais ils étaient furieux contre lui parce qu'ils ne pouvaient l'approcher pour le prendre vivant et surtout parce qu'il avait averti les travailleurs et leur donnait le temps de se rendre en bon ordre à la résidence. Aussi pour se venger de M. Le Maître, ils le tuèrent à coups de fusils. Quoique ayant reçu plusieurs blessures mortelles, M. Le Maître eut encore le courage de courir vers ses travailleurs en leur recommandant de se retirer, puis il expira.

Les *Relations* des Jésuites de 1661 parlent comme suit de M. Le Maître et de sa mort. " C'était trop peu pour notre malheur que tous les états, toutes les conditions, tous les âges eussent été cette année les victimes immolées à la fureur de nos ennemis : il fallait pour mettre le comble à nos infortunes, que l'Eglise eut part à ces sanglants sacrifices, et qu'elle mêlât son sang avec nos larmes par le massacre d'un de ses ministres sacrés, M. Le Maître, homme également zélé et courageux pour le salut des âmes.

" Ce bon prêtre surveillant des travailleurs, et s'étant un peu retiré d'eux pour réciter son office plus paisiblement, reçut soudain une décharge de fusils. Blessé à mort, il alla rendre l'âme aux pieds des Français qui se trouvèrent incontinent chargés de toutes parts, et investis par cinquante ou soixante Iroquois, qui, sortant du bois comme des lions de leurs cavernes, jetèrent d'abord

mort par terre un des Français, et en prirent un second en vie, bien résolus à n'en laisser échapper aucun. Mais les autres qui restaient mirent aussitôt la main à l'épée, et, animés d'un grand courage, se firent jour à travers de ces Iroquois et se sauvèrent à la résidence de Saint-Gabriel. Ainsi maîtres du champ de bataille, qu'on ne leur disputait pas, ces barbares tournèrent leur rage contre les morts, n'ayant pu le faire davantage sur les vivants. "

Ce fut d'abord sur M. Le Maître qu'ils s'en prirent ; ils lui coupèrent la tête, ainsi qu'au travailleur Gabriel de Rié qu'ils avaient tué. M. Le Maître, né en Normandie, était âgé de quarante-quatre ans quand il fut tué.

Pour bien montrer que dans la guerre qu'ils faisaient aux Français, ils avaient surtout en vue de combattre leur religion et sa propagation parmi eux, les Iroquois, après avoir tué M. Le Maître, poussèrent de grandes huées de joie pour avoir ainsi mis à mort un ministre de notre sainte religion, une *robe noire* comme ils appelaient les prêtres. Puis, à ce que raconte la sœur Marie de l'Incarnation, " un renégat qui se trouvait parmi eux, enleva la soutane de M. Le Maître, s'en revêtit, et, ayant mis sa chemise par dessus pour imiter le surplis, fit la procession autour du corps, en dérision de ce qu'il avait vu faire aux obsèques des chrétiens. " Cet apostat marchait pompeusement, ainsi couvert de cette

précieuse soutane, en vue des Montréalais qu'il bravait avec insolence.

III

CIRCONSTANCES MERVEILLEUSES QUI SUIVIRENT LA MORT DE M. LE MAITRE

La mort de M. Le Maître fut accompagnée et suivie de circonstances merveilleuses dont nous trouvons le récit dans les écrits des contemporains de ce martyr.

La sœur Bourgeoys, parlant de cette mort, dit qu'on regardait comme un fait constant que ce saint prêtre avait parlé après que sa tête avait été séparée de son corps. Elle ajoute aussi : " M. Le Maître eut la tête coupée par les sauvages, le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste, proche Montréal ; et l'on rapporte que l'on avait vu sur son mouchoir, dans lequel on avait emporté sa tête, les traits de son visage empreints si fortement qu'on pouvait le reconnaître.

" Quelque temps après, comme je me disposais pour aller en France, j'eus la pensée de m'assurer de ce fait, afin que, si on me demandait si cela était véritable, je susse ce que je devais en dire. Je fus donc trouver Lavigne, que l'on avait ramené du pays des Iroquois : car il avait été pris et les sauvages lui avaient

arraché un doigt. Il me dit que cela était véritable, qu'il en était assuré, non pour l'avoir entendu dire, mais pour l'avoir vu ; qu'il avait promis tout ce qu'il avait pu aux sauvages pour avoir ce mouchoir, les assurant que, quand il serait à Montréal, il ne manquerait pas de les satisfaire : ce que cependant ils ne voulurent pas accepter, disant que ce mouchoir était pour eux un pavillon pour aller en guerre, et qui les rendrait invincibles. "

Dans les annales des hospitalières de Saint-Joseph nous lisons aussi : " Après que les Iroquois eurent décapité M. Le Maître, ils mirent sa tête dans un mouchoir blanc, qu'apparemment ils avaient pris dans la poche du défunt, et, l'ayant ainsi emportée dans son pays, il arriva une merveille qui mérite d'être décrite, pour votre édification.

" C'est que la face de ce serviteur de Dieu, et tous les traits de son visage demeurèrent sur la toile de ce mouchoir, en sorte que ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître pendant sa vie, le reconnaissaient parfaitement. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on ne voyait plus de sang au mouchoir qui était au contraire très blanc ; mais il paraissait dessus comme une cire blanche très fine, qui représentait la face du serviteur de Dieu : ce qui ne peut pas être arrivé naturellement. Quelques-uns de nos Français prisonniers dans cette nation le reconnurent parfaitement. C'est ce que nous ont dit

plusieurs fois M. de Saint-Michel, M. Cuillerier, personnes dignes de foi, ainsi qu'un père jésuite, qui était prisonnier dans ce temps-là, dans une autre nation que celle qui avait tué ce saint homme. Il nous a dit en avoir ouï parler comme d'une chose très vraie, quoique il ne l'ait pas vu lui-même ; et que les sauvages en parlaient les uns aux autres avec étonnement, comme d'un prodige qu'ils reconnaissaient très extraordinaire. Ils ajoutaient que cet homme était réellement un grand démon : ce qui veut dire parmi eux un homme excellent et tout esprit.

" Ils conçurent même une vive crainte de cette image, dans l'appréhension où ils étaient que le défunt ne se vengeât et ne fit la guerre à leur nation. Le père jésuite ajoute J'ai bien fait mon possible pour avoir ce mouchoir, mais je n'ai pu y réussir. Les Iroquois se cachaient de moi, à cause que j'étais une *robe noire*, comme le défunt ; c'est pourquoi, pour se défaire de cette image, ils vendirent le mouchoir aux Anglais. Le père jésuite s'efforça de l'acheter de ces derniers, mais sans succès ; les sauvages ayant menacé de les détruire s'ils le lui donnaient."

Enfin, pour terminer, donnons le récit de M. Dollier de Casson.

" On raconte, dit-il, une chose bien extraordinaire de M. Le Maître, c'est que le sauvage qui emportait sa tête, l'ayant enveloppée dans le

mouchoir du défunt, ce linge reçut tellement l'impression de son visage, que l'image en était parfaitement gravée dessus, et que voyant le mouchoir, on reconnaissait M. Le Maître. Lavigne, ancien habitant de ce lieu, homme des plus résolus, m'a dit avoir vu le mouchoir imprimé pendant qu'il était prisonnier chez les Iroquois et que ces malheureux y arrivèrent après avoir fait ce méchant coup. Il assure que le capitaine de ce parti, ayant tiré le mouchoir de M. Le Maître, à son arrivée, lui, Lavigne, ayant reconnu ce visage, se mit à crier :—Ah ! malheureux, tu as tué Aaonandio (c'était ainsi que les Iroquois appelaient M. Le Maître), car je vois sa face sur son mouchoir.

" Ces sauvages honteux et confus resserrèrent alors ce linge sans que jamais depuis ils l'aient voulu montrer ni donner à personne, pas même au R. P. Simon Le Moine, qui sachant la chose fit tout son possible pour l'avoir."

Et M. Dollier de Casson ajoute : " Je vous dirai qu'on m'a rapporté bien d'autres choses assez extraordinaires à l'égard de la même personne, dont une partie était comme les pronostics de ce qui devait lui arriver un jour, et l'autre se rapportait à l'état des choses présentes et à celui dans lequel apparemment toutes les choses seront bientôt. M. Le Maître a parlé assez ouvertement, durant sa vie, de tout ceci à une religieuse et à quelques autres, pour que je fusse autorisé à en parler si j'en voulais dire

quelque chose. Mais je laisse le tout entre les mains de Celui qui est le maître des temps et des événements, et qui en cache la connaissance ou bien la donne à qui bon lui semble."

On conçoit la réserve de M. Dollier de Casson, prêtre de Saint-Sulpice, parlant d'un de ses confrères ; cette réserve est bien naturelle et pleine de délicatesse.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs,des circonstances merveilleuses qui accompagnèrent et suivirent la mort de M. Le Maître ; que l'on veuille ou non admettre comme miraculeux les faits que nous venons de raconter, d'après les écrits des contemporains, on n'en doit pas moins regarder M. Le Maître comme un martyr. Sa mort a été prompte, il est vrai ; il n'a eu à subir de la part de ses assassins ni supplices, ni tortures ; mais ce qui constitue le martyre ce n'est pas la longueur plus ou moins grande des souffrances endurées, ce n'est pas la cruauté plus ou moins raffinée des bourreaux ; c'est la volonté de donner sa vie pour sa foi, pour son Dieu.

M. Le Maître avait cette volonté ; il brûlait du désir d'être envoyé au Canada pour travailler à la conversion des sauvages et, dès le premier jour, il avait fait le sacrifice complet de sa vie pour gagner à Notre-Seigneur ces barbares idolâtres.

IV

MARTYRE DE M. VIGNAL, 27 OCTOBRE 1661

Bien peu de temps — deux mois à peine, — après que M. Jacques Le Maître eut reçu la couronne du martyre, la compagnie de Saint-Sulpice et la colonie furent de nouveau cruellement éprouvées par le massacre de M. Vignal, prêtre de Saint-Sulpice.

Comme nous l'avons déjà dit, M. Vignal était arrivé à Montréal en même temps que M. Le Maître vers la fin de septembre 1659, et, comme lui " il reçut la mort de la main de ceux pour lesquels il avait voulu souvent donner sa vie. "

Ayant succédé comme économe à M. Le Maître, M. Vignal s'empressa de faire continuer la bâtisse qui devait servir de logement aux Messieurs de Saint-Sulpice. Ceux-ci, depuis leur arrivée à Montréal, étaient logés provisoirement à l'Hôtel-Dieu, et en cette année 1661, ils faisaient bâtir, en face du fleuve, la maison du séminaire. Pour hâter son achèvement, M. Vignal obtint de M. de Maisonneuve l'autorisation d'aller avec quelques hommes chercher des pierres dans une petite île appelée *l'Ile-à-la-Pierre*, située au-dessus de l'île Sainte-Hélène, justement vis-à-vis le port de Montréal.

Dès que M. Vignal eut obtenu l'autorisation de M. de Maisonneuve, il ne songea qu'à s'embarquer promptement sans se préoccuper des

Iroquois dont pourtant on avait signalé la présence dans l'île, et, à peine arrivés, lui et ses compagnons allèrent insouciamment à leur travail qui d'un côté, qui de l'autre, sans avoir même la précaution de prendre leurs armes avec eux. " Un d'entre eux, dit M. Dollier de Casson, qui ne fut pas le moins surpris, alla vaquer à ses nécessités, se mettant sur le bord de l'embuscade des ennemis, auxquels il tourna le derrière. Un Iroquois, indigné de cette insulte, sans dire un mot, le piqua d'un coup de son épée. Cet homme qui n'avait jamais éprouvé de seringue si vive et si pointue, fit un bond en recevant cette piqûre, et se mit à courir à *la voile* vers ses compagnons. Ceux-ci virent de suite l'ennemi et l'entendirent faire une grosse huée, ce qui effraya tellement nos gens dont une partie n'était pas encore débarquée, que tous généralement ne songèrent qu'à s'enfuir, s'oubliant ainsi de leur bravoure ordinaire. "

Malheureusement, le chef de cette petite troupe Claude de Brigeac, jeune gentilhomme de 30 ans, " venu à Ville-Marie comme soldat, par pur motif de religion, dans l'intention d'y sacrifier sa vie pour l'établissement de l'église catholique," et dont M. de Maisonneuve avait fait son secrétaire particulier, n'était pas encore débarqué.

En voyant l'épouvante et la déroute des Français il se jette à terre en encourageant ses hommes à la résistance. Ces exhortations ne pro-

duisirent aucun effet sur ces soldats épouvantés, qui ne secondèrent nullement les efforts de leur chef, et laissèrent ainsi la victoire aux Iroquois.

Quoique seul, M. de Brigeac par sa fière attitude effraya les sauvages et les arrêta pendant quelque temps ; ce qui permit aux Français de fuir et les empêcha d'être tous faits prisonniers. Mais bientôt les ennemis voyant M. de Brigeac tout seul, devinrent plus courageux et se jetèrent sur lui. Ce brave, conservant tout son sang-froid, ajuste le capitaine des Iroquois et le tue d'un coup de fusil. Cette mort effraya tellement les autres sauvages que pendant quelques instants, ils hésitèrent à affronter le coup de pistolet que M. de Brigeac avait encore à tirer. Cependant, honteux d'être tenus en échec par un seul homme, ils font sur lui une décharge qui lui casse le bras droit et fait tomber le pistolet qu'il tenait à la main. Il paraît qu'il eut assez de courage pour le reprendre, et qu'il ne cessait de le leur présenter quoiqu'il eut le bras rompu. Mais n'ayant pas la force de le tirer, il se jette à l'eau ; les Iroquois s'y jettent après lui, et, l'ayant pris, le traînent sur les rochers la tête et le visage en bas presque tout autour de l'île. D'autres, pendant ce temps, tirent sur un bateau et tuent plusieurs personnes, entre autres deux braves fils de famille : J.-Bte Moyen, âgé de 19 ans, et Joseph Duchesne, âgé de 20 ans, qui, sans faire attention à ses blessures, exhor-

tait son camarade à bien mourir, quand il tomba lui-même raide mort dans le bateau.

M. Vignal, déjà blessé d'un coup d'épée, voyant tout son monde dans une telle déroute, voulut monter dans le canot d'un des meilleurs colons, René Cuillérier. Pour s'aider à y embarquer, il saisit le fusil, mais par un faux mouvement, il le fit tremper dans l'eau, le rendant ainsi inutile. Les Iroquois qui ont aperçu cet accident si funeste, criblent de coups de fusil le canot avant qu'il ait pu gagner le large. M. Vignal tombe couvert de blessures et est fait prisonnier avec Cuillérier. Il est jeté "comme un sac de blé" dans un canot des Iroquois, et son compagnon d'infortune est mis dans un autre.

Malgré les vives souffrances que lui faisaient éprouver ses blessures, M. Vignal, tout couvert de sang, se levait fréquemment et adressait aux prisonniers, proches de lui dans d'autres canots, des paroles d'encouragement et de consolation : "Tout mon regret, au milieu des souffrances que j'endure, est d'être la cause que vous soyez dans un si triste état ; mes amis, prenez courage, endurez pour l'amour de Dieu." Ces paroles prononcées par un homme qui était lui-même tant à plaindre crevaient le cœur de tous ces pauvres captifs.

Les Iroquois ayant traversé le fleuve, allèrent débarquer à la prairie de la Madeleine. Là ils donnèrent des soins aux blessés pour pouvoir les amener comme des trophées de victoire dans

leurs tribus. Mais M. Vignal avait reçu des blessures si graves que les Iroquois renoncèrent bientôt à le guérir, et voyant qu'ils ne pourraient l'amener jusques en leur pays, ils le tuèrent deux jours après, le 27 octobre 1661, puis ayant fait rôtir son corps sur un bûcher, ils le mangèrent. " Ils lui donnèrent ainsi, dit M. Dollier de Casson, d'offrir à son créateur, le sacrifice de son corps en odeur de suavité, étant brûlé sur un bûcher comme le grain d'encens sur le charbon sans qu'il restât rien de son corps. "

Cette *robe noire* dont les sauvages voulaient faire leur plus beau trophée et qui devait être la victime sur laquelle se serait exercée leur cruauté, venant à leur manquer, ces bourreaux redoublèrent de soins envers M. de Brigeac pour qu'il pût arriver jusque dans leur pays. Il fut enfin capable de marcher, mais il ne les suivait qu'avec la plus grande peine, à cause des blessures qu'il avait reçues au bras droit, à la tête, aux pieds et par tout le corps. Tout en cheminant, et malgré ses souffrances, il ne cessait de prier Dieu. Lorsqu'ils furent enfin arrivés, ses bourreaux commencèrent à lui faire subir les tortures auxquelles ils le destinaient, tortures qu'ils voulaient rendre aussi cruelles que possible pour venger la mort de leur capitaine. Ils lui arrachèrent les ongles, les bouts des doigts et les fumèrent ensuite ; ils lui coupèrent des lambeaux de chair, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; ils l'écorchèrent, le rouèrent de

coups de bâton, lui appuyèrent des charbons ardents et des fers chauds sur sa chair mise à nu, enfin ils n'épargnèrent rien pendant les vingt-quatre heures que dura son supplice pour le rendre plus douloureux. Leur rage s'augmentait de la patience et du courage de ce malheureux "qui,au milieu des plus atroces tortures,ne faisait que prier Dieu pour la conversion et le salut de ses bourreaux, ainsi qu'il avait promis à Dieu de le faire, en se voyant sur le point d'entrer dans ces tortures. "

Les *Relations* des Jésuites de 1665 racontent ainsi le supplice de M. de Brigeac : " Il fut brûlé toute la nuit depuis les pieds jusqu'à la ceinture, et le lendemain on continua encore à le brûler, après lui avoir cassé les doigts. Durant cette sanglante et cruelle exécution, il ne cessa jamais de prier Dieu pour la conversion de ces barbares offrant pour eux toutes les douleurs qu'ils lui faisaient endurer, faisant à Dieu cette prière : *Mon Dieu, convertissez-les*, et répétant toujours ces paroles sans pousser un seul cri de plainte, quelque affreuses que furent ses tortures. "

Ce courage à supporter les supplices les plus cruels, cette sollicitude et cette compassion pour les bourreaux étonnent moins quand on réfléchit à la pureté de la vie de ce gentilhomme, et au dessein qui l'avait fait venir à Ville-Marie pour offrir sa vie à Dieu en assistant les habitants d'une ville si exposée aux coups des sauvages.

V

M. VIGNAL JUGÉ PAR SES CONTEMPORAINS

La mort de M. Vignal, arrivant si peu de temps après celle de M. Le Maître, plongea dans la douleur la plus profonde tous les colons. Ce digne prêtre, si remarquable par sa charité, son humilité, son esprit de pénitence et son zèle d'apôtre, avait, quoique arrivé depuis deux ans seulement à Ville-Marie, conquis l'estime et l'affection de tous. On attendait beaucoup de lui, Dieu ne lui laissa pas le temps de produire tous ses fruits.

Les contemporains ont rendu à ses vertus les plus éclatants témoignages.

" La vie de M. Vignal, lit-on dans la *Relation* des jésuites de 1662, était d'une très douce odeur à tous les Français par la pratique de l'humilité, de la charité, de la pénitence, vertus qui étaient rares en lui et qui le rendaient aimable à tout le monde ; et sa mort a été bien précieuse aux yeux de Dieu, puisqu'il l'a reçue de la main de ceux pour lesquels il a souvent voulu donner sa vie ; il avait des grandes tendresses pour leur salut, il s'est offert plusieurs fois de nous venir joindre quand nous étions à Onnontaghé, afin de travailler ensemble à la conversion de ces barbares. Il l'aurait fait si sa complexion et ses forces eussent correspondu à son courage."

Ce fut surtout aux hospitalières de Saint-Joseph, dont M. Vignal était le supérieur et le confesseur, que cette mort fut sensible. Elles en parlaient ainsi à leurs sœurs de France : " Nous nous flattions de posséder longtemps M. Vignal, qui nous avait été donné en remplacement de M. Le Maître ; mais Dieu en a disposé autrement et lui a fait éprouver le même sort qu'à ce dernier. Etant allé avec quelques ouvriers à l'*Ile à la Pierre*, il fut reçu par les Iroquois qui le prirent et le tuèrent. Ce sont là des circonstances bien douloureuses pour ses amis, mais particulièrement pour nous qui en sommes vivement affligées..... Il était très porté pour nos intérêts, et nous affectionnait beaucoup."

M. Vignal, comme tant d'autres colons qui avaient abandonné positions du monde, affections de famille, patrie pour venir en Canada conquérir à Dieu des âmes, s'était consacré au service du divin Maître, service qui, ainsi qu'il nous l'a appris lui-même, doit être une lutte.

M. Vignal était un véritable serviteur de Dieu ; il aspirait au martyre qui rend l'homme le plus semblable au divin Maître, et son désir le plus intense était d'en conquérir la couronne.

Dieu exauça le désir de ce saint prêtre et, pour prix de ses vertus, il lui donna la récompense la plus enviable pour toute âme vraiment chrétienne : le martyre.

Eusèbe Senécal & fils, Imprimeurs, Montréal, Canada.

245

TABLE DES MATIÈRES.

PAGES

Lettre de M. l'abbé Verreau 5
Préface 7

JACQUES-CARTIER

I. Premier voyage de Jacques-Cartier..... 17
II. Deuxième voyage de Cartier..... 28
III. Troisième expédition de Cartier, sa mort..... 35

SAMUEL DE CHAMPLAIN

I. Samuel de Champlain avant son arrivée en Canada. 40
II. Premier voyage de Champlain en Canada, 1603... 43
III. Deuxième voyage de Champlain en Canada, 1608.... 46
IV. Troisième voyage de Champlain en Canada, 1610.... 50
V. Nouveau voyage de Champlain en Canada, 1611..... 51
VI. Nouveau voyage de Champlain en Canada, 1615. Arrivée des premiers récollets..... 54
VII. Champlain, nommé lieutenant du duc de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France, retourne au Canada, 1620..... 57
VIII. Arrivée des premiers jésuites en Canada, et retour de Champlain, 1625..... 61
IX. Reddition de Québec aux Anglais, 20 juillet 1629... 64
X. Retour de Champlain en Canada, 1633..... 68
XI. Derniers moments et mort de Champlain, 1635..... 69

LE R. P. JEAN DE BRÉBEUF

I. Aspirations du P. de Brébeuf pour le martyre..... 73
II. Arrivée du P. de Brébeuf en Canada..... 75
III. Détails sur les Hurons donnés par le P. de Brébeuf..... 79

PAGES

IV. Moyens employés par les pères pour convertir les sauvages 84
V. Le P. de Brébeuf descend à Québec..... 86
VI. Martyre des pères de Brébeuf et Lalemant..... 88
VII. Des vertus, des visions du P. de Brébeuf..... 92
VIII. Efficacité des reliques du P. de Brébeuf..... 95
IX. Notice sur le P. Gabriel Lalemant..... 98

MARIE-MADELEINE DE LA PELTRIE

I. Vision de la mère Marie de l'Incarnation au sujet du Canada et de Mme de la Peltrie..... 101
II. Mme de la Peltrie avant son départ pour le Canada. 105
III. Mme de la Peltrie se prépare pour passer en Canada. Son arrivée à Québec..... 109
IV. Mme de la Peltrie parmi les sauvages chrétiens..... 112
V. Heureux résultats des travaux de Mme de la Peltrie. 114
VI. Dernières années de Mme de la Peltrie au couvent des ursulines..... 119
VII. Maladie et mort de Mme de la Peltrie..... 122

MADEMOISELLE MANCE

I. Sa naissance, sa vocation, son départ pour le Canada..... 127
II. Etablissement de la colonie..... 130
III. Dangers que court la colonie..... 137
IV. Zèle, dévouement et fermeté de Melle Mance..... 141
V. Etablissement des hospitalières..... 146
VI. Guérison miraculeuse de Melle Mance..... 151
VII. Etablissement des hospitalières..... 158
VIII. Mort de Melle Mance..... 168

PAUL DE CHOMEDEY, SIEUR DE MAISONNEUVE

I. Desseins des associés de Montréal..... 173
II. M. de Maisonneuve mis en rapport avec les associés. Son départ pour le Canada..... 177
III. Vertus chrétiennes de M. de Maisonneuve..... 182
IV. Vertus militaires de M. deMaisonneuve..... 187
V. Qualités de M. de Maisonneuve comme administrateur..... 190

PAGES

VI. Qualités de M. de Maisonneuve comme juge 198
VII. Destitution et renvoi de M. de Maisonneuve en France. Sa mort à Paris 202

LE MAJOR LAMBERT CLOSSE

I. Des qualités et du courage de Lambert Closse..... 203
II. Résultats des exercices que le major faisait faire aux soldats 210
III. Combat contre les Iroquois, 14 octobre 1652..... 214
IV. Lambert Closse remplace M. de Maisonneuve, son mariage 220
V. Mort de Lambert Closse, 16 février 1662..... 222

MM. J. LE MAITRE ET G. VIGNAL.

I. Arrivée de MM. Le Maître et Vignal en Canada..... 225
II. Martyre de M. Le Maître, 29 août 1661 228
III. Circonstances merveilleuses qui suivirent la mort de M. Le Maître..... 232
IV. Martyre de M. Vignal, 27 octobre 1661..... 237
V. M. Vignal jugé par ses contemporains..... 243

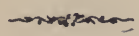

BINDING LIST OCT 1 1931

HC.BC
D9451
258995
Author Dupuy, Paul
Title Les illustrations canadiennes.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU